

Le 10 juin plus attendu que jamais

La réouverture des frontières a tout l'air de se faire imminente



Page 4

Réunion USFP-CSMD

Driss Lachgar : *Le rapport de la CSMD constitue une valeur ajoutée et un document important fixant l'horizon de développement auquel nous aspirons*



Page 2

Habib El Malki affirme l'adhésion de la Chambre des représentants à la mise en œuvre du NMD



Page 3

Ben Battouche troque un lit espagnol contre un autre algérien
Trop ridicules, Tebboune et Changriha en font toute une gloire



Page 5

Le déficit s'est réduit à fin avril
La plupart des indicateurs repartent à la hausse à l'exception des voyages



Page 14

Le Premier secrétaire de l'USFP s'entretient avec l'ambassadeur de la RP de Chine au Maroc

Actualité

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a reçu, avant-hier (mercredi 2 juin) au siège central du parti, l'ambassadeur de la République populaire de Chine accrédité à Rabat, en présence de membres du Bureau politique et du Conseil national de l'USFP.

La rencontre entre les deux parties a porté sur le développement et le renforcement des relations maroco-chinoises au profit des deux pays, ainsi que sur la consolidation de la coopération entre le Parti communiste chinois et l'USFP.

A cette occasion, Driss Lachguar a salué la qualité des relations maroco-chinoises, tant sur le plan politique qu'économique, ainsi que celles entre le Parti communiste chinois et le Parti de la Rose, notamment en ce qui concerne l'échange de visites entre les deux parties, rappelant dans ce cadre les rapports et les livres écrits sur l'expérience chinoise concernant le développement global par un certain nombre de militants itihadis qui ont visité la République populaire de Chine.

Le dirigeant itihadi a passé en revue l'expérience marocaine en matière de développement, soulignant que le Royaume s'apprete à mettre en œuvre le nouveau modèle de développement dont le rapport final a été présenté récemment par Chakib Benmoussa, président de la Commission spéciale sur le modèle de développement, devant SM le Roi Mohammed VI.

Par ailleurs, Driss Lachguar a exprimé la ferme volonté de l'USFP de renforcer les relations entre les deux partis, tout en



saluant la direction du Parti communiste chinois, qui célébrera le centenaire de sa fondation, soulignant, à cet effet, que l'USFP assistera via visioconférence à cet événement, en acceptant l'invitation qui lui a été adressée dans ce cadre par l'ambassade de la République populaire de Chine à Rabat.

Le Premier secrétaire a affirmé que l'USFP, quelle que soit sa position politique dans l'opposition ou au sein du gouvernement, est confiant de la pérennité des relations historiques maroco-chinoises, soulignant en même temps que le Parti de la Rose s'est inspiré de la révolution com-

muniste chinoise pour l'élaboration du projet sociétal socialiste.

Pour sa part, l'ambassadeur de Chine a salué cette rencontre avec le Premier secrétaire de l'USFP, qui s'inscrit dans le cadre d'un programme de visites et de rencontres avec les dirigeants des partis politiques.

Il a affirmé qu'avant d'être accrédité en tant qu'ambassadeur de la République populaire de Chine à Rabat, il était au Maroc il y a vingt ans en tant que premier secrétaire à la même ambassade, soulignant qu'il connaît bien le Maroc et son développement à tous les niveaux, politique, économique et social.

L'ambassadeur chinois a également passé en revue l'expérience de la Chine dans le domaine du développement afin d'atteindre le bien-être social et le progrès économique au profit des citoyens chinois, notant que dans quelques jours, la Chine célébrera le centenaire de la révolution chinoise.

Il a aussi mis l'accent sur la nécessité de renforcer les relations historiques entre les deux pays ainsi que les deux partis politiques au service des intérêts vitaux du Royaume du Maroc et de la République populaire de Chine.

H.T

Réunion entre l'USFP et la Commission spéciale sur le modèle de développement

Driss Lachguar : Le rapport de la CSMD constitue une valeur ajoutée et un document important fixant l'horizon de développement auquel nous aspirons



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a tenu une réunion mercredi 2 juin, au siège central du parti à Rabat, avec Chakib Benmoussa, président de la Commission spéciale sur le modèle de développement (CSMD), qui était accompagné de deux membres de ladite commission, à savoir Driss Jettou et Ahmed Reda Chami, afin de débater

de la teneur de son rapport sur le nouveau modèle de développement.

Au début de cette réunion, le dirigeant itihadi, qui était accompagné de certains membres du Bureau politique de l'USFP, a félicité le président de la Commission et ses membres pour le grand effort consenti pour la préparation du rapport sur le nouveau modèle de développement que ladite Com-

mission avait présenté lors de la cérémonie présidée récemment par SM le Roi Mohammed VI à Fès.

Dans une allocution en l'occasion, le Premier secrétaire de l'USFP a considéré que ce rapport constitue une valeur ajoutée importante pour le développement du pays, car il a pu mettre à nu un certain nombre de contrevérités, de tabous, de blocages

et de dysfonctionnements qui entravent la croissance économique et le développement social du Royaume. En plus, ce rapport a présenté une vision prospective dans un certain nombre de domaines économiques et sociaux.

Au cours de cette réunion, Driss Lachguar a présenté, devant les membres de la Commission spéciale sur le modèle de développement, des remarques préliminaires de l'USFP sur la teneur de ce rapport.

Le dirigeant itihadi a également souligné que l'USFP ne peut que se soucier aux objectifs fixés et les considérer comme un strict minimum dans plusieurs domaines liés à la lutte contre la pauvreté, au développement des capacités et des compétences des jeunes, à l'autonomisation de toutes les couches de la société, à la protection des ressources naturelles du pays et leur exploitation rationnelle, et à l'ambition d'assumer des positions de leadership aux niveaux régional et continental.

«Tous ces objectifs sont parfaitement conformes à nos convictions nationales comme à notre référentiel

social-démocrate», a mis en avant Driss Lachguar.

Il a aussi souligné que le rapport ne devra pas être considéré comme un programme gouvernemental ou partisan, mais plutôt comme une stratégie, voire un «nouveau contrat national» à l'horizon 2035, traduisant les objectifs énoncés dans la Constitution de 2011.

Par la suite, le Premier secrétaire de l'USFP, qui était accompagné du groupe de travail du parti, a tenu une réunion à huis clos avec Chakib Benmoussa et les deux autres membres de la Commission spéciale qui l'accompagnaient, et ce dans le but de débattre en profondeur du contenu de ce rapport, qui trace l'avenir du Maroc à l'horizon 2035, aux niveaux politique, économique, social et culturel.

Il convient de rappeler que le groupe de travail du parti qui a pris part à cette réunion était composé des membres du Bureau politique Abdelhamid Jmahri, Mehdi Mezouari, Fatiha Saldas, Badia Radi et Mohamed Mouhib, et des membres du Conseil national du parti, à savoir Khaoula Lachguar et Ahmed El Aked.

I.E

Habib El Malki affirme l'adhésion de la Chambre des représentants à la mise en œuvre du NMD

Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a affirmé l'adhésion de cette institution législative à la mise en œuvre du chantier du nouveau modèle de développement (NMD), sous la conduite éclairée de S.M le Roi Mohammed VI.

Dans une allocution prononcée à l'occasion d'une rencontre, tenue mardi au siège de la Chambre et consacrée à la présentation par Chakib Benmoussa, président de la Commission spéciale sur le modèle de développement (CSMD), du rapport général sur le NMD, Habib El Malki a considéré ce rapport comme "une feuille de route pour un Maroc de demain", saluant les résultats et recommandations de la Commission spéciale.

Lors de cette rencontre, co-présidée avec Hakim Benchamach, président de la Chambre des conseillers, Habib El Malki a relevé que la présentation des conclusions du rapport général du nouveau modèle de développement revêt une forte dimension symbolique, dans la mesure où l'institution parlementaire restera un espace de débat public et de réflexion dans le cadre d'une approche représentative et participative.



Cité par un communiqué de la Chambre, Habib El Malki a exprimé sa fierté du contenu du discours de S.M le Roi lors de l'ouverture de l'année législative 2017-2018, dans lequel le Souverain a affirmé que "si le Maroc a réalisé des progrès manifestes,

mondialement reconnus, le modèle de développement national, en revanche, s'avère aujourd'hui inapte à satisfaire les demandes pressantes et les besoins croissants des citoyens, à réduire les disparités catégorielles et les écarts territoriaux et à réaliser la justice sociale".

Au nom de toutes les composantes de la Chambre, Habib El Malki a mis en exergue les conclusions et recommandations contenues dans ce rapport, "qui a retenu l'attention de nombreuses instances internationales", se félicitant de l'esprit d'implication et de l'ap-

proche d'écoute menée avec l'ensemble des acteurs politiques, syndicaux, associatifs, civils et professionnels, ainsi qu'avec de larges catégories de citoyennes et citoyens dans la perspective de l'élaboration de ce document "stratégique", conclut le communiqué.

Le groupe de travail thématique sur le système de santé adopte le rapport élaboré en la matière



Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a présidé, mardi à Rabat, une réunion du groupe de travail thématique sur le système de santé, consacrée à l'adoption du rapport élaboré par le groupe en la matière. A l'issue de la fin des travaux du groupe de travail thématique sur le système de santé avec l'adoption de son rapport en la matière, il a été convenu de tenir une séance plénière la semaine prochaine qui sera consacrée à la présentation et à la discussion dudit rapport par les députés, a indiqué un communiqué de la Chambre des représentants.

A cette occasion, Habib El Malki a indiqué que la création du groupe de travail thématique sur le système de santé intervient en application des Hautes Instructions Royales, lesquelles ont toujours appelé à la nécessité d'accélérer le chantier de la réforme du système de santé, de faire progresser et de réhabiliter le secteur de la santé, de généraliser la protection sociale et de faire face aux diverses répercussions économiques et sociales résultant de la pandémie du Covid-19.

"Nous, en tant que Marocains, devons être fiers de la vision sage et de l'approche stratégique et proactive de

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui ont permis à notre pays de faire face à la pandémie à travers de nombreuses initiatives et mesures qualitatives entreprises à de multiples niveaux pour faire face aux répercussions de l'épidémie, et c'est ce qui a fait du Maroc un modèle à suivre par rapport à de nombreux pays du monde", a-t-il indiqué.

Habib El Malki, poursuit le communiqué, a mis en avant l'importance du rapport réalisé par le groupe de travail thématique, "à la lumière de cette conjoncture particulière que traversent notre pays et le monde entier après l'apparition et la propagation de l'épidémie du nouveau coronavirus Covid-19", saluant la qualité du travail réalisé et se félicitant de la coopération de tous les secteurs, institutions, experts et chercheurs, qui ont partagé avec l'Institution législative leur vision et leur perception du système de santé.

Et de préciser que le groupe thématique a adopté une approche scientifique participative et a tenu plusieurs auditions, qui ont constitué une opportunité importante pour présenter de nombreux exposés, données et informations ayant trait à la réalité et aux perspectives du système de santé.

La dissolution des travaux du Parlement panafricain a laissé un vide au niveau de sa direction

La dissolution, mardi à Johannesburg, des travaux de la quatrième session ordinaire de la cinquième législature du Parlement panafricain (PAP) a entraîné un vide au niveau de la direction de cet organe de l'Union africaine (UA), a affirmé le secrétaire général de l'Institution parlementaire, Vipya Harawa.

«Il y a actuellement des postes vacants à tous les niveaux de la direction politique du Parlement panafricain», a écrit M. Harawa dans une lettre adressée mercredi au président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat.

La suspension des travaux du PAP «fait suite à des désaccords et des perturbations survenus lors de la Plénière tenue les 31 mai et 1er juin 2021 en vue d'élire le président et le vice-présidents de son Bureau», selon le secrétaire général.

Dans l'attente de la reprise des élections et afin de respecter le règlement du PAP et de créer des conditions de concurrence équitables entre les candidats, Vipya Harawa a recom-

mandé que la dissolution des bureaux du Parlement soit maintenue jusqu'à de nouvelles élections.

Il a, à cet égard, expliqué qu'au moment de la suspension des travaux, tous les bureaux politiques du Parlement n'existaient plus, car ils avaient été dissous. Il s'agit notamment du Bureau du Parlement panafricain, des Bureaux de Caucuses, des Bureaux des Commissions et des postes intérimaires, précise-t-on.

Le Parlement panafricain a ouvert les travaux de la quatrième session ordinaire de sa cinquième législature, le 24 mai, en présence de délégations parlementaires des pays africains, dont celle du Maroc.

Le PAP, qui est l'un des organes de l'Union africaine, est composé de cinq membres par Etat-membre ayant ratifié le protocole qui l'établit, dont au moins une femme par Etat-membre.

Le Parlement, qui ne s'était pas réuni depuis octobre 2019 en raison de la pandémie du Covid-19, tient au moins deux sessions ordinaires pendant une période de douze mois.

Le 10 juin plus attendu que jamais



La réouverture des frontières a tout l'air de se faire imminente



Plusieurs compagnies aériennes ont récemment ravivé la flamme des voyageurs désirant se rendre au Maroc. En l'occurrence la Royal Air Maroc. En réponse à la question : Est-ce que le Royaume envisage d'autoriser les vols à sa destination depuis la France avant la fin juin ? La compagnie aérienne a répondu par l'affirmative : "Nous vous informons que les vols à partir du 11 juin sont confirmés sous réserve de la réouverture de l'espace aérien".

La seconde partie de la réponse peut prêter à confusion. On en convient. Mais à l'évidence, le verre est à moitié plein. L'optimisme est de mise. A l'instar de plusieurs pays européens, la réouverture de l'espace aérien marocain devrait se faire sous conditions. En effet, l'idée du "pass" sanitaire" a fait son chemin. Ainsi, fouler le sol national passera obligatoirement par la présentation d'une preuve de vaccination, ou d'un test PCR, en attendant que le passeport sanitaire, document décrit comme providentiel, soit généralisé dans le monde entier. C'est le sens de l'histoire. Même si cela risque de prendre plus de temps que prévu. En attendant, un certificat de vaccination ou un test PCR négatif de moins de 48h pourrait faire

l'affaire, d'autant que le Maroc n'exige pas de quarantaine à l'entrée.

En attendant la décision du gouvernement qui a prolongé l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 juin, l'allègement des restrictions sanitaires dans le pays depuis le début de ce mois, en dit long sur les intentions de l'exécutif. En plus de la réouverture des plages et des salles de cinéma, les restaurants et les bars profitent désormais d'un report du couvre-feu à 23 heures. Autant dire que toutes les conditions pour accueillir des touristes étrangers sont réunies. Situation sanitaire comprise. D'ailleurs, le Club Med a également annoncé l'ouverture de ses clubs de Marrakech et de Cabo Negro, respectivement les 12 et 26 juin.

Au vrai, la tendance est mondiale. Le lobbying du secteur touristique est plus que jamais d'actualité. Au bord du précipice économiquement parlant, les opérateurs touristiques aux quatre coins de la planète attendent fébrilement la saison estivale dont le top départ sera donné dans trois semaines. Rien de bien étonnant à ce que l'UE ait lancé le 1er juin son système, auquel près de la moitié des Etats-membres sont d'ores et déjà connectés, à l'instar de l'Espagne. Sous forme de plateforme technique

destinée à assurer l'interopérabilité "des pass sanitaires", le système en question permettra de voyager entre Etats membres de l'Union européenne, avant de se transformer sous peu en garantie pour voyager hors de l'UE.

La plateforme en question est censée délivrer des attestations certifiant qu'une personne est vaccinée ou immunisée après avoir contracté la Covid-19 par le passé. Disponible en format papier ou numérique, ledit certificat fournira également une preuve du test PCR négatif. "Nous lançons l'infrastructure technique qui permettra la validation des certificats de façon sécurisée et respectueuse de la vie privée", a indiqué un porte-parole de l'exécutif européen dont les vingt-sept sont favorables à ce mécanisme, décrit comme un "service passerelle" dont le but est de vérifier et d'authentifier les signatures numériques contenues dans les codes QR des certificats, sans traitement de données à caractère personnel, en consultant les "clés de signature" stockées dans des serveurs nationaux.

Si la Commission européenne laisse le choix à ces Etats membres d'utiliser le système sur une base volontaire, il n'y aura certainement pas besoin de forcer les 27 à y adhérer. Qui plus est les pays du Sud dont l'économie est

tributaire du tourisme. Sur les dix nations du Vieux Continent qui sont connectés à l'infrastructure précitée, à savoir la Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, la Grèce, la Croatie et enfin la Pologne, sept d'entre elles ont commencé à délivrer les premiers certificats. "Les citoyens peuvent imprimer ce certificat et voyager", a précisé Kyriakos Pierrakakis, ministre grec de la Gouvernance digitale. Pour sa part, le premier ministre

Croate a affirmé sans ciller des yeux que "les certificats numériques Covid fonctionnent" tout en brandissant le sien devant les parlementaires. Alors que la Bulgarie et la Pologne auraient émis leurs premiers certificats mardi, l'Allemagne envisage de lancer d'abord son dispositif dans certaines régions avant sa généralisation. En somme, voyager ici comme ailleurs ne relève plus de la fiction. Il était temps.

C.E

Les variants de Covid-19 rebaptisés par l'OMS

Afin d'éviter toute discrimination, les variants ont été rebaptisés par l'Organisation mondiale de la santé. Fini les B.1.617, B.1.1.7, B.1.351. Désormais, les noms scientifiques n'auront de sens que pour la communauté des chercheurs. L'OMS a décidé lundi au soir de simplifier les choses en donnant des noms de lettres grecques aux variants de Covid-19. Ainsi, le variant B.1.1.7, d'abord identifié au Royaume-Uni, a été baptisé Alpha ; le B.1.351, apparu en Afrique du Sud, devient Bêta ; et le variant P.1, détecté au Brésil, Gamma.

S'agissant des sous-lignées distinctes du variant B.1.617, qui a ravagé l'Inde et s'est étendu à des dizaines de pays, l'OMS leur a donné deux noms différents : B.1.617.2 (qui prend de la vitesse en Grande-Bretagne) devient ainsi Delta, et B.1.617.1 devient Kappa. L'idée est d'avoir des noms «faciles à prononcer et à retenir», dit l'Organisation onusienne. Mais pas que. L'OMS espère également éviter que le grand public et les médias utilisent des appellations «stigmatisantes et discriminatoires faisant référence au lieu où les premiers cas de variants ont été détectés», comme expliqué par l'OMS dans un communiqué. Aux Etats-Unis par exemple, les attaques contre les personnes d'origine asiatique se sont multipliées.

Ben Battouche troque un lit espagnol contre un autre algérien

Trop ridicules, Tebboune et Changriha en font toute une gloire

Après la mascarade et le simulacre d'audition du chef du Polisario par la justice espagnole, Brahim Ghali a quitté l'aéroport de Pamplona, mercredi 2 juin à 12h20, (heure locale) à destination d'Alger. L'avion Hawker 1000B, propriété de la société française d'avions taxis, Airlec, venu de Bordeaux, a atterri à l'aéroport Houari Boumediene d'Alger aux environs de 17H (heure locale). Brahim Ghali a ensuite été conduit à l'hôpital militaire d'Aïn Naâja où il a reçu la visite du président algérien accompagné de plusieurs officiers supérieurs dont le chef d'état-major des armées, le général Changriha.

Avant l'affrètement par la présidence algérienne de l'avion français, un GOLF Stream algérien avait été interdit d'atterrir à l'aéroport de Saragosse qui avait accueilli le 18 avril dernier l'avion algérien médicalisé transportant Brahim Ghali sous la fausse identité de Mohamed Ben

Battouche.

Les victimes de Brahim Ghali et de ses sous-fifres espéraient une condamnation de leur bourreau qui, lors de son audition effectuée par vidéoconférence, avait nié en bloc toutes les accusations portées contre lui.

Mais si Brahim Ghali a quitté l'Espagne comme il y est venu avec de faux documents algériens, délit pour lequel la loi espagnole prévoit une peine de prison allant de six mois à trois ans, avec la bénédiction de la justice espagnole qui ne l'a même pas entendu pour ce délit, son départ a provoqué une crise avec le Maroc, pays voisin qui, jusque-là, était parmi ses principaux partenaires, sinon le premier. Il a également créé une crise au sein de l'Exécutif et de la classe politique espagnole qui, non satisfaite de l'accueil à son insu de Brahim Ghali, s'interroge sur les garanties que celui-ci a présentées à la justice assurant sa collaboration future



avec elle.

L'Exécutif a été appelé aussi à se prononcer sur le fait que le chef des séparatistes ait quitté le pays, «sans se remettre complètement de sa supposée maladie, critère qui aurait poussé l'Espagne à l'accueillir pour des raisons humanitaires». Il lui a été

également demandé des éclaircissements sur la raison pour laquelle un avion algérien n'a pas été autorisé à atterrir mercredi matin pour le ramener à Alger, alors que cela a été rendu possible dans la nuit.

Par ailleurs, un député de Ciudadanos a souligné la néces-

sité pour la ministre des Affaires étrangères, Arancha González Laya, de soumettre un rapport au Parlement, contenant tous les détails de cet épisode, en plus de sa comparution et celle du président de l'Exécutif pour apporter les éclaircissements nécessaires.

Ahmadou El-Katab

La France appelle Rabat et Madrid à l'apaisement



Jean-Yves Le Drian

L'agence espagnole Europa Press a affirmé que le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, s'est entretenu mercredi avec son homologue espagnole, Arancha González Laya, et avec le chef de la diplomatie marocaine, Nasser Bourita.

Selon la même source, le gouvernement français, «qui a évité de critiquer directement les mesures adoptées par le Maroc ces dernières semaines», a mis l'accent sur le fait que le Maroc est "un partenaire essentiel" de l'Union européenne, y compris en matière d'immigration. «La France souhaite que cette coopération soit maintenue et renforcée», a indiqué Europa Press citant des sources diplomatiques françaises.

En ce sens, il a salué les instructions données par S.M le Roi Mohammed VI mardi dernier afin de régler la question des mineurs marocains en situation irrégulière en Europe.

Il y a quelques jours, la Commission européenne a demandé à l'Espagne et au Maroc de résoudre la crise diplomatique, soulignant que «les liens profonds» existant entre les deux pays devraient contribuer à apaiser les tensions.

Par ailleurs, des universitaires et des experts en sciences politiques et en relations internationales se sont penchés sur les perspectives des relations maroco-es-

pagnoles à la lumière de la crise actuelle entre Rabat et Madrid déclenchée après l'hospitalisation du chef des séparatistes, Brahim Ghali dans un hôpital sous une fausse identité.

Lors d'une table ronde organisée mercredi dernier par l'Association marocaine des sciences politiques en partenariat avec la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Agdal et en collaboration avec le laboratoire de recherche en droit public et sciences politiques, les participants ont souligné que la crise actuelle entre le Maroc et l'Espagne est le résultat de plusieurs "violations" juridiques et diplomatiques de la partie espagnole suite à l'accueil en catimini du chef du Polisario, le dénommé Brahim Ghali, sous une fausse identité, alors qu'il fait l'objet d'une série d'accusations pour des crimes et violations graves des droits humains.

L'attitude de l'Espagne représente une atteinte flagrante aux principes de bon voisinage et de défense internationale des droits de l'Homme, ont-ils relevé, notant que cette crise aura de lourdes consé-

quences sur la région de la Méditerranée, puisque les complots espagnols contre les intérêts marocains ont sapé la confiance avec le voisin ibérique.

Selon les experts, la réaction de Madrid face aux derniers développements de la question du Sahara marocain accentue la tension entre les deux pays, ce qui pose des questionnements sur l'avenir de ces relations.

L'avenir des relations maroco-espagnoles ouvre la porte à toutes les éventualités, ont-ils estimé, appelant, par ailleurs, à la nécessité d'ouvrir un débat sur la crise du paysage politique en Espagne, notamment avec la montée de la droite face à la faiblesse de la gauche. En marge de cette rencontre, un hommage a été rendu au président de l'Association de la régionalisation avancée et du plan d'autonomie dans la région de Dakhla-Oued Eddahab, Ahmed Esslay, pour sa contribution aux efforts déployés pour la défense de l'intégrité territoriale du Royaume.

H.T

Don Quichotte n'est pas marocain

Horizons



"Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts". Cette citation d'Isaac Newton prend tristement tout son sens lorsque nos confrères journalistes espagnols traitent de questions inhérentes au Maroc et aux Marocains. Face à cela, nous nous retrouvons malheureusement contraints de rappeler les règles élémentaires en matière d'éthique -chose dont nous nous serions volontiers passés-.

En politique, il est illusoire, voire chimérique, de parler éthique entre Etats, car seuls les intérêts triomphent. En journalisme, l'enjeu est tout autre depuis la génération de Jean-Paul Marat (assassiné le 13 juillet 1793 à Paris) qui a inculqué aux consciences humaines que le journalisme est une prise de position pour l'intérêt public, et que l'ADN même du métier est de défendre une éthique d'engagement pour la vérité qui construit et forge l'opinion publique face à la chose politique.

Et puisque nous évoquons les notions d'éthique et de public, il est notoire que l'intérêt des nations pour l'éthique est particulièrement important. Chose que le journalisme devrait toujours défendre avec vigueur et humilité, sachant que les intérêts des Etats sont essentiellement politiques, tandis que les intérêts des nations sont plutôt historiques et humains. L'un défend des intérêts, quand l'autre défend des valeurs. L'un est purement tactique, l'autre profondément stratégique.

La récente crise hispano-marocaine,

une de plus, nous donne l'occasion d'éprouver ce dilemme profond (plutôt cette fracture profonde) entre éthique et politique, de nos confrères ibériques, qui (malheureusement) ont aussitôt penché vers des postures de jugement de valeur, pour la simple raison qu'il s'agit du Maroc. Une attitude qui conforte l'idée que le problème «Maroc» est une pathologie (chronique?) caractéristique de la pensée journalistique espagnole. Est-ce l'esprit Don Quichotte qui subsiste toujours chez nos voisins du Nord, quand bien même nous sommes au XXI^{ème} siècle? Cet esprit du «noble chevalier, l'idéaliste, qui se bat contre des moulins à vent, le rêveur qui prend ses hallucinations pour des réalités, le fantasque, le maître et son valet, les pieds sur terre, le valet prosaïque. C'est un couple que nous retrouvons encore dans notre réalité, à la fois alliés et adversaires. C'est un duo qui résiste aux temps qui changent». (comme disait l'écrivain allemand Günter Grass)

Un exemple (trivial mais significatif): si nous nous risquons à une réponse en tant que journalistes marocains en réaction aux écrits du journaliste Ignacio Cembrero, qui ne perçoit du Maroc qu'une succession d'informations négatives, c'est l'Association de la presse madrilène (APM) qui monte au créneau arguant, en guise de défense de notre confrère Ignacio, qu'il est «menace» par divers médias marocains. Relevons d'ailleurs que notre collègue, spécialiste du dossier

Maroc (il est d'ailleurs le seul journaliste espagnol à avoir interviewé le Roi Mohammed VI, interview qui a eu lieu à Ouarzazate au Sud-est du Maroc), ne change jamais de perspective dans son jugement du pays en ceci qu'il prend pour argent comptant tout ce qui est anti-Maroc.

(L'APM «a exprimé son soutien au journaliste Ignacio Cembrero face aux menaces proférées à son encontre par divers médias marocains proches du gouvernement de ce pays, pour son information dans El Confidencial sur la crise ouverte entre Madrid et Rabat»). Au regard de l'éthique journalistique de l'APM, les écrits de Cembrero sont sacrés du simple fait de ses origines. Tandis que nous, confrères marocains, n'avons pas le droit de le désapprouver, même lorsque nous savons oh combien notre ami Ignacio est proche du groupe militaro-politique espagnol.

Permettez-nous de penser que cette mascarade est une insulte à notre intelligence et à celle du public !

Chaque crise est une occasion de tester les valeurs humaines, politiques et déontologiques des nations. Pour nos voisins ibériques, qui pour nous sont «les gens du Nord» (sublime chanson de Jacques Brel), évoquer le respect du droit européen bafoué par l'Etat espagnol lorsqu'un individu pénètre dans l'espace Schengen avec un faux passeport et une fausse identité, souligner que l'Espagne a nié sa présence sur son territoire les 17 et 18 avril derniers, avant de reconnaître l'avoir admis pour

«raisons humanitaires ... au-delà d'être fautifs, on pourrait aller jusqu'à parler là d'une forme d'arrogance de l'Espagne».

Qu'en est-il du respect de l'Etat de droit en posant des questions sur le jugement d'un présumé coupable d'une longue liste d'accusations, avec le respect de toutes les conditions d'un procès équitable, à savoir rester sur le sol européen, pour garantir sa présence devant les juges ? Est-ce là un privilège exclusif aux pays du «nord» ? Pourquoi est-ce si difficile d'être entendu comme journaliste «du Sud», qui pose des questions qui dérangent chez les «gens du Nord» ? Sans doute parce que vous vous trouvez «au Sud de la vérité».

Chaque nouvelle crise nous démontre davantage encore, comme l'a dit le grand José Saramago, Prix Nobel de littérature : «Qu'au fond ce qui est tragique, c'est l'impossibilité d'être quelqu'un d'autre», lorsque c'est «la morale de Don Quichotte» qui prime chez nos voisins espagnols.



Par Lahcen Laassibi



Les PDG sont le problème

ExxonMobil a récemment annoncé un plan quinquennal pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et diffuse des publicités proclamant son engagement pour un avenir vert. Le géant du tabac Philip Morris vante ses plans pour aider les fumeurs à arrêter de fumer. Facebook appelle à de nouvelles réglementations Internet. Et ces mesures interviennent moins de deux ans après que la Business Roundtable, représentant les PDG des plus grandes entreprises américaines, a publié une déclaration appelant les entreprises à servir toutes les parties prenantes.

Pendant des décennies, les chefs d'entreprise et les universitaires éminents ont cru que le seul engagement des entreprises était envers leurs actionnaires. Auparavant un point de vue marginal, la publication d'un éditorial du New York Times par Milton Friedman en 1970 – « La responsabilité sociale des entreprises est d'augmenter leurs bénéfices » – a déplacé cette perspective vers le courant dominant. Il a pris un nouvel élan dans le monde universitaire à la suite d'un certain nombre d'articles de Michael Jensen de la Harvard Business School, qui a apporté un soutien théorique et empirique à la doctrine de Friedman. Par exemple, dans un article influent, Jensen et Kevin Murphy de l'Université de Californie du Sud ont estimé que le salaire moyen du PDG n'augmentait que de 3,25 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ de valeur créée, soulignant la nécessité d'un lien encore plus étroit entre la rémunération des dirigeants et la valeur actionnariale.

Mais cette recherche universitaire suivait plus qu'elle ne menait la tendance. Dans les années 1980, des PDG comme Jack Welch de General Electric et des dizaines de sociétés de conseil en gestion avaient déjà normalisé la préoccupation de la valeur actionnariale. Les entreprises ont com-

mencé à réduire leurs effectifs, à limiter la croissance des salaires et à délocaliser des tâches, le tout au nom d'une meilleure valeur ajoutée pour les actionnaires.

Bien que les partisans de la primauté des actionnaires n'auraient pas approuvé le type de fraude qui est devenu associé à Enron, WorldCom et d'autres, il était facile de voir comment une obsession pour l'augmentation du cours des actions pouvait conduire certains dirigeants à aller trop loin. Il est maintenant de plus en plus admis que la maximisation de la valeur actionnariale ne devrait pas être le seul objectif d'une entreprise. Moins évident, cependant, est le modèle qui devrait être adopté à la place.

Doit-on élaborer une nouvelle charte des dirigeants pour qu'ils se sentent habilités à prendre en compte un ensemble plus large d'intérêts ? La Business Roundtable semble le penser. Mais je mets en garde contre toute solution qui donne encore plus de discrétion à la direction. Le problème avec la primauté des actionnaires n'était pas seulement qu'elle créait une obsession pour les cours des actions et dressait les travailleurs contre les actionnaires ; c'est qu'il a donné une quantité énorme de pouvoir aux cadres supérieurs.

De nombreux PDG dirigent désormais leur entreprise selon leur propre vision personnelle. Il y a très peu de surveillance sociale et la rémunération des dirigeants a grimpé en flèche. Malgré les difficultés sans précédent causées par la pandémie, les PDG d'entreprises durement touchées ont remporté des dizaines de millions de dollars l'année dernière.

Lorsque des PDG aux pouvoirs démesurés reçoivent un mandat vague pour défendre les intérêts des parties prenantes comme ils l'entendent, les abus ne manqueront pas de s'ensuivre. Certaines entreprises pourraient consacrer des millions de dollars au projet favori de leurs PDG (que ce soit

le Metropolitan Museum of Art ou un programme d'école à charte préféré), ou à des causes « philanthropiques » qui ne sont en réalité que des formes voilées de trafic d'influence.

Dans le cadre de la structure actuelle des incitations, rien n'empêche les entreprises de collecter d'énormes quantités de données sur les consommateurs, de priver les travailleurs et les citoyens de leur pouvoir et d'établir de nouvelles formes tyranniques de surveillance – même si elles font la publicité de leur philanthropie et de leur vertu. Il n'y a certainement rien qui les empêche de poursuivre une automatisation excessive pour réduire les coûts de main-d'œuvre, détruisant des emplois juste pour gagner quelques dollars de plus pour les actionnaires. Le moyen d'inverser ces tendances antisociales passe par une approche à deux volets qui est très différente de ce que préférerait la Business Roundtable.

Premièrement, les contraintes juridiques et institutionnelles pesant sur les cadres supérieurs doivent être renforcées. Pendant trop longtemps, les gestionnaires ont évité les poursuites pénales pour comportement criminel. Même les abus colossaux qui ont conduit à la crise financière de 2008 sont restés presque entièrement impunis. Comme journaliste Jesse Eisinger souligne, paysage juridique exécutif convivial d'aujourd'hui doit beaucoup à ambitieux, la tendance des procureurs égoïstes évitent des accusations criminelles contre les entreprises et les gestionnaires afin de poursuivre leur carrière.

Plus important encore, une législation est nécessaire pour établir des lignes rouges plus claires. Il ne devrait pas être laissé aux PDG de décider s'ils doivent s'engager dans une évasion fiscale abusive et ensuite se payer avec le produit.

Il ne devrait pas être facultatif pour les entreprises de réduire leur empreinte carbone. Et nous devons de toute urgence réorienter le changement technologique en éloignant les entreprises de l'automatisation incessante. Ces questions portent toutes sur nos perspectives de maintien d'une société qui fonctionne ; ils ne doivent pas être laissés au bon vouloir de PDG intéressés.

Le deuxième volet est complémentaire du premier. ExxonMobil, Philip Morris et Facebook sont des signaux de vertu parce qu'ils subissent une pression croissante de la part de la société civile, et non parce que leurs PDG sont soudainement devenus plus respectueux de l'intérêt public. Ce genre de pression est maintenant nécessaire pour bloquer toute réforme qui donnerait encore plus de latitude aux dirigeants. Mais l'activisme civique fonctionne mieux lorsque les lois spécifient ce qui est considéré comme un comportement d'entreprise inacceptable, que ce soit l'évasion fiscale, l'automatisation excessive, la pollution ou des astuces comptables pour enrichir les actionnaires et les dirigeants avides.

Il n'y a aucune raison de croire qu'ExxonMobil, Philip Morris et Facebook se sont engagés à remanier leurs modèles commerciaux socialement destructeurs. Leurs efforts de relations publiques reflètent la pression qu'ils ressentent. L'activisme civique commence à fonctionner, et il pourrait devenir encore plus efficace.

Mais cela nécessitera une meilleure organisation et des exigences plus fortes envers les entreprises – et non des campagnes de blanchiment conçues pour désamorcer les critiques et démobiler les critiques.

La responsabilité des entreprises est trop importante pour être laissée aux dirigeants d'entreprise.

Par Daron Acemoglu
Professeur d'économie au MIT

Un policier contraint d'utiliser son arme de service à Marrakech

Un inspecteur de police exerçant dans le cadre des patrouilles de sécurité chargées de lutter contre le crime à Marrakech a été contraint, mercredi après-midi, à utiliser son arme de service pour neutraliser le danger émanant d'un repris de justice multirécidiviste qui a tenté d'agresser les éléments de la police avec une arme blanche et une bonbonne de gaz.

Les patrouilles de police étaient intervenues pour interpeller l'individu en question, qui était recherché au niveau national pour des affaires d'attentat à la pudeur avec violence et de trafic

illégal de boissons alcooliques, indique la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

Le suspect a opposé une résistance lors de l'intervention sécuritaire et a tenté de s'attaquer aux éléments de la police, contraignant ainsi l'inspecteur de police à tirer en l'air trois balles de sommation avant de blesser le mis en cause avec deux balles pour refus d'obtempérer, ajoute le communiqué.

Les opérations d'investigation menées dans le cadre de cette affaire ont permis la saisie de

quantités d'eau de vie, destinées à la commercialisation, ainsi que des équipements et des armes blanches utilisés par le suspect pour menacer les éléments de la police, poursuit le communiqué.

Le mis en cause a été transféré à l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires, avant de décéder, souligne le communiqué.

La Brigade nationale de la police judiciaire (BNPJ) a été chargée de diligenter une enquête judiciaire sous la supervision du parquet compétent afin d'élucider les circonstances de cette affaire, conclut la DGSN.

Le grand parc de Tamesna ouvre ses portes

Le grand parc de Tamesna a ouvert récemment ses portes au grand public. S'étalant sur une superficie de 13 hectares, le parc se situe au cœur de Tamesna et vient renforcer son positionnement de ville verte. A travers l'aménagement de son espace végétal, minéral et récréatif, ce Parc central offre un nouveau lieu de villégiature pour ses habitants. Il comprend des circuits de mise en forme, des circuits pédagogique et découverte avec jardin andalou et des espaces de repos équipés. De plus, un jardin exotique en terrasse surplombe le plan d'eau qui le traverse. En termes d'espace vert, ce parc s'ajoute à la forêt urbaine avec ses espaces de jeux pour enfants, ses circuits de promenade ainsi que des espaces ouverts pour les loisirs et les activités récréatives. La ville dispose également d'un second parc qui fait la jonction avec la commune de Sidi Yahia Zaërs et propose aux populations un skate parc, deux terrains de proximité et des espaces de jeux et d'activités pour les enfants et les jeunes.

A mi-chemin entre Temara et Skhirat, la ville nouvelle de Tamesna a été lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2007 et fait partie des grands projets urbains struc-



tuants. Elle compte aujourd'hui plus de 56.000 habitants intramuros et 86.000 au niveau de la conurbation, contribuant à réduire la pression sur la métropole Rbati. La ville attire à la fois de nouveaux venus mais également des hommes affaires attirés par sa zone industrielle située à un carrefour stratégique entre les différents pôles écono-

miques du Royaume avec une ouverture sur l'internationale. « La nouvelle dynamique qu'a adoptée Al Omrane permet de renforcer l'attractivité de Tamesna et de mieux l'intégrer dans son environnement urbaniste et dans le bassin de la région de Rabat-Salé-Kenitra », a déclaré Tayeb Daoudi, Membre du Directoire et Président du

Conseil d'administration de la filiale. « La pandémie a d'ailleurs rendu encore plus la ville attractive en lui permettant de mieux mettre en valeur ses atouts durant cette période à travers une offre complète, plus adaptée souvent à des coûts beaucoup plus compétitifs que celui de la métropole sur laquelle elle est adossée », a complété Abdehakim Zidouh, DGA de la filiale de Tamesna.

La ville a depuis sa création mobilisé un investissement de plus de 10 milliards de DH et s'étale sur 840 hectares. Actuellement, elle dispose de 53 équipements, dont 25 établissements d'enseignement, 5 administrations, 3 centres de santé, 3 maisons de jeunes et autant de centres sociaux ainsi qu'un complexe culturel, véritable chef d'œuvre architectural. Un campus universitaire est en cours de réalisation, depuis septembre dernier et sera achevé en septembre 2022.

La Fondation Cheikh Zaid Ibn Soultane a choisi la ville en juin 2020 pour implanter un complexe résidentiel de 500 logements et un centre hospitalo-universitaire qui viendra s'ajouter aux 3 centres de santé et à l'hôpital d'une capacité de 45 lits en cours de construction.

Ouverture d'une enquête sur l'implication présumée de trois individus dans une affaire de chantage

La brigade de la police judiciaire du district de sûreté d'Anfa à Casablanca a ouvert, mercredi, une enquête judiciaire sous la supervision du parquet compétent pour déterminer les circonstances de l'implication présumée de trois individus, dont un brigadier de police exerçant à Mohammedia dans une affaire de chantage.

La police judiciaire du district de sûreté d'Anfa avait reçu une plainte de la victime présumée, qui prétend avoir fait l'objet de menaces et d'extorsion d'une somme d'argent de la part d'un fonctionnaire de police sous

prétexte de l'obliger à honorer un engagement financier vis-à-vis d'un deuxième suspect dans cette affaire, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Le fonctionnaire de police et le deuxième mis en cause, ainsi qu'un troisième suspect qui serait impliqué dans ces actes criminels, ont été interpellés, a ajouté la même source.

Les trois prévenus ont été placés en garde à vue pour les besoins de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent pour élucider cette affaire, a conclu le communiqué.

Affaire d'homicide volontaire et mutilation de cadavre à Tanger

Arrestation d'un étudiant près de Zagora

Les éléments du service provincial de la police judiciaire de Ouarzazate ont interpellé mercredi après-midi, en coopération avec leurs homologues de Tanger, un étudiant âgé de 28 ans pour son implication présumée dans une affaire d'homicide volontaire avec mutilation de cadavre, dont a été victime un médecin à Tanger.

Le suspect a été appréhendé au domicile de sa famille dans la commune rurale de "Tiguemmi Lajdid", à dix kilomètres de la ville de Zagora, sur la base d'informations précises fournies par la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), soulignant que les expertises techniques et investigations ont mis à

jour des preuves sur l'implication présumée de cet individu dans la commission de ces actes criminels.

Les services de police à Tanger avaient réalisé mardi les constatations sur le corps mutilé à l'arme blanche d'un médecin retrouvé à l'intérieur de son domicile à Beni Makada, avant que les investigations ne permettent d'identifier le suspect et de l'arrêter mercredi après-midi, souligne la DGSN.

Le mis en cause a été mis à la disposition du service préfectoral de la police judiciaire de Tanger pour les besoins de l'enquête, diligentée sous la supervision du parquet compétent, en vue de déterminer les tenants et les aboutissants de cet acte criminel, ainsi que ses motifs et mobiles, a conclu la DGSN.

Ancelotti, entraîneur tout en rondeur retrouve de la hauteur

Portrait



“Carlo ne s’énervé jamais”: signée Paolo Maldini, la phrase résume la personnalité de l’entraîneur Carlo Ancelotti, adepte du management doux qui reprendra la saison prochaine les rênes du Real Madrid pour reconstruire l’équipe après une saison blanche, la première depuis 2015.

Après une courte expérience à Everton, “Il Mister” italien retrouve à 61 ans un club qu’il a déjà entraîné deux ans (2013-2015) et qui paraît davantage à la hauteur de son palmarès: trois Ligues des champions et un sacre national dans quatre des cinq grands championnats où il a exercé (Italie, Angleterre, France, Allemagne). Ne manque que la Liga...

Une collection de trophées accumulée grâce à un style tout en flegme et retenue, que seul son fameux sourcil gauche levé trahit à l’occasion.

La méthode, qui a fait ses preuves, a moins fonctionné ces dernières années, en témoignent ses points de chute à Naples puis Everton, des clubs d’un standing inférieur aux habitudes de l’Italien après son échec -relatif- à la tête du Bayern Munich où il a remporté la Bundesliga en 2017 en prenant la succession de Pep Guardiola.

“Carletto” avait été éjecté de Bavière après une sèche défaite 3-0 contre le PSG en phase de groupes de Ligue des champions en 2017. Il s’était mis à dos une partie du vestiaire, en particulier les

anciens, Franck Ribéry, Arjen Robben et Thomas Müller. Une première pour Ancelotti réputé pour sa proximité avec ses joueurs.

Maldini, l’ancien capitaine de l’AC Milan, a décrit par le passé son entraîneur d’alors comme un “gentil gros ours” incapable de coups de sang: “Ça ne peut arriver que quand il mange car une fois qu’il tient une fourchette, il faut une armée pour l’arrêter!”

Ce calme, cette bonhomie, et aussi une immense expérience avaient valu à Ancelotti le soutien et l’affection des poids lourds du Real lors de son premier

passage, dont Cristiano Ronaldo. Cela n’avait pas suffi en 2015 à sauver sa tête après une fin de saison décevante du club espagnol, qu’il a pourtant guidé en 2014 vers sa dixième C1, la tant attendue “Decima”.

Entre ces souvenirs et ses attaches familiales —son épouse est hispano-canadienne—, Ancelotti avait toutes les raisons de retrouver un jour la Maison blanche. D’autant que son remplaçant, l’Espagnol Rafael Benitez, n’avait pas convaincu. Et qu’avec Zinédine Zidane, l’adjoint de l’Italien pendant une saison, c’est finalement un entraîneur au style similaire à celui d’Ancelotti qui a mené le Real à un triplé historique en Ligue des champions (2016-2018).

De fait, l’expérimenté Italien au physique empâté, à l’épaisse chevelure plus sel que poivre et aux traits d’humour ravageurs, a appliqué la même recette gagnante dans tous ses précédents clubs, où il a souvent endossé le costume de pacificateur.

Au Real (2013-2015), ses talents de diplomate ont aidé à panser les plaies d’un vestiaire mis à feu et à sang par son prédécesseur, José Mourinho.

Au Paris SG, où il signe en décembre 2011, il a échoué la première année à remporter le championnat de France avant d’y parvenir en 2013. Surtout, le technicien s’était échiné à aplanir les tiraillements dans l’effectif, se montrant souple avec les stars comme Zlatan Ibrahimovic et paternaliste avec les es-

poirs comme Marco Verratti.

À Chelsea, propriété de l’exigeant magnat russe Roman Abramovitch, il a décroché le titre de champion d’Angleterre en 2010 dès sa première année et même réalisé un doublé inédit avec la Cup, avant d’être remercié en 2011.

Le club de sa vie reste cependant l’AC Milan, où l’enfant de Reggiolo, dans le nord de l’Italie, s’est révélé.

D’abord joueur de l’ombre entre 1987 et 1992 puis entraîneur entre 2001 et 2009, le technicien a passé 13 ans dans le club lombard, où il s’est rompu à la diplomatie -et aux intrigues- de couloir. Comme joueur, ce milieu besogneux a gagné deux Ligues des champions (1989 et 1990) sous les ordres du légendaire Arrigo Sacchi.

Comme entraîneur, il a dépoüssié le palmarès des Rossoneri avec une Coupe d’Italie en 2003, un titre de champion en 2004 et deux Ligues des champions en 2003 et 2007, outre une finale homérique perdue en 2005 contre Liverpool.

Avant Milan, Ancelotti a joué à Parme puis à la Roma et a été international à 26 reprises. Et ses expériences sur le banc l’ont mené à la Reggiana (où il a débuté, en Série B, en 1995), à Parme et à la Juventus, où il ne s’est pas imposé entre 1999 et 2001.

Il a également été adjoint de son mentor, le sélectionneur italien Arrigo Sacchi, au Mondial-1994, achevé à la troisième place.



Entre ces souvenirs et ses attaches familiales, le technicien italien avait toutes les raisons de retrouver un jour la Maison blanche



La pandémie plonge 100 millions de travailleurs de plus dans la pauvreté, selon l'ONU



000_9B3961

La pandémie de Covid-19 qui fait rage depuis 17 mois a plongé plus de 100 millions de travailleurs supplémentaires dans la pauvreté, révèle l'ONU mercredi, une situation liée à la chute des heures de travail et à l'évaporation de bons emplois. Et la crise est loin d'être finie, l'emploi ne devant retrouver son niveau d'avant cette crise sanitaire qu'en 2023, met en garde l'Organisation internationale du travail (OIT) dans un rapport annuel.

A la fin de 2021, le monde comptera encore 75 millions d'emplois de moins que si la pandémie, qui a commencé en Chine, n'avait pas eu lieu. Et même fin 2022, le retard ne sera pas rattrapé, avec 23 millions d'emplois de moins que s'il n'y avait pas eu la crise sanitaire qui a déjà fait plus de 3,5 millions de morts.

"Se remettre de la Covid-19 n'est pas seulement un pro-

blème de santé", a estimé le patron de l'OIT, Guy Ryder, soulignant qu'"il faudra aussi surmonter les dégâts sévères causés aux économies et aux sociétés".

"Sans un effort délibéré en vue d'accélérer la création d'emplois décents et de soutenir les membres les plus vulnérables de la société et la reprise dans les secteurs économiques les plus touchés, les effets de la pandémie pourraient se faire sentir pendant des années sous la forme de pertes de potentiel humain et économique et de plus de pauvreté et d'inégalité", a-t-il prédit.

Le rapport de l'OIT montre que quelque 205 millions de personnes devraient être sans emploi en 2022, soit bien plus que les 187 millions de 2019. Mais ces statistiques officielles cachent une réalité beaucoup plus sombre parce que le nombre des heures travaillées s'est effondré.

En 2020, ce sont 8,8% de toutes les heures travaillées qui se sont évaporées par rapport au dernier trimestre de 2019, soit l'équivalent de 255 millions d'emplois à temps plein.

Et même si la reprise économique pointe dans certaines régions du monde, à la fin de l'année il manquera toujours l'équivalent de 100 millions d'emplois à temps plein. "Ce manque d'emplois et d'heures de travail vient s'ajouter aux niveaux élevés du chômage, du sous-emploi et des mauvaises conditions de travail" qui prévalaient avant la crise sanitaire.

Même si la situation de l'emploi doit s'améliorer quelque peu au cours du second semestre de cette année, la reprise sera inégale, en particulier à cause du fossé qui sépare les taux de vaccination dans les pays riches de ceux des pays qui le sont moins.

Ces pays émergents et en développement auront aussi du

mal à mettre en place des plans de relance conséquents. Moins d'emplois et d'heures travaillées se traduit mécaniquement par plus de pauvreté.

Par rapport à 2019, 108 millions de travailleurs sont tombés dans les catégories de gens pauvres ou très pauvres, ce qui veut dire que les foyers qui dépendent d'eux doivent vivre avec moins de 3,2 dollars par jour.

La pandémie a effacé cinq ans de progrès. "Pour des millions de gens, la perte d'heures de travail combinée à un manque de protection sociale", a provoqué "une hausse dramatique" du nombre des pauvres qui travaillent, déplore M. Ryder.

Pour le travail des enfants et le travail forcé, ce sont des décennies d'efforts qui sont probablement parties en fumée. Et pour les deux milliards de personnes qui travaillent dans le secteur informel, les consé-

quences de la pandémie ont été catastrophiques comme pour les femmes qui ont quitté le marché du travail en masse, y compris dans les pays riches, pour s'occuper des enfants, privés d'école.

Un phénomène qui fait craindre à l'OIT qu'on n'en vienne à un retour aux situations liées aux traditions quant aux rôles des genres.

Deux autres points préoccupent l'organisation. Le premier est la chute de l'emploi des jeunes (-8,7% en 2020) plus de deux fois plus forte que les 3,7% de baisse affichés chez des travailleurs plus âgés.

Le second point est directement le fruit de la pandémie : la Covid long, à savoir des symptômes très divers qui affectent pendant des mois parfois les gens qui ont été contaminés.

Cela pourrait devenir "un phénomène économique et social, pas seulement médical", a mis en garde M. Ryder.

L'illégitimité du pouvoir algérien, installé par l'armée depuis 1962, n'a pas cessé de se détériorer

L'illégitimité du pouvoir politique en Algérie, installé par le Commandement militaire depuis 1962, n'a pas cessé de se détériorer, a souligné le chercheur algérien Madjid Benchikh.

"La gestion des ressources du pays par des institutions sans représentativité a favorisé la prédation et la corruption au profit de petits groupes constitués autour des dirigeants alors que de larges couches populaires sont en difficulté et de plus en plus marginalisées", a dénoncé cet ancien doyen de la Faculté de droit d'Alger.

Dans une tribune publiée par "Le Matin d'Algérie" sous le titre "Pas d'élections libres et honnêtes sans transition démocratique", le chercheur a fait observer que face à cette situation, la jeunesse n'avait ainsi d'autres choix que l'émeute ou la fuite vers l'étranger.

Et de relever que les élections en Algérie servent plus à ajuster les avantages des clientèles et les rapports de force au sein du système qu'à créer des institutions capables de répon-

dre aux aspirations des citoyens.

Il a souligné que ces "élections n'ont jamais servi à poser et encore moins à contribuer à régler les problèmes des populations", soutenant que comme chaque fois qu'ils veulent donner un vernis démocratique au "système politique autoritaire" qu'ils cherchent à conforter ou à sauvegarder, les dirigeants algériens appellent à des élections dont ils promettent, à longueur de discours, qu'elles seront "libres et honnêtes".

Le soulèvement du peuple algérien à partir de février 2019 a mis à nu ce système en montrant que derrière les discours et les Constitutions d'apparences démocratiques, il y a des institutions contrôlées par le pouvoir, a-t-il expliqué.

M. Benchikh a expliqué que c'est pourquoi le peuple clame, partout dans le pays depuis février 2019, qu'il rejette ce "système politique militarisé" et veut un "Etat de droit, démocratique et social". Alors que les dirigeants du système persistent dans le déni de la réalité et présentent même la représen-

sation et les arrestations arbitraires comme une défense des libertés et de la stabilité du pays, le peuple ne cesse de montrer qu'il sait ce que doit être les élections libres et honnêtes, a-t-il commenté.

Les Algériens savent que la liberté des élections exige le respect des libertés démocratiques et que leur honnêteté ne peut être assurée que s'ils participent à leur organisation en éliminant les mécanismes de contrôle et de manipulation qui les pervertissent, a-t-il noté, estimant que c'est la raison pour laquelle le peuple a décidé de recourir au boycott d'élections organisées par un système qu'il rejette.

Si l'on se fie aux discours des dirigeants algériens, les élections algériennes se déroulent toujours dans le respect des libertés démocratiques même sous l'égide du parti unique, ironise-t-il.

Du point de vue des citoyens, les élus et les partis ou organismes auxquels ils sont affiliés sont discrédités et ne peuvent en aucun cas jouer le rôle d'intermédiation indispen-

sable pour un fonctionnement normal du corps social, a-t-il regretté, ajoutant que l'absence de représentativité des partis est étroitement liée à la nature autoritaire du système politique.

Dans ce système, intronisé en 1962 et consolidé depuis, le pouvoir est détenu et contrôlé par un Commandement militaire qui, "depuis 1963, a choisis tous les chefs de l'Etat sans aucune exception et les a fait élire au premier tour de l'élection présidentielle", fait-il observer.

Il a ajouté que ce système affiche un multipartisme contrôlé qui peut faire illusion et peut même permettre l'existence de quelques partis et associations dotés d'une relative autonomie qui, au milieu de nombreuses difficultés, dans des périmètres limités et définis, peuvent énoncer des critiques contre les gouvernants.

"Mais en réalité, la plupart des partis, de nombreuses associations et des syndicats sont créés et fonctionnent sous la surveillance étroite d'un organisme politico-militaire qui dépend du Commandement

militaire", détaille le chercheur.

Appelé d'abord "Sécurité militaire", cet organisme, connu sous des noms divers des développements considérables et doté officiellement de prérogatives diverses en matière de police et de sécurité intérieure et extérieure, joue aussi le rôle d'une institution de contrôle de la vie politique, économique et sociale du pays, fait-il savoir.

Il est à la fois l'œil qui surveille et renseigne et l'aiguillon qui incite et oriente, poursuit ce juriste qui explique que cette situation ouvre ainsi la voie au travail de l'ombre et aux manipulations qui pervertissent toute la vie politique et rendent inopérantes les dispositions constitutionnelles et législatives.

Aucune élection ne peut dans ces conditions exprimer les aspirations des populations, a-t-il insisté, relevant que seule une période de transition démocratique peut permettre de sortir de l'impasse actuelle dans laquelle le pouvoir a plongé le pays.



Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

ACCIDENT	BLOCUS	POLI	REFUS CATÉGORIQUE	DISETTE	RAYON	JUS ROMAINS	FIN DE VERBE	TAPAGE
					SE RENDRE BIEN FAMILIER			
CHANGEMENT DE PEAU			ALTÉRE-RA					
COUCHE SUR LE TROTTOIR						EN HÂTE FLEUVE D'AFRIQUE	POISSON D'EAU POLICE	
CRACK		JOURNAL MÉDIocre	OISIF LOI DU SILENCE					
JEUNE RAT					MAL TOURNÉ CONNU			
NABOTS						NON RUSSE		
				CONTRÔLÉ		LETTRES DE GIACOMO	CONFORME À LA RAISON	POINTE DE L'ÉPÉE
À VOUS PÉTROLE BRUT	AIGRE	LETTRES DE CRÉTEIL COÛT			COUVERT DE BOIS AVOIR			
					CONSERVATEUR	POSSESSIF GRANDE TASSE		
CRI DU CORBEAU								
			TRÈS MINCE				EN SOMME	
FÊTU ANCIEN			PAREIL			HELLÈNE		

Solution mots flechés d'hier

SURFAC	A	COMPTÉ	VENTO DE	C	FLIC	A	CONCERNÉ	E	PROFESSEUR	PROFESSEUR
BOSMAN	B	AROUF							CRUË	
	S	R	I	N					OURS	
	S	R							ES	
		H							LA	
	C	A	E	N					EI	
	V	S							UM	
	M	I							AR	
	O	U	T	R	A	N	C	I	E	R
	O	N	D	E	E				R	E
		R	S						E	
		D	O						L	
		E	M						S	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmoutya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadhi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
0522 62.09.72

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT.

- I. Petites tables p our les dames.
- II. Donna une importante fonction.
- III. N'a pas passé la porte – Toubib.
- IV. Faîte par un malin – Pas tout de peu.
- V. Ouvre un capital – Dans la cafetière – Shakespeare nous a donné celle des rois.
- VI. Cheveu vert – Non au tribunal.
- VII. Sort de l'ordinaire – La moitié du tsar.
- VIII. Contrôle.
- IX. Cité mayemaise – A un oeil sur le bureau.
- X. Feras de la bile.

VERTICALEMENT.

- 1. Font la police.
- 2. Se lancerait – Refuge pour Lionel.
- 3. Numéro de périodique – Petit prix de l'euro vision.
- 4. Sabras le champagne – A isolé le cérium.
- 5. Il y a du monde sur cette route.
- 6. Soulèvement pas complètement suivi Dit pour s'envoyer en Fair.
- 7. S'est agrandie récemment – Couvert d'ardoises.
- 8. 3 points – Au bout de la langue – Brame dans le mauvais sens.
- 9. Serres.
- 10. Sont dans une armée mais sans arme.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	O	B	J	E	C	T	I	V	E	S
II	B	O	U	B	O	U		I	N	O
III	J	U	R	E	R	A	I	E	N	T
IV	E	L	A	N		S	E	N	A	T
V	T	L		I	C		N	N		I
VI	S	E	N	S	A	T	I	O	N	S
VII		S	O	T	S		S	I	D	I
VIII	U		D	E	S	O	S	S	E	E
IX	L	I	A		O	S	E	E		R
X	M	I	L	A	N	A	I	S	E	S

Grilles de sudoku

Facile

		3		8				
5				4		6	9	
9		7	2			5	4	
	5	2		8	1			
		6	5	3	2	8		
			6	7		2	5	
	1	5			3	4		9
	7	9		5				2
					8		1	

Moyen

2			8	4	5			
8	5			1				9
		6		7				
							9	
4	8		3	9	6		7	5
	3							
				3		8		
6				8			2	7
			7	6	9			1

Difficile

			7			6		8
4				2				3
	3			9				
					2	8	5	
5	7			6			1	4
	2	4	5					
				5			3	
6				1				2
1	9			4				

Expert

						2		
2		6						3
8	5		7		6	2		
9				4				
1	2						9	6
				8				5
		3	8		4		5	2
	4					6		9
		1						

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

4	5	7	3	6	1	9	8	2
6	2	8	9	4	7	5	3	1
3	1	9	8	5	2	6	7	4
5	9	2	6	1	8	3	4	7
7	8	3	5	2	4	1	9	6
1	4	6	7	9	3	8	2	5
2	6	4	1	3	9	7	5	8
8	3	5	4	7	6	2	1	9
9	7	1	2	8	5	4	6	3

Moyen

2	9	6	5	8	4	1	3	7
7	3	8	1	6	9	4	2	5
4	1	5	7	3	2	8	9	6
3	5	9	4	2	8	6	7	1
1	4	7	6	5	3	9	8	2
8	6	2	9	1	7	3	5	4
9	2	1	3	7	6	5	4	8
5	8	3	2	4	1	7	6	9
6	7	4	8	9	5	2	1	3

Difficile

6	5	7	8	2	1	9	4	3
3	8	4	9	6	7	2	5	1
2	1	9	4	3	5	6	8	7
9	3	8	5	1	4	7	6	2
4	6	1	2	7	8	5	3	9
7	2	5	3	9	6	4	1	8
8	7	3	6	4	9	1	2	5
1	4	2	7	5	3	8	9	6
5	9	6	1	8	2	3	7	4

Expert

6	2	5	4	9	8	7	3	1
8	7	4	1	6	3	9	5	2
3	9	1	2	7	5	6	4	8
4	6	8	9	2	7	5	1	3
2	1	3	6	5	4	8	9	7
9	5	7	8	3	1	4	2	6
5	3	2	7	4	6	1	8	9
1	4	6	3	8	9	2	7	5
7	8	9	5	1	2	3	6	4

Economie

Des entreprises polonaises intéressées à investir dans les provinces du Sud du Royaume

Des entreprises polonaises ont manifesté leur intérêt d'investir dans les provinces du Sud du Royaume devenues des pôles d'attraction à haute valeur ajoutée.

Lors d'une visite effectuée, récemment à Glowno au centre de la Pologne, à des usines de fabrication de conteneurs à usages civil et militaire, de véhicules de pompiers et d'équipements de transport et de logistique, l'ambassadeur du Maroc à Varsovie Abderrahim Atmoun a signé une déclaration d'intention pour le lancement d'une unité de production dans les provinces du Sud du Royaume.

Outre l'ambassadeur, la déclaration a été signée par le président du directoire de Chimide Polska, Krzysztof Teodor Biesiadecki et Zbigniew Siuta, membre du directoire de la société Zamet-Glowno, indique un communiqué de l'ambassade du Maroc à Varsovie.

M. Krzysztof Teodor Biesiadecki a justifié son choix de s'installer au Maroc par « le climat de stabilité dont jouit le Royaume, sa dynamique de développement et les réformes audacieuses lancées par S.M le Roi Mohammed VI », rapporte la MAP.

L'ambassadeur du Maroc a saisi cette occasion pour souligner le potentiel d'investissement et les opportunités d'affaires qu'offre le Royaume, devenu un véritable hub pour le marché africain.

M. Atmoun a, dans ce contexte, affirmé que les provinces du Sud du Royaume sont devenues une zone d'investissements par excellence, et ce grâce à leurs nombreux atouts fiscaux et géographiques.

La délégation polonaise, qui a souligné son intérêt à investir au Maroc, a exprimé sa volonté d'effectuer prochainement une visite de prospection dans le Royaume.

Selon le communiqué de l'ambassade, Zamet Glowno et Chimide Polska sont également spécialisées dans l'installation d'hôpitaux de campagne. Elles ont mis en œuvre conjointement plus de 2.500 projets et coopèrent avec le ministère polonais de la Défense nationale, le commandement des forces terrestres, la marine et le service d'incendie de l'Etat polonais.

Le déficit s'est réduit à fin avril

Le déficit commercial du Maroc continue de se résorber au titre des quatre premiers mois de l'année 2021, selon les chiffres publiés par l'Office des changes.

Sur les quatre premiers mois de l'année, il s'est allégé de 4,2% (2.782MDH) grâce au dynamisme des exportations qui ont enregistré un accroissement de 18.729MDH ou +22,3% plus important que celui des importations (+15.947MDH ou +10,7%).

Par rapport à la même période de 2019, les exportations ont progressé de 1.034MDH tandis que les importations accusaient une baisse de 3.537MDH, a indiqué l'Office.

«La hausse des importations de biens (+10,7%) s'explique par l'augmentation des achats de la quasi-totalité des groupes de produits, principalement, des produits finis de consommation (+7.845MDH), des demi-produits (+3.241MDH), et des biens d'équipement (+2.606MDH)», a souligné l'Office.

Quant aux approvisionnements en produits énergétiques, les statistiques montrent qu'ils ont enregistré une légère baisse de 177MDH, note-t-on dans les indicateurs mensuels des échanges extérieurs du mois d'avril 2021 de l'Office des changes.

Selon la même source, la hausse des importations des produits finis de consommation (+24,7%) s'explique «essentiellement par la hausse des achats des parties et pièces pour voitures de tourisme (+51,6%) et ceux des voitures de tourisme (+36,2%)».

Il faut dire qu'après une baisse observée au cours de l'année 2020, suite aux répercussions de la pandémie de Covid19 sur plusieurs pans de l'économie nationale, les importations de ces deux produits sont reparties à la hausse atteignant des niveaux supérieurs à ceux réalisés en 2019.

Soulignons également la hausse des importations des demi-



produits qui ont bondi de 10% pour atteindre 35.650MDH à fin avril 2021 contre 32.409MDH une année auparavant, suite principalement à la hausse des achats des fils, barres et profilés en cuivre (+54,1%).

Quant aux achats des biens d'équipement, les données recueillies indiquent qu'ils sont passés de 36.599MDH à fin avril 2020 à 39.205MDH à fin avril 2021, soit une hausse de 7,1%.

A noter que «la part de ces deux groupes de produits dans le total des importations à fin avril 2021 se situe à 45,3%», a précisé l'Office des changes.

En hausse de 22,3% (+18.729MDH), les exportations sont passées de 83.895MDH à fin avril 2020 à 102.624MDH au

terme des quatre premiers mois de l'année en cours.

Selon l'Office, cette hausse a concerné les ventes de la majorité des secteurs, principalement le secteur de l'automobile, celui des phosphates et dérivés et celui du textile et cuir.

Après analyse, il apparaît que les exportations du secteur automobile se sont établies à 29.522MDH à fin avril 2021 contre 18.155MDH une année auparavant. Ce qui correspond à une amélioration de +62,6% (+11.367MDH).

Précisons que cette évolution est attribuée à la hausse des ventes du segment de la construction et celles du segment du câblage qui ont respectivement progressé de +71,9% et +50,4%. Et que ces exportations sont supérieures à celles réalisées durant la même période en 2019, comme l'a rappelé l'Office dans sa note.

En raison principalement de la hausse des ventes de l'acide phosphorique (+1.606MDH) et celles des engrais naturels et chimiques (+1.127MDH), les exportations des phosphates et dérivés se sont inscrites en hausse de 16,9% (+2.629MDH), atteignant 18.173MDH à fin avril 2021 contre 15.544MDH à fin avril 2020. Alors que les ventes de phosphates ont accusé une légère

baisse de 4,6% (-104MDH). Elles se sont élevées à 2.167MDH à fin avril 2021 contre 2.271MDH une année auparavant.

S'agissant des exportations du textile et cuir, qui ont bondi de 22,8% (+2.017MDH) à fin avril 2021, l'Office des changes justifie cette évolution par les ventes des vêtements confectionnés et celles des articles de bonneterie qui ont enregistré des hausses respectives de 24,1% (+1.305MDH) et de 37,3% (+608MDH).

La même source indique que «des exportations du secteur agriculture et agroalimentaire, celles de l'électronique et l'électricité et celles des autres extractions minières affichent des hausses respectives de 3,2%, 33,9% et 53,9% à fin avril 2021».

Dans sa note, l'Office des changes annonce toutefois que la hausse des exportations (+22,3%) a été atténuée par la baisse des ventes du secteur aéronautique, qui ont diminué de 10,8% (-541MDH). En effet, elles n'ont atteint que 4.470MDH à fin avril 2021 contre 5.011MDH à fin avril 2020.

Ainsi, «la part de ce secteur dans le total des exportations perd 1,6 point s'établissant à 4,4% contre 6% une année auparavant», souligne l'Office.

Alain Bouithy

La plupart des indicateurs repartent à la hausse à l'exception des voyages

La FMT et la FCMCIS s'associent pour accompagner les traiteurs et les professionnels du secteur

La Fédération marocaine des traiteurs (FMT) et la Fédération des Chambres marocaines de commerce, d'industrie et de services (FCMCIS) ont signé, récemment, une convention de partenariat pour former, encadrer et accompagner les traiteurs et les professionnels du secteur à travers des programmes de long terme, et ce après la crise liée à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Conclue lors d'une réunion, tenue mercredi dernier entre les membres du bureau exécutif de la FMT sous la présidence de Mohamed Rahal Essoulami et le président de la

FCMCIS, Omar Moro, cette convention s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de la FMT visant à mettre à niveau et réglementer le secteur, en particulier après la crise asphyxiante liée au Covid-19, laquelle a permis de relever des dysfonctionnements de taille, indique un communiqué de la FMT.

Cette rencontre a été aussi l'occasion pour les deux parties de discuter de plusieurs sujets en lien avec une série de revendications consistant en la fixation de la date de la reprise de l'activité, l'accélération du versement des indemnités au profit des salariés du secteur, l'instauration de financements exceptionnels

pour couvrir les charges liées à la reprise, outre l'exonération fiscale pour les exercices 2020/2021, fait savoir la même source.

A cette occasion, M. Moro, cité par le communiqué, a réaffirmé l'engagement de la FCMCIS à poursuivre la collaboration avec la FMT pour dépasser cette crise, ainsi que la coordination avec l'ensemble des services extérieurs et départements ministériels concernés afin d'atténuer les répercussions économiques et sociales de la pandémie, et ce dans l'espoir de mettre en œuvre les dispositions de ladite convention dans les plus brefs délais.



Al Omrane améliore son chiffre d'affaires au premier trimestre

Le chiffre d'affaires (CA) consolidé du Groupe Al Omrane a atteint 686,4 millions de dirhams (MDH) au premier trimestre 2021, en hausse de 48% par rapport à la même période une année auparavant.

Cette hausse s'explique par les efforts déployés par le Groupe avec la mobilisation de l'ensemble de ses collaborateurs, indique l'entreprise dans un communiqué sur ses indicateurs trimestriels.

Parallèlement, Al Omrane a profité de la dynamique des mises en chantier pour lancer 20 nouveaux projets d'une consistance de 7.034 unités de production nouvelle contre 806 unités au premier trimestre de l'année 2020, fait savoir la même source.

Au 31 mars 2021, l'endettement net affiche, pour sa part, une légère baisse par rapport au 31 décembre 2020 en ligne avec le plan de financement du Groupe.

En dépit d'un contexte économique national et sectoriel encore difficile en raison des répercussions de la pandémie de Covid-19 qui perdurent, le début d'année marque toutefois des signes d'une légère reprise de l'activité, soutenue notamment par la campagne nationale de vaccination massive, fait observer le Groupe.

Aussi, grâce à son plan de relance, Al Omrane reste en phase avec ses engagements stratégiques et les niveaux d'investissement prévus.

L'Institut CDG et 212 Founders se penchent sur l'avenir des start-up fintechs au Maroc

L'écosystème marocain des start-up fintechs a été au centre du second rendez-vous de l'édition 2021 du cycle de conférences "Regards vers le futur", organisé récemment par l'Institut CDG en partenariat avec 212 Founders de CDG Invest.

Modéré par Youssef Mamou, program director de 212 Founders - CDG Invest, le webinaire a réuni quatre experts qui ont échangé leurs expériences et points de vue sur le thème "Quel avenir pour les start-up fintechs au Maroc ?", indique-t-on dans un communiqué de l'Institut CDG.

Il s'agit de Abdelhakim Agoumi, directeur du pôle services à la clientèle et canaux alternatifs de CIH Bank, Abdeslam Alaoui Smaili, directeur général de HPS, Yassine Regragui, expert en fintech et ex-cadre dirigeant de la société Alipay du groupe Alibaba et Jean-Michel Huet, associé au cabinet Bearing-Point, indique la même source.

Mettant en lumière la réalité de l'écosystème des fintechs au Maroc,

la rencontre a offert un éclairage nouveau sur la profondeur du marché national, la nature des interactions entre ses différents acteurs, mais aussi ses contraintes et ses perspectives d'évolution, rapporte la MAP.

Plusieurs questions ont été soulevées à cette occasion, notamment celles ayant trait à l'évolution et à la transformation des usages des clients, à l'agilité des acteurs en place, ainsi qu'aux aspects relatifs à la réglementation. La rencontre a été également l'occasion d'échanger autour des ingrédients de la réussite et des mesures d'accompagnement à mettre en place afin de favoriser l'éclosion de l'écosystème des fintechs au Maroc.

En outre, le débat a fait émerger plusieurs idées qui ont fait consensus parmi les experts qui ont pris part au webinaire, notamment le fait que la fintech est un moyen d'innover et de développer de nouveaux usages pour les clients, mais aussi de nouvelles manières de construire des partenariats entre entreprises. Le champ investi ne se limite pas aux moyens de paiement et de transferts de fonds, il concerne d'autres volets, notamment l'assurance et le financement.

Les participants ont aussi relevé que les fintechs ont investi des créneaux où les banques ne pouvaient pas offrir leurs services de manière optimale, ajoutant que le facteur technologique est certes important, mais l'autonomie et l'agilité le sont encore plus pour faire émerger de nouvelles idées.



Aujourd'hui, les banques rattrapent leur retard et innover en partenariat avec les fintechs, notamment via des solutions d'open banking, ont-ils poursuivi, notant qu'elles se positionnent naturellement elles-mêmes en tant que fintechs au service des nouveaux usages de leurs clients.

Ils ont toutefois fait observer que le secteur de la fintech marocain accuse un certain retard par rapport à d'autres pays africains. Ceci est largement dû au bon niveau de bancarisation au Maroc et à la préférence prononcée des utilisateurs pour le cash. Le changement des habitudes de paiement est un fait sociologique qui prend du temps. L'adoption de solutions de paiement mobile par les grandes banques de la place pourrait néanmoins positivement influencer

les habitudes des utilisateurs.

Les experts ont également estimé que le développement de l'écosystème des fintechs au Maroc est tributaire de la volonté des banques à partager leur expertise, leur savoir-faire, leurs données clients ainsi que leurs agréments avec des start-up porteuses de projets innovants. Le partage des données clients en open banking est crucial pour le développement du secteur.

Ils ont aussi mis l'accent sur la réglementation marocaine qui fait adhérer l'ensemble des utilisateurs à un système de confiance. Elle ne pose pas de freins particuliers au développement des fintechs. Toutefois, la place gagnerait à formaliser un cadre réglementaire pour l'open banking. Le développement de l'écosystème bénéficierait également

de la mise en place d'une plateforme unique, conjointement par l'ANRT et Bank Al-Maghrib, regroupant tous les acteurs (banques, opérateurs télécom, start-up, etc.) où chacun pourrait proposer une offre de services relevant de son segment.

Les participants ont souligné que l'Etat a un rôle à jouer pour faciliter l'adoption de nouveaux usages, notamment en étant lui-même utilisateur de ceux-ci. Il faut aussi développer l'esprit d'innovation, d'entrepreneuriat et de prise de risque chez les jeunes et les moins jeunes. Innover ne se limite pas à proposer de nouvelles idées, mais concerne aussi le fait de savoir « vendre » ses idées : trouver des mentors, convaincre des partenaires, monter des business plans, chercher et assurer des financements, etc.



Cycle de conférences
« Regards vers
le futur »

Maroc/Royaume-Uni: Aligner la relance post-Covid avec les ODD

Le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, Mohamed Benchaâboun, et l'ambassadeur du Royaume-Uni au Maroc, Simon Martin, ont convenu mardi à Rabat de collaborer davantage en matière d'alignement de la relance post-Covid avec les objectifs du développement durable (ODD).

L'alignement de la relance post-Covid, en particulier l'action du Fonds Mohammed VI pour l'investissement, avec les ODD figure parmi les principaux sujets de collaboration retenus lors de la rencontre entre MM. Benchaâboun et Martin, qui ont réaffirmé leur détermination à renfor-

cer davantage les relations de coopération bilatérale entre les deux pays, ainsi que le partenariat en matière de lutte contre le réchauffement climatique, indique un communiqué du ministère.

Il s'agit également de la mobilisation du secteur financier marocain pour la mise en œuvre de la Contribution déterminée au niveau national (NDC) ainsi que de la coordination entre les deux pays en matière d'action climatique, rapporte la MAP citant la même source.

Lors de cette rencontre, MM. Benchaâboun et Martin ont passé en revue l'état de la coopération économique et commerciale bilatérale entre les deux pays. A cet

égard, ils se sont félicités de l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2021, de l'Accord d'association entre le Maroc et le Royaume-Uni, lequel accord qui, au-delà de la préservation du partenariat existant entre les deux pays, devrait permettre de poser les bases d'une coopération plus forte et élargie entre les deux partenaires pour les années futures.

Cette rencontre a été l'occasion pour l'ambassadeur britannique d'évoquer les efforts du Royaume-Uni en matière de climat en tant que pays président de la prochaine Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP26), prévue

à Glasgow en novembre 2021.

Pour sa part, M. Benchaâboun a rappelé l'engagement fort du Maroc en faveur du climat et du développement durable, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Cet engagement, a-t-il soutenu, est concrétisé par les initiatives lancées dans plusieurs domaines ainsi que les réformes engagées à différents niveaux (institutionnel, réglementaire, financier, etc.).

Cette rencontre s'est déroulée en présence de Charlotte Beck, conseillère économique et Jenny Pierce, chargée des affaires économiques et de politique extérieure auprès de l'ambassade.

Art & culture

Le Festival de Cannes dévoile sa très attendue sélection officielle

Qui briguera la Palme d'Or aux côtés de Wes Anderson, Leos Carax et Paul Verhoeven ? Le Festival de Cannes devait dévoiler jeudi une sélection officielle qui s'annonçait très riche, après l'annulation de l'édition de l'an dernier. Le président du Festival, Pierre Lescure, et son délégué général Thierry Frémaux devaient tenir leur traditionnelle conférence de presse pour présenter les contours de cette 74e édition, qui se tiendra du 6 au 17 juillet.

Du côté des films, la sélection s'annonce faste, avec de nombreux cinéastes de renom sur les rangs pour succéder à la Palme d'Or 2019, "Parasite" du Sud-Coréen Bong Joon Ho. Le Festival a déjà distillé ces dernières semaines les noms de trois premiers élus qui seront soumis au jury présidé par le New-Yorkais Spike Lee, premier Afro-Américain à occuper cette fonction. "Annette" marquera le retour sur les écrans du cinéaste Leos Carax, auteur des "Amants du Pont neuf" en 1991 et dont le dernier film, "Holy Motors" a bientôt dix ans. Présentée en ouverture du festival, cette comédie musicale rock, dont la bande originale et le scénario sont signés du mythique groupe américain Sparks, réunit deux stars : Marion Cotillard et Adam Driver.

Dans un tout autre genre, Paul Verhoeven ("Basic Instinct", "Elle"), cinéaste dont les films ont un parfum de scandale, promet de ne pas laisser indifférent avec "Benedetta", un film sur une nonne

lesbienne au XVIIIe siècle, interprétée par Virginie Efira.

Et l'Américain Wes Anderson présentera "The French Dispatch", un film tourné à Angoulême, dans le sud-ouest de la France, qui était déjà prêt pour l'an dernier et pourra fournir son quota de stars au tapis rouge: outre Bill Murray, l'acteur fétiche du réalisateur, le casting réunit Tilda Swinton, Timothée Chalamet, Adrien Brody, et côté français, Léa Seydoux et Mathieu Amalric. Abondance de films oblige, le milieu se perd en conjectures sur les heureux élus qui pourraient les rejoindre.

D'anciens lauréats sont pressentis, dont l'Italien Nanni Moretti, Palme d'Or en 2001 pour "La Chambre du fils", qui devrait très certainement revenir avec "Tre Piani". Peut-être aussi le mystique Apichatpong Weerasethakul (Palme d'Or 2010) pour son premier film en anglais hors de Thaïlande ("Memoria"), avec Tilda Swinton et Jeanne Balibar, ou bien Jacques Audiard (Palme d'Or 2015) avec "Les Olympiades". Plusieurs réalisatrices peuvent prétendre intégrer la sélection : Jane Campion, l'unique femme à avoir déjà décroché la Palme d'Or, en 1993, pourrait présenter "The Power of the Dog", mais aussi les cinéastes Mía Hansen-Love, Claire Denis (pour un film écrit avec Christine Angot) ou encore Emmanuelle Bercot dont le film "De son vivant" marquerait le grand retour de Catherine Deneuve sur

la Croisette, 57 ans après la Palme d'Or reçue par "Les Parapluies de Cherbourg".

Un blockbuster pourrait aussi s'inviter, probablement hors compétition, comme le dernier James Bond ou bien le prochain film de super-héros de Chloé Zhao, l'Américaine qui vient de remporter l'Oscar avec "Nomadland".

La conférence de presse devait aussi être probablement l'occasion pour Cannes de détailler ses projets et engagements en matière de parité, de diversité ou d'environnement, des sujets désormais incontournables pour le secteur.

Et, bien sûr, de rassurer sur les mesures sanitaires, un préalable indispensable au retour des stars. Pour le moment, les indicateurs épidémiologiques en France permettent d'envisager un été serein, mais jusqu'au bout, les incertitudes liées au Covid-19 persisteront. La Mostra de Venise avait pu se tenir en septembre, avec un tapis rouge protégé des regards du public pour éviter les attroupements, mais où les stars pouvaient poser sans masque. La Berlinale, elle, s'était résolue en mars à organiser une édition en ligne.

A Cannes, annulé l'an dernier, si le déconfinement se poursuit comme le gouvernement l'a prévu, aucune jauge ne devrait être imposée dans les salles, mais la présentation d'un pass sanitaire (vaccination ou test PCR négatif) sera exigée.



Réouverture des cinémas, une lueur d'espoir pour l'industrie du 7^{ème} Art



Avec l'allègement des mesures restrictives, le rideau de la culture se lève, laissant entrevoir une reprise tant escomptée du 7^{ème} Art, avec une réouverture des salles obscures. Cette décision considérée comme un succès, applaudie par les acteurs du secteur cinématographique et par les cinéphiles, vient soulager une souffrance qui a duré près de 14 mois, engendrée par la crise mondiale du coronavirus.

Cette bonne nouvelle fait partie d'une batterie de mesures dont l'application a été décidée par le gouvernement, à compter du 1^{er} juin, au

vu des résultats positifs enregistrés dans la courbe des infections à la Covid-19 et des avancées importantes réalisées dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre cette pandémie.

Ces mesures concernent, entre autres, l'autorisation d'ouverture des salles de cinéma à hauteur de 50% de leur capacité dans le respect total et rigoureux de l'ensemble des mesures préventives.

La réaction des premiers intéressés ne s'est pas faite attendre, à l'exemple du "Cinéma Ré-

naissance" à Rabat, qui a exprimé son enthousiasme à la rencontre du public à travers un message sur sa page Facebook : "Chers cinéphiles, le jour tant attendu est enfin là. Rendez-vous très très vite".

Sur un ton de légèreté joyeuse, le "Cinéalas", qui a qualifié cet événement de "challenge", a précisé sur sa page Facebook que la "réouverture qui se fera au plus vite" est animée par "la joie" de retrouver le public. Une joie qui "donne des ailes".

Se réjouissant de l'annonce de la réouverture "partielle" des salles de cinéma, le président de la Fondation Tayeb Saddiki, Baker Saddiki, a relevé que la "revivification de la pratique artistique devrait constituer une opportunité pour repenser la pratique culturelle à l'aube post-Covid".

Avec la réouverture des salles obscures, M. Saddiki a appelé, dans son article consacré à la relance des salles de théâtre et de cinéma et publié sur le site d'information "le Collimateur", à déclencher une "réelle concertation nationale sur la culture de demain, avec pour objectif ambitieux l'émergence d'une réelle industrie créative compétitive, génératrice de richesses et d'emploi et qui participerait à un branding national aux standards internationaux".

"L'après-crise doit constituer une opportunité pour repenser notre avenir ; un avenir où la

culture et les arts devraient avoir un rôle éducatif, social et économique de premier plan", a-t-il affirmé.

Pour sa part, l'acteur Malek Akhmiss a estimé, dans une déclaration à la MAP, que cette réouverture des salles de cinéma, même partielle, est l'espoir d'un renouveau pour l'industrie cinématographique au Maroc, soulignant que l'étape post-Covid est une réelle opportunité à saisir afin de repenser le secteur culturel.

S'agissant des œuvres cinématographiques qui n'ont pas pu sortir en salles depuis leur fermeture, M. Akhmiss a cité l'exemple d'"Indigo" de Selma Bargach et "Diadème du Moussem" de Mohamed Hassini, deux films dans lesquels il a joué.

Touché de plein fouet par la crise du nouveau coronavirus, l'industrie cinématographique a basculé dans l'obscurité de ses salles. Cet écosystème vertueux, qualifié un certain temps de "non essentiel", a subi des pertes vertigineuses avec l'arrêt pur et simple de toutes ses activités, dressant ainsi un des tableaux les plus inquiétants.

C'est grâce à l'ingéniosité et à la créativité de son milieu que le 7^{ème} Art n'a cessé de se réinventer pour survivre face à une crise qui a mis à mal bien des secteurs, en poursuivant ses projets et en se tournant vers le streaming, comme ultime échappatoire.

Kevin Spacey revient au cinéma avec un tournage en Italie

L'acteur américain Kevin Spacey -dont la carrière avait volé en éclats en 2017 suite à des accusations d'agressions sexuelles aux États-Unis- revient au cinéma avec le coup d'envoi mercredi d'un tournage à Turin (nord de l'Italie), a annoncé la production.

Le comédien deux fois oscarisé campera un second rôle dans ce long-métrage dirigé par le réalisateur italien Franco Nero, qui joue aussi le rôle principal, indique un communiqué qui met en avant le "grand retour au cinéma" de l'Américain.

Le film intitulé "L'uomo che disegna Dio" raconte l'histoire d'un

vieil homme solitaire et aveugle, qui possède le don de dessiner au fusain le portrait de n'importe qui en entendant sa voix. Son secret va être dévoilé au grand jour par une émission télévisée qui va le rendre célèbre, avec son lot de jalousies, comme une fausse accusation de pédophilie émanant de l'un de ses élèves.

Kevin Spacey interprétera un détective enquêtant sur le cas, "prêt à faire n'importe quoi pour accroître sa notoriété", explique le synopsis du long-métrage. Il est doté d'un budget de 1,5 million d'euros, a précisé la production à l'AFP.

La vague d'accusations qui avait

arrêté net la carrière de Kevin Spacey fin 2017 a correspondu avec l'émergence du mouvement #MeToo, né de l'affaire Harvey Weinstein.

Limogé de la série "House of Cards" dont il était la vedette en jouant un homme politique sans scrupules, il fut aussi effacé d'un film de Ridley Scott, "Tout l'argent du monde". Sa dernière apparition au cinéma remonte à 2018, avec la sortie du film "Billionaire Boys Club".

Des poursuites pour attentat à la pudeur et agression sexuelle avaient été abandonnées en juillet 2019 contre l'acteur dans l'Etat américain du Massachusetts.



Bouillon de culture

Rabat-Comedy international film



Le Centre marocain pour les initiatives de développement a annoncé, jeudi, la tenue de la deuxième édition du Festival Rabat-Comedy international film du 12 au 26 juin en format digital, compte tenu de la situation sanitaire liée à la pandémie du nouveau coronavirus. Le comité de ce festival dédié au cinéma de comédie a visionné 274 œuvres cinématographiques issues de 56 pays avant de sélectionner pour la compétition officielle 24 courts métrages représentant 15 pays et sept long métrages issus de six autres, a indiqué un communiqué des organisateurs.

Plusieurs événements se tiendront en marge du programme cinématographique du Festival, avec notamment des rencontres avec des réalisateurs et un atelier d'écriture de comédie, a ajouté la même source. Les films seront diffusés sur la plateforme du festival en VOD en format Full HD, pour permettre une visualisation libre et optimum à tout moment de la journée et à via tout appareil électronique.

"Frère d'âme" de David Diop remporte le prestigieux Booker prize international



Le roman français "Frère d'âme" a remporté mercredi la version internationale du prestigieux prix littéraire britannique Booker Prize, qui récompense à la fois son auteur David Diop et sa traductrice britannique Anna Moschovakis.

David Diop, 55 ans, est ainsi devenu le premier auteur français à remporter ce prix, décerné aux livres étrangers traduits et publiés dans l'année au Royaume-Uni ou en Irlande. "Je suis extrêmement heureux d'avoir gagné, cela montre bien que la littérature n'a pas de frontière", a déclaré le romancier à l'AFP, jugeant "magnifique" que sa traduction ait permis à "la charge émotionnelle qui a touché les lecteurs français" d'être "prolongée dans le monde anglophone".

La traductrice Anna Moschovakis, par ailleurs poétesse reconnue, partage avec M. Diop les 50.000 livres (58.000 euros) venant avec ce prix, l'un des seuls à récompenser le rôle majeur des traducteurs.

Ce deuxième roman de David Diop, qui a été élevé au Sénégal et dont l'arrière-grand-père s'est battu pendant la Grande guerre, peut se lire comme un hommage aux combattants de ce conflit et notamment aux 200.000 africains ayant combattu dans l'armée française.

Le narrateur, Alfa Ndiaye, est un tirailleur sénégalais. Lors d'un assaut, son compagnon d'arme et ami d'enfance est grièvement blessé. Il supplie son ami de l'achever mais celui-ci ne peut s'y résoudre. Le livre raconte la tentative de rachat d'Alfa Ndiaye à l'égard de son compagnon, mort dans d'effroyables souffrances.

Malgré la "spécificité du contexte" qui parle plus aux lecteurs francophones, les "questions de la domination fondée sur la race et de la violence coloniale, qui existent partout dans le monde", ont su parler au jury anglophone, juge Mme Moschovakis. "Cette histoire de guerre, d'amour et de folie a un pouvoir terrifiant", a elle estimé dans un communiqué la présidente du jury, Lucy Hughes-Hallett, racontant que la "prose incantatoire et la vision sombre mais brillante" du roman avait "jeté un sort" à tous les membres du jury, "époustouflés".

Devant l'impossibilité de traduire le jeu de mots dans le titre français, Anna Moschovakis a intitulé la version anglaise "At Night All Blood is Black" ("La nuit tous les sangs sont noirs"). Cette phrase tirée d'un des premiers chapitres du roman avait déjà été évoquée comme titre potentiel "avec mon éditeur en France" (Le Seuil), avant sa publication en 2018, a confié M. Diop. Le romancier le trouve "tout à fait intéressant", car "il traduit bien la volonté du roman de suggérer que la guerre et sa violence touchent tout le monde, et que quand le sang s'écoule, il a la même couleur quels que soient les êtres humains". "Frère d'âme", déjà distingué par le Prix Goncourt des Lycéens ainsi que le prix suisse Ahmadou Korouma, a remporté la mise contre cinq autres finalistes: l'argentine Mariana Enriquez, le chilien Benjamin Labatut, la danoise Olga Ravn, la russe Maria Stepanova et le français Éric Vuillard.

Au total, 125 livres étaient cette année en compétition pour le Booker prize international.

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kammich

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
 DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

Avis d'appel d'Offres Ouvert N° 14/2021

Le 06/07/2021 à 10 h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix pour :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux d'élargissement et de renforcement de la RR508 du PK76+400 AU PK87+420-Province de Taza.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cinq Mille Dirhams (5 000,00 DHS)**

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : **(343 572,00) Trois Cent Quarante Trois Mille Cinq Cent Soixante Douze Dirhams.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique :

Pour les laboratoires installés au Maroc

Les laboratoires devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

ACTIVITE	Classe	Qualification
CQ	Contrôle qualité	2
		CQ 3 CQ 7 CQ 16 CQ 17
EL	EXPERTISE	3
		EL 3

Pour les Laboratoires non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de consultation.

N°4906/PA

المملكة المغربية
 Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

قطاع المياه والغابات
 Département des Eaux et Forêts
 المديرية الجهوية للمياه والغابات بحضرة التصحر للشمال الشرقي
 Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord Est

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° : 09/2021/DPEFLCD/GUE**

Le 28 Juin 2021 à 11 heure, il sera procédé dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de GUERCIF (Rue Mohamed VI, Guercif), à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **l'amodiation du droit de chasse pour le gibier sédentaire dans le territoire de la Direction Provincial des Eaux et Forêts et la Lutte Contre la Désertification de GUERCIF, en trois Lots:**

Numéro du lot	Commune Territoriale	Dénomination du lot	Superficie approximative (ha)	Type de gibier
01	SEBBAB	CHOULAL	1089	Gibier sédentaire chasse associative

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la Chasse et de la Pêche relevant de la DPEFLCD de GUERCIF.

Le cautionnement provisoire est fixé à Cinq mille Dirhams (5.000,00dirhams).

Les concurrents, peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé, au bureau d'ordre de la Direction Provinciale des Eaux et de la Lutte Contre la Désertification à GUERCIF.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Chaque offre doit comprendre deux plis scellés et cachetés

- Un pli contenant le dossier Administratif.
- Un pli contenant le dossier technique

1. Le dossier Administratif doit comprendre:

- Une demande d'admission rédigée sur papier timbré, mentionnant notamment le nom et l'adresse complète du siège de l'association, ainsi que le nom du lot pour lequel l'association présente sa soumission.
- Une Copie du statut de l'association certifiée conforme à l'originale.
- Une copie du Procès-verbal de l'Assemblée constitutive ou du dernier Procès-verbal de l'Assemblée Générale,
- Les récépissés de dépôt des statuts auprès des autorités locales;
- La liste des membres du bureau et des membres adhérents avec les références de leurs permis de chasse et de port d'armes ;
- Une attestation d'affiliation de l'association à la FRMC ;
- Une déclaration sur l'honneur écrite précisant que l'association ne dispose pas d'un autre lot pour le même type de gibier ;
- Un récépissé des versements des cautionnements provisoires afférents à chaque lot, tel que les montants de ces cautionnements sont fixés à l'article 9 du CPS;
- Le cahier des clauses spéciales dont toutes les pages doivent être paraphées. La dernière page est signée avec la mention « lu et accepté ».

Tout candidat est supposé avoir pris, entière connaissance du lot

2. Le dossier technique doit contenir les documents suivants:

- Les références techniques de l'association en matière cynégétique composée de :
 - 1) Un programme quinquennal (sur 5 ans) physique et financier des travaux destinés à assurer l'amélioration et l'aménagement cynégétiques du lot de chasse pour lequel il se porte candidat, accompagné d'un mémoire prévisionnel détaillant les opérations qu'il compte réaliser au cours de la première année du bail ;
 - 2) Un programme quinquennal détaillé relatif au repeuplement du lot en gibier d'élevage selon les normes et les conditions décrites à l'article 32 du CPS.
 - 3) deux engagements écrits :
 - de consacrer annuellement une somme, au moins égale au montant du prix annuel de location, à l'amélioration et à l'aménagement cynégétique dans le lot pour lequel il se porte titulaire ;
 - d'assurer le gardiennage à raison d'un minimum d'un gardien par 1.000 ha, le balisage et la signalétique de chaque lot pour lequel il se porte amodiatraire, en sus des travaux et des dépenses y afférentes objet des engagements prévus à l'article 32 du CPS.

5) Les certificats de résidence valides des adhérents résidant dans la(es) commune(s) territoriale(s) dont relève le lot ;

Les offres doivent être déposées dans une enveloppe extérieure contenant deux enveloppes distinctes et scellées, portant les mentions :

- « Enveloppe A: DOSSIER ADMINISTRATIF»
- « Enveloppe B : DOSSIER TECHNIQUE.»

Les informations suivantes doivent figurer sur l'enveloppe extérieure:

- A) L'adresse exacte du lieu de dépôt des dossiers de candidature (Direction provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de GUERCIF)
- B) L'appel d'offres correspondant à l'offre du soumissionnaire ;
- C) Le cas échéant, les numéros des lots pour lesquels l'offre est présentée;
- D) La mention « à ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis » ;
- E) Le nom du soumissionnaire (cachet de l'association) ;

- Les candidats désirant soumissionner pour plusieurs lots doivent fournir pour chaque lot une offre technique à part, sachant qu'ils ne peuvent devenir attributaires que d'un seul lot.

- L'examen des offres se fera lot par lot et ce suivant l'ordre prévu dans le présent appel d'offres.

N°4907/PA

عمالة إقليم تارودانت
دائرة أولاد تايممة
قيادة أولاد امحلة
جماعة الخنايف
* * *

اعلان

يعلن رئيس المجلس الجماعي الخنايف أن افتتاح البحث العلمي لمشروع تصميم تهيئة مركز جماعة الخنايف قد تم وضعه رهن إشارة العموم بمقر الجماعة وذلك خلال فترة زمنية مدتها ونهايتها شهر واحد ينطلق ابتداء من 07 يونيو 2021 ، وينتهي بتاريخ : 06 يوليوز 2021 الجاري ، وقد وضعت الجماعة سجلا في متناول الراغبين في إبداء شكاياتهم أو تعرضاتهم أو ملاحظاتهم لإدراجها وذلك بنفس المقر وخلال أوقات العمل الرسمية ، ويأتي ذلك تطبيقا لمقتضيات المادة 25 من القانون رقم 90/12 المتعلق بالتعمير الصادر بتنفيذه الظهير الشريف رقم : 1.92.31 بتاريخ 15 ذي الحجة 1412 هـ الموافق ل 17 يونيو 1992 م .

N°4908/PA

وزارة الداخلية
عمالة إقليم الصويرة
دائرة تمنار
قيادة سيمو
الجماعة الترابية سيمو

اعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الأولى

برسم سنة 2021

يعلن رئيس جماعة سيمو، تطبيقا لمقتضيات قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديث القطاعات العامة رقم 1175.11 الصادر في 27 أبريل 2011 بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الأولى، أنه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية والذي يفتح في وجه المساعدين الإداريين من الدرجة الثانية التابعين لميزانية جماعة سيمو، المتوفرين على الشروط النظامية والمتمثلة في اقدمية لا تقل عن ست سنوات، ويحدد عدد المناصب المتاحين في شأنها في منصب واحد (01) ويجرى هذا الامتحان بقر جماعة سيمو بتاريخ 2021/06/24.

تشتمل المباراة على اختبارات كتابية وشفوية :
أ (الاختبار الكتابي :

المعامل	المدة	مادة الاختبار
3	3 ساعات	اختبار كتابي علم : يتطرق بالقطاع المعني.
3	3 ساعات	اختبار كتابي خاص : يتعلق بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المتمتعين للدرجة الممتحن بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية.

ب (الاختبار الشفوي :

المعامل	المدة	الاختبار
3	ما بين 15 و 20 دقيقة	تناقش فيه لجنة الامتحان مع المرشح المواضيع الكتابية عند الاقتضاء، ومهامه وتخصصه وتختبر قدراته على ممارسة الوظائف او المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها.

هذا وعلى الموظفين الراغبين في المشاركة تقديم ترشيحاتهم إلى مصلحة الموظفين بالجماعة قبل تاريخ 2021/06/19 وهو آخر أجل لقبول الترشيحات.

N°4911/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
DAA

APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX

Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Draa-Tafileta, boulevard Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix :

AOO N°	Objets	Montant de la caution provisoire (DHS)	Date d'ouverture des plis	Estimation En DHS	Observation
08/2021/AREF-DT	ACQUISITION DU MATERIEL D'INTERNAT DESTINE AUX ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT RELEVANT DE L'AREF DE LA REGION DRAA-TAFILALET A ERRACHIDIA	20 000.00 Vingt mille dirhams.	30/06/2021 à 10h00	1 426 572.00 UN MILLION QUATRE CENT VINGT-SIX MILLE CINQ CENT SOIXANTE-DOUZE DIRHAMS ZÉRO CENTIME	Les échantillons seront remis au bureau des marchés de l'AREF DT au plus tard le 29/06/2021 à 16h30

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, à l'adresse précitée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit les envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse précitée ;
- ✓ Soit les déposés, contre récépissé, au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les envoyés électroniquement au portail des marchés publics conformément à l'arrêté n° 20-14 du 04-09-2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N°4909/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
DAA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 28/2021/GDE/NDH

Le 16 juillet 2021 à 10 h00, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la province d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour

ACHAT DE MANUEL ET FOURNITURE SCOLAIRE AU PROFIT DES ELEVES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA PROVINCE D'ESSAOUIRA DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE D'UN MILLION DE CARTABLE 2020/2021 :

- Lot n° 1 : ACHAT DE MANUEL SCOLAIRE AU PROFIT DES ELEVES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DANS LE MILIEU URBAINE RELEVANT DE LA PROVINCE D'ESSAOUIRA (PACHALIK ESSAOUIRA, PACHALIK TAMANAR, PACHALIK AIT DAUD, PACHALIK TALMEST, PACHALIK HANCHANE) DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE D'UN MILLION DE CARTABLE
- Lot n° 2 : ACHAT DE MANUEL ET FOURNITURE SCOLAIRE AU PROFIT DES ELEVES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DANS LE MILIEU RURAL RELEVANT DE LA PROVINCE D'ESSAOUIRA (CERCLE HANCHANE) DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE D'UN MILLION DE CARTABLE
- Lot n° 3 : ACHAT DE MANUEL ET FOURNITURE SCOLAIRE AU PROFIT DES ELEVES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DANS LE MILIEU RURAL RELEVANT DE LA PROVINCE D'ESSAOUIRA (CERCLE ESSAOUIRA) DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE D'UN MILLION DE CARTABLE
- Lot n° 4 : ACHAT DE MANUEL ET FOURNITURE SCOLAIRE AU PROFIT DES ELEVES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DANS LE MILIEU RURAL RELEVANT DE LA PROVINCE D'ESSAOUIRA (CERCLE AIT DAUD) DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE D'UN MILLION DE CARTABLE
- Lot n° 5 : ACHAT DE MANUEL ET FOURNITURE SCOLAIRE AU PROFIT DES ELEVES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DANS LE MILIEU RURAL RELEVANT DE LA PROVINCE D'ESSAOUIRA (CERCLE TAMANAR) DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE D'UN MILLION DE CARTABLE
- Lot n° 6 : ACHAT DE MANUEL ET FOURNITURE SCOLAIRE AU PROFIT DES ELEVES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES - COLLEGES RURAUX - RELEVANT DE LA PROVINCE D'ESSAOUIRA DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE D'UN MILLION DE CARTABLE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division des affaires administratives de la province. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante: www.marchespublic.gov.ma

Le montant du cautionnement provisoire est :

- pour le lot n° 1 :	13.000,00	Treize Mille dirham(s)
- pour le lot n° 2 :	30.000,00	Trente Mille dirham(s)
- pour le lot n° 3 :	30.000,00	Trente Mille dirham(s)
- pour le lot n° 4 :	13.000,00	Treize Mille dirham(s)
- pour le lot n° 5 :	30.000,00	Trente Mille dirham(s)
- pour le lot n° 6 :	30.000,00	Trente Mille dirham(s)

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit :

Lot 1 : l'estimation des coûts des prestations est: Cinq cent quatre-vingt-trois mille sept cent quinze Dirhams 05 Cts (583 715.05DHS).

Lot 2 : l'estimation des coûts des prestations est : Un million cent cinquante et un mille deux cent quinze Dirhams 31 Cts (1 151 215.31DHS).

Lot 3 : l'estimation des coûts des prestations est : Un million deux cent douze mille six cent six Dirhams 06 Cts (1 212 606.06DHS).

Lot 4 : l'estimation des coûts des prestations est : Six cent treize mille cent vingt-sept Dirhams 82 Cts (613 127.82DHS).

Lot 5 : l'estimation des coûts des prestations est : Un million quatre-vingt-onze mille cent quatre Dirhams 36 Cts (1 091 104.36 DHS).

Lot 6 : l'estimation des coûts des prestations est : Un million cinq cent mille treize cent Dirhams 51 cts (1 500 035.51 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la division des affaires administratives du secrétariat général de la province d'Essaouira.
- Soit déposer leurs plis contre récépissé à la division précitée.
- Soit envoyer par courrier électronique.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons, prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du secrétariat général de la province d'Essaouira, division des affaires administratives avant le 15 juillet 2021 à 16H00 (Heure limite pour le dépôt des prospectus ou autres).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°4910/PA


AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° HAO/IG/08/2021
**MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DU HOLDING AL OMRANE POUR LA
DEFINITION D'UN SYSTEME DE MANAGEMENT ANTI-CORRUPTION (SMAC)
SELON LA NORME 37001**

Le marché sera adjugé en lot unique.

Il sera procédé à l'ouverture des plis le **Mardi 29 Juin 2021 à 10h00** au siège du Holding Al Omrane sis au 5, Rue Boudoq, Mail Central - Hay Riad- Rabat.

La caution provisoire est fixée à la somme de **12.000,00 DH**.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublic.gov.ma) ou retiré auprès au bureau d'ordre du Holding Al Omrane sis au 5, Rue Boudoq, Mail Central, Hay Riad – Rabat.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement relatives aux marchés du Groupe Al Omrane.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : **750.000,00 DH TTC (Sept Cent Cinquante Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises)**.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège du Holding Al Omrane précité,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de la consultation joint au dossier d'appel d'offres.

N°4912/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
CERCLE ANEZI
CAIDAT IDAGOUGMAR
C.T IDAGOUGMAR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX**

Il sera procédé dans la **salle de réunion de la commune d'idagougmar** à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix selon le tableau ci-dessous :

N° A.O.O	Objet	date d'ouverture des plis	estimation du maître d'ouvrage en (DH)	la caution provisoire en (DH)
01/2021/BC	Travaux d'alimentation en eau potable du douar Tagtwaite Commune Idagougmar, Cercle Anezi, Province de Tiznit (1 ^{er} Tranche)	28 / 06 / 2021 à 11 heures	140.400,00	3.000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au siège de la commune d'idagougmar, cercle d'anezi, province de tiznit.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics :

« www.marchespublics.gov.ma »

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada-I 1434 (20-03-2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la commune d'idagougmar.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au siège de la commune précitée.
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics. Conformément à l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 4/09/2014.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

N°4915/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SECRETARIAT GENERALE
DIVISION DES AFFAIRES RURALES

**Avis d'Appel d'Offres pour la Location d'un Terrain Collectif pour la
réalisation de Projet d' Investissement Agricole**

Le Gouverneur de la Province de Khénifra lance un avis d'Appel d'offres pour la Location d'un terrain revenant à la Collectivité Ethnique pour la réalisation de Projet d'Investissement Agricole tel qu' il est mentionné dans le tableau ci-dessous :

N° dossier de location	Nom du Collectif	Collectivité Ethnique Propriétaire	Références Foncières	Lieu	Superficie Et Spécificité	Prix de Location d'ouverture
2532	BLEDE JMAA BOUFRAATE	AIT BOUKHAYOU	TF 3537/K	AIT FASKA AIT CHAAOU CAIDAT MY. BOUAZZA CERCLE AGULEMOUS PROVINCE KHENIFRA X :435273 Y :294577	-185 HA 40 ARES -VOCATION AGRICOLE ET PASTORALE - 120 HA LABOURABLE - 34 HA CARACTERE FORESTIER ET LE RESTE PASTORALE -4 SOURCE D'EAU	700 DH HA/AN

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des Affaires Rurales au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ou bien il peut être téléchargé du Site Internet de la Direction des Affaires Rurales : www.terrescollectives.ma.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Numéro 05.35.38.35.54.

Les Concurrents peuvent déposer contre récépissé leurs plis à la Division des Affaires Rurales province Khenifra à partir du 01/06/2021 jusqu' au 29/07/2021 à 15h dernier délais d'acceptation des Plis.

La Commission d'Ouverture des Plis se tiendra le **02/08/2021 à 15H 30MIN** au Siège de la Province au Bureau de Mr le Secrétaire général de la province.

N°4913/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH - SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE BIRARA
CAIDAT SOUK AYR
COMMUNE TERRITORIALE D'AYIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°: 07 / 2021

Le **29/06/2021 à 10H00**, il sera procédé à la salle des réunions, au siège de la commune territoriale Ayir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : ELARGISSEMENT DE LA PISTE GOUDRONNEE DE LAKOUASSMA RELIANT LA RP 2313 ET LA RR 301 A LA CT AYIR (IERE TRANCHE) -PROVINCE DE SAFI

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés au siège de la commune territoriale d'ayir, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Soixante Dix Mille Dirhams (70 000,00 Dhs)**.
-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: **Deux millions Huit Cent Quarante Deux Mille Neuf Cent Vingt Dirhams / (2 842 920,00 Dhs)/ T.T.C**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- * soit envoyer leur dossier par voie électronique au portail des marchés publics.
- * soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au Président de la CT Ayir ;
- * soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des Marchés au siège de la CT Ayir;
- * soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc devront fournir une copie certifiée conforme à l'original des certificats de qualification et de classification suivants :

Secteur	Classe	Qualifications Exigées
A : Construction	4	A2 : Travaux courant en Béton arme –maçonnerie pour bâtiment
B : Travaux routiers et voiries urbaines	4	B1 : Travaux de terrassement routier courant B3 : Ouvrage d'assainissement routiers et traitement de l'environnement B5 : Assise non traitée et Enduit superficiel

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°4914/PA

CONSTRUSARL
Au terme du Procès-Verbal de l'AGE du 04/05/2021 l'associé unique de la société SARL « CONSTRU-SARL » au capital de 10 000 Dirhams ayant son siège social à 36 Rue de Lille & Bd Emile Zola N°7 Belvédère-Casablanca, a décidé ce qui suit :

- Approbation de la cession de 100 parts sociales en faveur de Mr CHERKAOUI Najib Abdelhalim ;
- Démission de Mr CHERKAOUI Alaeddine de la gérance ;
- Nomination Mr CHERKAOUI Najib Abdelhalim en qualité de gérant ;
- Désignation de Mr CHERKAOUI Najib Abdelhalim en qualité de signataire social ;
- Modification statutaires. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Casablanca le 02 Juin 2021 sous le N° 780906

N° 4916/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
DAR BOUAZZA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 06/2021
(Séance publique)

Le lundi 28 Juin 2021 à 11 h , il sera procédé au siège de la Commune de Dar Bouazza à l'ouverture des plus afférent à l'appel d'offres sur offres de prix ouvert relatif à la fourniture de produits pharmaceutiques pour le BMH de la commune de Dar Bouazza . Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés relevant de la commune de Dar Bouazza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 DHS (Vingt mille DHS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage : 890 640,00 DHS TTC (Huit cent quatre-vingt-dix mille six cent quarante dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-8 du règlement de consultation.

N° 4917/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TIZNIT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 20/2021

Le 30/06/2021 à 10h00, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T.L.E de Tiznit Avenue Mohamed V Tiznit à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET : PC 2021 -Fourniture des granulats et matériaux de construction nécessaires à l'entretien courant du réseau routier classé relevant de la province de Tiznit
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETLE de Tiznit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat. : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 300,00 Dhs (Mille Trois Cent Dirhams)

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 90 048,00 Dhs (Quatre vingt dix mille quarante huit Dhs, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Tiznit.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4918/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE
D'INEZGANE
AIT MELLOUL
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02/2021/INDH

Le 15 Juillet 2021 à 10Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres

ouvert sur offres des prix ayant pour objet : l'achat de livres et de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2021 /2022, dans le cadre de l'initiative Royale « un million de cartables » en quatre lots séparés – PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL :

Lot 1 : Livres et Fournitures scolaires pour les élèves des établissements scolaires relevant de la commune Ait Melloul

Lot 2 : Livres et Fournitures scolaires pour les élèves des établissements scolaires relevant des communes Laqlia et Ouled dahou

Lot 3 : Livres et Fournitures scolaires pour les élèves des établissements scolaires relevant des communes Laqlia et Ouled dahou

Lot 4 : Livres et Fournitures scolaires pour les élèves des établissements scolaires relevant de la commune Temsia

Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : (20 000,00 DH) vingt mille dirhams pour chaque lot.

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à :

Lot n°1 : (1 356 442,00 DH TTC) Un million trois cent cinquante-six mille quatre cent quarante-deux Dirhams 00 Centimes TTC.

Lot n°2 : (1 485 143,80 DH TTC) Un million quatre cent quatre-vingt-cinq mille cent quarante-trois Dirhams quatre-vingt Centimes TTC

Lot n°3 : (990 580,14DH TTC) neuf cent quatre-vingt-dix mille cinq cent quatre-vingt Dirhams quatorze Centimes TTC.

Lot n°4 : (706 961,72DH TTC) Sept cent six mille neuf cent soixante et un Dirhams soixante-douze Centimes TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les transmettre par voie électronique via le portail marocain des marchés publics;

-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les échantillons exigés, pour chaque lot, par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, avant le 14 Juillet 2021 à 16H30Mn.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 4919/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
FES-MEKNES
PREFECTURE DE
MEKNES
Conseil de la Préfecture
de Meknès

Direction générale
des services /SETM
AVIS d'appel d'ouvert
N° 02/2021/DBM

Le 29 Juin 2021 à 10 heures, il sera procédé au siège du Conseil de la Préfecture de Meknès «sis à Avenue Abderrahmane Bnou zaidan, Annexe Agdal "ex-siège Préfecture al Ismailia" » à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

La vente de bois d'abatage des arbres sise propriété dite «Ajaabou » Commune Ain Leuh Province Ifrane

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Ressources Humaines, des Affaires Juridiques et du Patrimoine du Conseil de la Préfecture de Meknès. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le montant de la caution est fixé à la somme de : Deux milles dhs (2.000,00 DH).

L'estimation de coût de vente est fixée à la somme de : Vingt-trois mille cinq cent cinquante dirhams. (23.550,00 DH)

L'adjudicataire de l'appel d'offres doit s'acquitter séance tenante du montant de la vente majoré de 10% pour les frais de publicité de vente soit en espèce ou par chèque certifié.

Les concurrents peuvent:
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil de la Préfecture de Meknès.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer leurs plis électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 04 septembre 2014

Le dossier de chaque participant doit être déposé sous pli fermé indiquant :

- Nom et adresse du concurrent ;
- Objet de l'appel d'offres.
- La date et l'heure de l'ouverture des plis ;

- Une mention indiquant que le pli ne doit être ouvert avant l'ouverture des plis que par le président de la commission d'ouverture des plis relative à l'adjudication publique.

- Ce pli contient deux enveloppes séparées :

- La 1ère enveloppe fermée et paraphée contient le dossier administratif comprenant la mention : « dossier administratif » et doit contenir :
- Demande de participation à l'appel d'offres ;

- Acte d'engagement relatif à l'exécution de l'opération d'abatage de bois des arbres certifiée conforme ;

- Copie de la CI N ;

- Copie du registre de commerce ;

- L'originale de la Cauton bancaire ou du récépissé de la caution déposée auprès du trésorier préfectoral de Meknès.

- Copie du cahier de charges signée et légalisée, portant la , mention « lu et accepté »

- La 2ème enveloppe fermée et paraphée contient l'offre financière comprend la mention « offre financière ».

Il est prévue une visite des lieux le 16 Juin à 10h30 mn, rendez-vous au siège de la Commune Ain Leuh à la date et l'heure précitées.

N° 4920/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la

Recherche Scientifique
Académie Régionale
d'Éducation et de
Formation de la Région
Casablanca – Settat
Direction Provinciale de

Sidi Bennour
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS
N°07/SB/2021

Le 28/06/2021 A 10H30, il sera procédé, au siège de la direction provinciale de Sidi Bennour MENFPESRS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix, pour :

Externalisation Des Taches De Cuisson Aux Internats Et Cantines Des Etablissements Scolaires (Collèges, Lycées Et Ecoles Communautaires), Relevant De La

Direction Provinciale De Sidi Bennour. AREF CASABLANCA-SETTAT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement de bureau du service des affaires administratives et financières, des

Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine relevant de la direction provinciale Bd DAKHLA, Rue de Meknès, Sidi Bennour. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30 000,00 Dhs (Trente Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 173 440,00 Dhs (Deux Million Cent Soixante Treize Mille Quatre Cent Quarante Dirhams, TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des affaires administratives et financières, des Constructions, de l'Équipement et du Patrimoine relevant de la direction provinciale de Sidi Bennour MENFPESRS Bd

DAKHLA Rue de Meknès, Sidi Bennour.

• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'Appels d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les envoyer par courrier électronique au portail des marchés publics: <https://www.marchespublics.gov.ma>

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.

N° 4921/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Région Casablanca- Settat
Province de Settat
Cercle de Ben Ahmed
Caidat des Maarif et OD
M'hamed

Commune Territoriale
M'garto
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 01/2021

Le LUNDI 28 JUIN 2021 à 10. heures, il sera procédé, au bureaux du président de la commune Territoriale de MGARTO l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'Installation des Poteaux et câblage pour : Électrification 1^{er} Catégorie d'un ensemble de Foyers relevant de la Commune M'garto:

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau technique de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50 .000,00 dh (Cinquante Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de 1 746.480,96 dhs (Un Million Sept Cent Quarante Six Mille Quatre Cent Quatre vingt dirhams ,96 centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service technique communal

- Soit l'envoyer électroniquement au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les concurrents doivent avoir un agrément de l'Office national de l'électricité qui leur permet de travailler dans le réseau électrique basse tension (BT)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 4922/PA

CONSTITUTION
Sté «SADCOMPTA» SARL
Aux termes d'un acte S.S.P
à El Aioun en date du
15/02/2021, a été établi les
statuts d'une société à res-
ponsabilité limitée dont les
caractéristiques sont les sui-
vantes:
Dénomination: «SAD-
COMPTA» SARL.
Objet: Comptable Agrée.
Siège social: Hay Bougdim
Rue 18 n°16 El Aioun Sidi
Mellouk.
Durée: 99 ans.
Capital social: Cent Mille
Dirhams (100000.00dhs).
Les Associés: HASSANE
ES-SADKIA CIN N° FC729
propriétaire de 750 parts so-
ciales; MOHAMMED ES-
SADKIA CIN N°FC55751
propriétaire de 150 parts;
NAÏMA FAKIHI CIN N°
F348239 propriétaire de 100
parts.
Gérance: Mr HASSANE ES-
SADKIA CIN N° FC729.
Le dépôt légal a été effectué
au tribunal de lière Instan-
ce de Taourirt le
02/06/2021, sous le N°246,
R.C N° 1327.

N° 4923/PA

« SAID CAR » SARL AU
Suite aux statuts établis le
06/05/2021, il a été décidé
la création de la société
Dénomination : SAID CAR
Forme juridique : SARL AU
Capital social : 200 000,00
DHS (Deux Cent Mille Di-
rhams) divisé en deux
milles parts sociales de cent
dirhams chacune souscrites
intégralement libérées et at-
tribués à l'associé unique :
• Mr. SAID BENLACH-
HAB (2000 part)
Siège social:
• MAGASIN, N° 32 LOT
JBEL TGHAT 1 - FES
Objet social :
• LOUEUR DE VOITURES
SANS CHAUFFEURS
RC N°: 68125
La gérance : la gérance est
assurée par Mr. SAID
BENLACHHAB
Le dépôt légal a été effectué
au tribunal de commerce de
FES Le 01/06/2021 sous le
n°2658

N° 4924/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
CASABLANCA SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE SETTAT
CHAMALIA
CAIDA OULED SAID
CT KHEMISSSET
CHAOUIA
AVIS APPEL
D'OFFRE OUVERT
N°: KC 01/2021
Le 30/06/2021 à 11 heures,
il sera procédé au siège de
la commune de KHEMISSSET
CHAOUIA à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert concernant :
Travaux d'alimentation en
eau potable des douars :
OULED BOUNIF, SBABRA,
OULED SLII, LAM-
NAASSA, LAMARID,
SWATLA ET SNANKA A
LA CT DE KHEMISSAT
CHAOUIA PROVINCE DE
SETTAT.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès du
service technique de la
commune de KHEMISSAT
CHAOUIA.
Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics :
www.marchespublics.gov.

ma
- Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
Vingt Cinq Mille Dirhams
(25.000,00 dhs).
- L'estimation des coûts éta-
blie par le maître d'ouvrage
pour Travaux d'alimenta-
tion en eau potable des
douars : OULED BOUNIF,
SBABRA, OULED SLII,
LAMNAASSA, LAMARID,
SWATLA ET SNANKA A
LA CT DE KHEMISSAT
CHAOUIA PROVINCE DE
SETTAT est fixée à la
somme de Neuf Cent Quar-
ante Trois Mille Trois Cent
Quatre Vingt Dix Dirhams
TTC (943.390, 00 dhs).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par
courrier recommandé avec
accusé de réception au ser-
vice technique de la com-
mune de KHEMISSAT
CHAOUIA ;
- soit les déposer contre ré-
cépissé au bureau précité ;
- soit les déposer par voie
électronique dans le portail
des marchés publics confor-
mément à l'arrêté n° 20-14
du 04/09/2014 relatif à la
dématisation des procé-
dures de passation des
marchés publics.
- soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Il est prévu une visite des
lieux en coordination avec
le service technique de la
commune de KHEMISSAT
CHAOUIA le 16/06/2021 à
11h.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article n° 4 du règle-
ment de la consultation.
KHEMISSAT CHAOUIA le:
01/06/2021.

N° 4925/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture de
la Jeunesse et des Sports
Département de la Culture
DIRECTION REGIONALE
MARRAKECH - SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
ESSAOUIRA
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 04/DPMCE/2021
Le 29/06/2021 à 10 Heures,
il sera procédé, dans les bu-
reaux de Madame la Direc-
trice Provinciale du Direc-
tariat de la Culture à
Essaouira, à l'ouverture des
plis des architectes relatifs à
la consultation architectu-
rale pour l'étude architectu-
rale et suivi des travaux de
construction d'un centre
culturel de proximité à la
commune d'Ait Daoud,
Province d'Essaouira.
Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut être
retiré à la Direction Provin-
ciale de la Culture à Es-
saouira - sise à Quartier
Dunes - B.P : 347 Essaouira.
Il peut être également télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'état
www.marchespublics.gov.

Le budget prévisionnel
maximum, hors taxe, pour
l'exécution des travaux à

réaliser est de 3.000.000,00
DHS (Trois millions di-
rhams).
Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 100, 101 et 102
du décret n° 2-12-349 du 20-
03-2013 relatif aux marchés
publics.
Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
d'ordre mentionné dans
l'avis d'appel d'offres
- Soit envoyer par courrier
recommandé avec accusé
de réception au bureau pré-
cité
- Soit les remettre au prési-
dent du jury de la consulta-
tion architecturale au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Soit déposer les plis par
voie électronique conformé-
ment à l'arrêté du ministre
de l'économie et des Fi-
nances n° 20-14 du 4 sept
2014.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 04 du règlement
de la consultation architec-
turale.

N° 4926/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE CHICHAOUA
COMMUNE
SIDI MOKHTAR
Avis d'appel d'offres
ouvert
N°02/2021

Mardi 29 Juin 2021 à 11h
du matin il sera procédé au
siège de la commune de
Sidi Mokhtar à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offre n°02/2021 pour :
Forage de puits au jardin
Hay Takaddoum Sidi
Mokhtar
Le maître d'Ouvrage est le
président de la Commune
Sidi Mokhtar.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du service
des marchés publics de la
commune.

Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat
www.marchespublics.gov.
ma.

La caution provisoire :
deux milles cinq cent di-
rhams (2 500,00).

Estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixé à
la somme de : cent dix sept
mille sept cent trente Di-
rhams.93Cts (117 730.93
dhs TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles
27,29 et 31 du décret N° 2-
12-349 du 8 Joumada 1 1434
(20/03/2013) relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité ;
- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au service
des marchés de la com-
mune ;
- soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
- Soit les transmettre par
voie électronique au maître
d'ouvrage via le portail ma-

rocain des marchés publics,
www.marchespublics.gov.
ma ;

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 et 10 du règle-
ment de consultation.
N° 4927/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE
SKHIRATE-TEMARA
DIVISION BUDGET
ET MARCHE
SERVICE MARCHES
Appel d'offres ouvert
sur offres de prix
N° 1 /2021

Le 28 Juin 2021 à 10 H, il
sera procédé dans la salle
de réunion du secrétariat
général de la Préfecture de
Skhirate-Témara à l'ou-
verture des plis relative à L'ap-
pel d'offres ouvert sur offres
de prix pour : Achat de ma-
tériel et mobilier de bureau
pour l'équipement des
postes de commandement
répartit en deux lots séparés
à savoir :

Lot n°1 : Achat de matériel
de bureau
Lot n°2 : Achat de mobilier
de bureau.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès de :
bureau du service des mar-
chés de la préfecture de
Skhirate-Témara il peut
également être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés de l'état (www.mar-
chespublics.gov.ma).
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :

Lot n°1 : 5 000,00 Dhs (Cinq
Mille dirhams)
Lot n°2 : 5 000,00 Dhs (Cinq
Mille dirhams)

L'estimation est fixé à la
somme de :

Lot n°1 : 215 880,00 Dhs
(Deux Cent Quinze Mille
Huit Cent Quatre Vingt di-
rhams)

Lot n°2 : 222 600,00 Dhs
(Deux Cent Vingt Deux
Mille Six Cent Dirhams)

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doit être
conformes aux dispositions
des articles 27, 29 et 31 du
décret n° 2-12-349 du 20
Mars 2013 des marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité ;

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de la pré-
fecture de Skhirate-Té-
mara

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

- Soit les envoyer par voie
électronique dans le portail
des marchés de l'état
(www.marchespublics.gov.
ma) conformément à l'ar-
ticle 148 du décret 2-12-349
relatif aux Marchés Publics.
Pour les deux lots n°1 et 2,
Les prospectus exigés par le
dossier d'appel d'offre doi-
vent être déposés dans le
bureau d'ordre de la pré-
fecture de Skhirate-Témara
au plus tard le 25 Juin 2021 à
10 H.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.
N° 4928/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE SKHIRATE-
TEMARA
DIVISION BUDGET ET
MARCHE
SERVICE MARCHES
Appel d'offres ouvert
sur offres de prix
N° 2 /2021

Le 28 Juin 2021 à 11 H, il
sera procédé dans la salle
de réunion du secrétariat
général de la Préfecture de
Skhirate-Témara à l'ou-
verture des plis relative à L'ap-
pel d'offres ouvert sur offres
de prix pour : Achat de ma-
tériel de bureau pour l'équi-
pement du siège de la
préfecture de Skhirate Té-
mara.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré auprès de :
bureau du service des mar-
chés de la préfecture de
Skhirate-Témara il peut
également être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés de l'état (www.mar-
chespublics.gov.ma).
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : 148 080,00
Dhs (CENT Quarante-huit
Mille Quatre-vingt di-
rhams).

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doit être
conformes aux dispositions
des articles 27, 29 et 31 du
décret n° 2-12-349 du 20
Mars 2013 des marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bu-
reau précité ;

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de la pré-
fecture de Skhirate-Té-
mara

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit les envoyer par voie
électronique dans le portail
des marchés de l'état
(www.marchespublics.gov.
ma) conformément à l'ar-
ticle 148 du décret 2-12-349
relatif aux Marchés Publics.

Les prospectus exigés par
le dossier d'appel d'offre
doivent être déposés dans
le bureau d'ordre de la pré-
fecture de Skhirate-Té-
mara au plus tard le 25 Juin
2021 à 11 H.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.
N° 4929/PA

**OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)**
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DU NORD
ENTRETIEN
DU MATERIEL
INFORMATIQUE
ET VIDEOPROJETEUR
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT - N°
52DR9/C/F/2021
Séance publique
La Direction Régionale du
Nord de l'ONEE-Branche
Eau, sise à Tanger lance le
présent appel d'offres qui
concerne l'Entretien du
matériel informatique et vi-
déoprojecteur.

N° 4929/PA

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de la consultation.
Cette consultation est ou-
verte uniquement aux pe-
tites et moyennes
entreprises (PME) natio-
nales, aux coopératives,
aux unions de coopératives
et aux auto-entrepreneurs.
L'estimation du coût des
prestations s'élève à 240
000,00 DH TTC.
Le montant du cautionne-
ment provisoire est fixé à
3000DH ou son équivalent
en devise librement
convertible.
Le dossier d'appel d'offres
est téléchargeable sur le
portail marocain des mar-
chés publics à l'adresse :
<https://www.marchespublics.gov.ma/>.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré à l'adresse
suivante :
Bureau d'ordre de la Direc-
tion Régionale du Nord de
l'ONEE Branche eau.
Adresse : 6, Rue Melilla,
Castilla, Tanger.
- Téléphone : 05 - 39 - 32 -
85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39
- 94-02-08/05-39-94-39-71
Le dossier d'appel d'offres
est remis gratuitement aux
candidats.
Les plis des concurrents,
établis et présentés confor-
mément aux prescriptions
du règlement de la consulta-
tion, doivent être :
- Soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale du
Nord, 6, Rue Melilla, Cas-
tilla, Tanger, avant la date
et l'heure fixées pour la
séance d'ouverture des
plis.
- Soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction Ré-
gionale du Nord, 6, Rue
Melilla, Castilla, Tanger
avant la date et heure de la
séance d'ouverture des
plis.
- Soit remis au président de
la commission d'appel
d'offres en début de la
séance publique d'ou-
verture des plis.
L'ouverture publique des
plis aura lieu le Mercredi
07/07/2021 à 10h00 à la Di-
rection Régionale du Nord
de l'ONEE Branche eau, 6,
Rue Melilla, Castilla, Tan-
ger.
L'ouverture des envelo-
ppes se fait en un seul
temps.
Pour toute demande
d'éclaircissement, rensei-
gnement ou réclamation
concernant le présent appel
d'offres ou les documents y
afférents prière de contac-
ter la Division Achats de la
Direction Régionale du
Nord de l'ONEE-Branche
Eau
- Adresse : sise 6, Rue Me-
lilla, Castilla, à Tanger
Téléphone : 05- 39 - 32 - 85
- 18/20/25 - Fax : 05 - 39 -
94-02-08/05-39-94-39-71
Email : fferrasi@onee.ma -
ielhassani@onee.ma - las-
sera@onee.ma
Les cahiers généraux et le
règlement des achats de
l'ONEE sont consultables
et téléchargeables à partir
du site des achats de
l'ONEE-Branche Eau à
l'adresse
<http://www.onep.ma/>
(Espace Entreprise - ru-
brique Achats).

N° 4930/PC

« NURSERY ENTREPRISE CONCEPT »
Augmentation du Capital Social

Le procès verbal de la décision de l'associée unique en date du 10/05/2021 de la société « NURSERY ENTREPRISE CONCEPT SARL AU » sise à Casablanca, CASA NEARSHORE RDC BAT 9B N°4 SIDI MAAROUF immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous N°192629 a décidée :
1- D'augmenter le capital social de 160 000,00 dhs afin de le porter de 40 000,00 à 200 000,00 dhs par création de 1600 parts sociales nouvelles de 100 dirhams chacune en numéraires, souscrites en totalité, libérées et attribuées à Mme LYAMMOURI MALIKA.
2- Mise à jour des statuts Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 01/06/2021 sous le numéro 780661

N° 4931/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

SEANCE PUBLIQUE N° 33/INDH/2021

Le 29/06/2021 à 11h du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE L'OBSERVATOIRE PROVINCIAL POUR LA SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT A LA VILLE DE MIDELET -PROVINCE DE MIDELET.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **SINQ MILLE DIRHAMS (5 000,00 Dhs)**

L'estimation du coût des

prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : **(CINQUANTE SIX MILLE QUATRE CENT DIRHAMS (56 400.00 dhs))**
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Copies certifiées conformes à l'original de certificat d'agrément dans le domaine: D14 ; D15 et D16.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 4932/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Avis d'appels d'offres ouvert

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue Ialla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivants :

Avis d'appels d'offres ouvert SUR OFFRE DES PRIX

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES OUVERTURE	AGREMENT demandé
21/2021/INV.IFNI	ETUDES GEOTECHNIQUES, RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LYCEE QUALIFAIANT A LA COMMUNE RURALE ANFEG, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	SANS	90 000.00 DHS (QUATRE VINGT DIX MILLE DIRHAMS TTC)	06/07/2021 à 11H00	EG1-CQ1 catégorie4
22/2021/INV.IFNI	ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LYCEE QUALIFAIANT A LA COMMUNE RURALE ANFEG, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	SANS	100 800.00 DHS (CENT MILLE HUIT CENT DIRHAMS TTC)	06/07/2021 à 12H00	D14 D15 D16
23/2021/INV.IFNI	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LYCEE QUALIFAIANT A LA COMMUNE RURALE ANFEG, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	SANS	90 000.00 DHS (QUATRE VINGT DIX MILLE DIRHAMS TTC)	06/07/2021 à 15H00	Attestations

ET LA CONSULTATION ARCHITECTURALE SUIVANTE :

N° CA	OBJET	ESTIMATION DES TRAVAUX EN DHS HT	DATE/HEURES OUVERTURE
03/2021/CA-IFNI	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LYCEE QUALIFAIANT A LA COMMUNE RURALE ANFEG, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	5 000 000.00 Dirhams HT (CINQ MILLION DIRHAMS HORS TAXES)	06/07/2021 à 10H00

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics

- Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions de l'article 120 Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles Du règlement de consultation.

- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma

- Les concurrents peuvent Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

N°4936/PA

ROYAUME DU MAROC
Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable
Branche Eau
المملكة العربية
المكتب الوطني للكهرباء والماء الصالح للشرب
قطاع الماء

Avis de Report N°01 de l'A.O N°33/DR2/2021

Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres N° 33/DR2/2021 relatif à l'Acquisition des groupes de pompage à axe horizontal, verticalisé et immergé que la date d'ouverture des plis est reportée au 01/07/2021 à 09 :30 H au lieu de 10/06/2021

N°4933/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.

Avis de report

Le gouverneur de la province de Midelt porte à la connaissance du public porte à la

connaissance des intéressés ; que l'appel d'offre ouvert N° 32/INDH/2021 relatif aux : ETUDES

TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE UNITES PRESCHOAIRES TYPE

1 (A LA COMMUNE TERRITORIALE AGHALOU : 1TYPE1 AU DOUAR AÏT OUAZIZ 1 TYPE 1 AU DOUAR

AÏT ZIS, A LA COMMUNE TERRITORIALE TANOURDI : 1 TYPE 1 AU DOUAR AÏT ZID TAGRAGRA ; A LA

COMMUNE TERRITORIALE ZAOUIT SIDI HAMZA : 1 TYPE 1 AU DOUAR IDALIOUINE) - PROVINCE DE

MIDELET. Prévue pour le 22/06/2021 à 10h30 est reporté pour le 29/06/2021 à 10h30 :

Il publié dans libération n° 9327 en date du 27/05/2021

N°4934/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°25/2021/BR

Le 29/06/2021 à partir de 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux de construction de la route NC reliant Igerdouhen- Ecole Igerdouhen sur 1,7 kms. Commune Azlaf – Province Driouch.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : **50.000,00 DHS (cinquante mille dirhams)**
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **3.721.620,00 DHS (trois millions sept cent vingt et un mille six cent vingt dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son attesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 05 du règlement de Consultation.

Dossier Technique comprenant :

Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

Secteur	Classe	Qualifications
B	3	B1/ B3/B5

Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°4935/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle
 de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation
 Région Marrakech – SAFI
 Direction provinciale de Marrakech
 Lycée qualifiant Hassan II

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRE N°01/LQHII/2021

Suite au paragraphe 1,l'alinéa 1-b) de l'article N°45 du décret N°2-12-349 du 08
 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le directeur du Lycée Hassan II de Marrakech décide que L'APPEL D'OFFRE N°01/LQHII/2021:relatif à La Prestation de la surveillance et le Gardiennage Du Lycée Hassan II à Marrakech, Relevant De la direction provincial de Marrakech lot unique.

Publiée aux journaux suivants:

- RISSALAT AI OUMMA sous N° : 11800 du : 14/04/2021-Page : 7
- LIBERATION sous N° :9292 du : 14/04/2021- Page : 21

A été annulé, suite aux vis de procédure :
la discordance entre le montant de la caution provisoire du règlement de consultation (RC) et celui du cahier de prescription spécial (CPS).

N°4937/PA

ROYAUME DU MAROC

 Ministère de l'Équipement
 du Transport, de la Logistique et de l'Eau
 Direction Provinciale de l'Équipement
 du Transport, de la Logistique et de l'Eau
 de Khémisset

**AVIS DE RECTIFICATION
 DE L'APPEL D'OFFRES N ° 16/2021/KH**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n ° 16/2021/KH relatif à la « Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux d'élargissement et de renforcement de la RR701 du PK 27+597 au PK 39+334 dans la Province de Khémisset » dont la date d'ouverture des plis est prévue pour le 15/06/2021 à 10h30 a subi une rectification au niveau de l'article 4 du règlement de consultation concernant les qualifications exigées : il s'agit de :

Activité	Catégorie	Qualifications exigées
CQ	2	CQ.3, CQ.4, CQ.7, CQ.16, et CQ.17
EL	2	EL.3 et EL.5

Le reste sans changement.
 Le RC est téléchargeable du portail des marchés publics : www.portailmarchespublics.gov.ma.

N°4938PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de l'Éducation Nationale,
 de la Formation Professionnelle, de
 l'Enseignement Supérieur et de la
 Recherche Scientifique


 FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
 UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

Avis d'appel d'offres ouvert N° 05/FMPC/2021

**PRESTATION DE NETTOYAGE, PROPRETE ET HYGIENE DES SITES DE LA
 FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE DE CASABLANCA**

Le 30/06/2021 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de l'Université Hassan II Casablanca sis 19, rue Tarik Bnou Ziad, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Lot unique: Prestation de Nettoyage, propreté et hygiène des sites de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés bureau n° 139 de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca à l'adresse suivante sis 19, rue Tarik Bnou Ziad, Casablanca, comme aussi il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :	L'Estimation du coût des prestations
- 15.000,00 DHS (Quinze Mille Dirhams)	973.808,48 DHS TTC (Neuf Cent Soixante Treize Mille Huit Cent Huit Dirhams et 48 Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au service des Marchés bureau n° 139 de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca avant le jour d'ouverture.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit Déposé le jour d'ouverture à la présidence
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Une visite des lieux sera organisée le 21/06/2021 à partir de 11h.

- pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (9) du règlement de consultation.

N°4940/PA


 الجمهورية المغربية
 وزارة التربية والتعليم
 والعلوم العالي والبحث العلمي
 المديرية العامة للتربية والتعليم
 المديرية الإقليمية للدراسات
 والدراسات والبحوث

AVIS DE CONSULTATIONS ARCHITECTURALES

Le 28/06/2021, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra, sise à rue Abdelaziz Boutaleb Mimosa -Kénitra-, à l'ouverture des plis relatifs aux consultations architecturales suivantes :

N° de la consultation architecturale	Objet	Heures d'ouvertures des plis	Budget prévisionnel maximum en DHS (Hors taxe)
09CA/DPK/2021	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAT, OMAR BENJALLOUN A LA COMMUNE RURALE DE SIDI MOHAMED LAHMER -PROVINCE DE KENTRA- EN LOT UNIQUE.	10H00	8 300 000,00 HUIT MILLIONS TROIS CENT MILLE DIRHAMS
10CA/DPK/2021	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE MOHAMMED ZARAKTOUNI A LA COMMUNE RURALE SIDI TAIBI - PROVINCE DE KENTRA-EN LOT UNIQUE.	10H30	5 000 000,00 CINQ MILLIONS DE DIRHAMS
11CA/DPK/2021	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DE 12 SALLES DE CLASSES POUR L'EXTENSION DES LYCEES COLLEGIALS SIDI TAIBI A LA COMMUNE RURALE DE SIDI TAIBI ET MOULAY ALI CHARIF A LA COMMUNE URBAINE DE KENTRA - PROVINCE DE KENTRA-EN LOT UNIQUE.	11H00	2 000 000,00 DEUX MILLIONS DE DIRHAMS
12CA/DPK/2021	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE CLASSES POUR L'EXTENSION DU LYCEE QUALIFIANT IBNOU AL-ATHIR A LA COMMUNE RURALE D'ARBAOUA-PROVINCE DE KENTRA-EN LOT UNIQUE.	11H30	600 000,00 SIX CENT SOIXANTE MILLE DIRHAMS
13CA/DPK/2021	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 12 SALLES DE CLASSE POUR LE REMPLACEMENT DES SALLES DU PREFABRIQUE EN DUR DANS L'ECOLE OULED BERRBA A LA COMMUNE URBAINE DE SULK LARBAIA -PROVINCE DE KENTRA-En Lot Unique.	12H00	2 200 000,00 DEUX MILLIONS DEUX CENT MILLE DIRHAMS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale de la formation professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Kénitra SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale de la formation professionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Kénitra service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés);
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Kénitra -service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

❖ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5, 6, 7, et 9 du Règlement de la consultation.

N°4939/PA

SPOTLAB SARL
Appareils et Fournitures
des laboratoires scienti-
fiques, Industriels et
d'analyses médicales
Société « SPOTLAB »
SARL AU

- Modification d'Objet
Social

- Transfert du Siège Social
Aux termes d'un procès
verbal en date du 22-02-
2021, l'associé unique de la
société « SPOTLAB »
SARL AU, société à res-
ponsabilité limitée d'asso-
cié unique au capital social
de 100.000,00 dirhams, au
siège social à Casablanca,
IMMEUBLE 1, N° 16,
Etage 4, résidence Al Fir-
daous, Oulfa Hay Hassani
a décidé de procéder à la
modification suivante :

- Modification d'objet so-
cial : Importation et distri-
bution des Réactifs à
Usage de Diagnostics In-
Vitro pour Laboratoires
d'analyses médicales, et
Fournitures, Matériels,
Equipements des Labora-
toires Scientifiques, Indus-
tries, Enseignement,
Recherche avec assistance
Technique.

- Transfert du siège social
de la société à l'adresse
suivante : Immeuble GH 1,
N° 2, Etage 1, résidence Al
Firdaouss El Oulfa Ain
Chock Hay Hassani Casa-
blanca.

- Le dépôt légal a été effec-
tué auprès du tribunal de
commerce de Casablanca,
le 11-05-2021 sous le N°
777947.

N° 5018/PA

EXCOB SARL
FRAISAGE ET TOUR
MAROC SARL

Cession de parts sociales
I- Aux termes du procès-
verbal de l'assemblée gé-
nérale extraordinaire en
date du 20-04-2021, les as-
sociés de la société FRAI-
SAGE ET TOUR MAROC,
société à responsabilité li-
mitée au capital de 500.000
dirhams et dont le siège so-
cial est à Hay El Karia, Bloc
6 N° 18 Sidi Moumen Ca-
sablanca ont constaté et
décidé ce qui suit :
- Cession de mille (1000)
parts sociales détenues par
Monsieur Abdelhaq DA-
RHANI à Monsieur Has-
sane BELLAOUI et sa
réalisation définitive.
- Modification des articles
6 et 7 des statuts.
II- Le dépôt légal a été ef-
fectué auprès du greffe du
tribunal de commerce de
Casablanca, le 18 Mai 2021
sous le n° 778596.

N° 5019/PA

« PLENIUM TECHNO-
LOGY » SARL AU

Constitution d'une société
à responsabilité limitée
d'associé unique
Aux termes d'un acte sous
seing privé établi en date
du 15 janvier 2021, il a été
constitué une société, dont
les caractéristiques sont les
suivantes :

Forme Juridique : Société à
responsabilité Limitée
d'associé unique
Dénomination sociale : «
PLENIUM TECHNO-
LOGY »
Objet social :
La société a pour objet,

tant au Maroc qu'à l'étran-
ger :

- Importation et vente de
tous types de matériels in-
formatiques et bureau-
tiques, et de dernière
technologie ;

- Conseil et accompagne-
ment de sociétés en matière
informatique (solution in-
formatique, digitalisation
et dernière technologie) ;

- Développement des ap-
plications et des sites web
ainsi que tout type de solu-
tions informatiques ;

- Vente, achat, location,
maintenance et installation
de tous matériels d'infor-
matique et de télécommu-
nication et consommables
informatiques.

- Tous types de services et
installations divers liés à
l'objet social.

- Siège social : 61 AV
LALLA YACOUT ANGLE
MUSTAPHA EL MAANI
2ème Etage N° 62, Casa-
blanca.

- Durée : Quatre vingt dix
neuf (99) années à compter
de la date de sa constitu-
tion.

- Capital social : Le capital
social est fixé à la somme
de dix mille (10.000) di-
rhams et divisé en cent
(100) parts sociales de cent
(100) dirhams chacune, en-
tièrement souscrites et li-
bérées en numéraire, et
attribuées en totalité à l'as-
socié unique.

- Gérance : La société est
gérée pour une durée illi-
mitée par :

Monsieur AMINE AZIZ,
né le 16 Septembre 1992,
de nationalité marocaine,
demeurant à Rue SEBTA
RES EL HIDAYA ETG 5
QUA DES HOPITAUX,
Casablanca et titulaire de
la Carte d'Identité Natio-
nale N° BE841196.

Registre de commerce : La
société a été immatriculée
au registre de commerce
de Casablanca le 17 Février
2021, sous le numéro
490537.

N° 5020/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Chtouka
Ait Baha

Groupeement des
Communes Assalama
Chtouka Ait Baha
Avis de la consultation
architecturale n° 1/2021
Le 30-06-2021 à 10h, il sera
procédé, dans le bureau N°
49 du groupeement des
communes Assalama
Chtouka Ait Baha au siège
de la province de Chtouka
Ait Baha, à l'ouverture des
plis des architectes relatifs
à la consultation architec-
turale pour :

Etudes et conception archi-
tecturale et suivi des tra-
vaux de construction d'un
centre de secours de la pro-
tection civile à Sidi Aboub
Commune Massa Province
Chtouka Ait Baha.
Le dossier de la consulta-
tion architecturale peut
être retiré au bureau de la
DAT de la Province de
Chtouka Ait Baha, Il peut
également être téléchargé
à partir du portail des mar-
chés publics de
l'Etat.WWW.marchespu-
blics.gov.ma
Le budget prévisionnel

maximum, hors taces,
pour l'exécution des tra-
vaux à réaliser est de cinq
millions de dirhams
(5.000.000,00).

-Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions des articles 100, 101
et 102 du décret n° 2-12-
349 du 8 jourmada I 1434
(20 mars 2013) relatif aux
marchés publics

Les architectes peuvent :

-Soit déposer leurs plis et
offre par voie électronique
dans le portail des marchés
publics.

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau N° 49 du groupeement
des communes Assalama
de Chtouka Ait Baha.

- Soit les envoyer, par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité.

-Soit les remettre au pré-
sident du jury de la consul-
tation architecturale au
début de la séance et
avant l'ouverture des plis.
Il sera organisé une visite
des lieux le 07-06-2021 à
partir de 10 h (Dix heures)
du Matin.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 07, 08 et 09 du
Règlement de la consulta-
tion architecturale du pro-
jet en question.

N° 4941/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR & DE LA
RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE
REGIONALE

D'EDUCATION & DE
FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
AL HAOUZ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° 21 /INV /2021
Le 28/06/2021 à 10h00, il
sera procédé, au siège de la
Direction Provinciale Al
Haouz-TAHANAOUT à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert «
au rabais ou à majoration »
pour Travaux d'électrifica-
tion de l'école communau-
taire Sti fadma.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
des marchés au sein de la
Direction provinciale Al
HAOUZ- TAHANAOUT.
Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat :
www.marchespublics.gov.
ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à : 5000,00 DH
(Cinq mille Dirhams).
L'estimation des coûts des
prestations établit par le
maître d'ouvrage, est fixée
à la somme de :
367 824,18 Dhs (Trois cent
soixante-sept mille huit
cent vingt-quatre Dirhams
et 18 Cts TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux

dispositions des articles 27,
29et 31du décret n° 2-12-
349 du 8 Jourmada I 1434
(20 Mars 2013) relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau des marchés de la
Direction provinciale AL-
HAOUZ.

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bu-
reau précité.

- Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit déposé électroniqu-
ement via le portail de
marchés publiques :
www.marchespublics.gov.
ma, conformément à l'ar-
rêté du ministre de l'éco-
nomie et des finances n°
20-14 du 8 Kaada 1435 (4
septembre 2014) relatif à la
dématisation des procé-
dures de passation des
marchés publics.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de la consultation. Notam-
ment la production, pour
les concurrents installés au
Maroc, de la copie certifiée
conforme à l'original du
certificat de qualification et
de classification (Ce certifi-
cat tient lieu du dossier
technique) dans le secteur,
classe minimale et quali-
fication suivants :

Secteur : J - Qualification :
J5, J6 - Classe : 5
Les entreprises non instal-
lées au Maroc doivent
fournir le dossier tech-
nique tel que prévu par
l'article 6 du règlement de
consultation.

N° 4942/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TETOUAN
CERCLE DE TETOUAN
CAIDAT
DE BENI HASSAN
COMMUNE
AL HAMRA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° 05/2021
SEANCE PUBLIQUE
Le 07 JUILLET 2021 à 12 H,
il sera procédé au bureau
de MR. Le président de la
C.T de AL HAMRA à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres sur offres
de prix pour :

• Produit d'Affermage du
souk hebdomadaire de
beni Hassan à la commune
AL HAMRA.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Régie de
Recettes de la commune
AL HAMRA, route natio-
nale N°2 vers Chefchaou
caïdat de Beni Hassan il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat
(www. Marchespublics.
gov.ma).

Le dossier d'appel d'offres
peut être envoyé par voie
postale aux concurrents
qui le demandent dans les
conditions prévues au dé-
cret n° 2.12.344 du 08 Ju-
mada I 1434 (20 Mars
2013) relatif aux marchés
publics.

L'estimation du maître
d'ouvrage est de : deux
cent cinquante mille di-
rhams (250.000,00dh)
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : dix mille dirhams
(10.000,00dh).

La visite des lieux est fixé
à la date du : 30 JUIN 2021
Le contenu ainsi que la
présentation des dossiers
des concurrents doivent
être conformes aux dispo-
sitions du décret n°
2.12.344 précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau du Régie de Recettes
de la CT AL HAMRA.

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité.

- Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit les envoyer par voie
électronique.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
de l'article 4 du règlement
de consultation.

Et pour tout renseigne-
ment complémentaire
contacter la Régie de Re-
cettes de la commune AL
HAMRA.

N° 4943/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAOURIRT
COMMUNE
DE TAOURIRT
DIVISION
DES AFFAIRES
FINANCIERES

SERVICE DU BUDGET
DE LA COMPTABILITE
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° 6/2021
Le 29 Juin 2021 à 11h du
matin il sera procédé, au
bureau du président du
conseil communal de
Taourirt à l'ouverture des
plis relatifs à l'exploitation
d'un local réservé préala-
blement pour abriter un
café au sein du complexe
commercial mly Ali chérif
au 1er étage 3ème tranche,
d'une surface de 89 m2.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du service
marché, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés pu-
blics.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
4.500,00 dhs.

L'estimation des couts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de 1.500,00 dh
par mois au minimum.
Il sera prévu une visite du
lieu le 17 Juin 2021 à 11 h
du matin.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27
,29 et 31 du décret n- 12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
_ Soit envoyer leurs plis,
par courrier recommandé
avec accusé de réception,

au bureau précité ;
_ Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau de service marché.
_ Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
_ Soit l'envoyer par cour-
rier électronique.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 08 du cahier
des charges.

N° 4944/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
SOUSS MASSA
PREFECTURE
D'AGADIR IDA
OUTANANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° 09-BG/2021
Le Vendredi 02 Juillet 2021
à 10h00min, il sera procédé
dans la salle de réunion de
la Préfecture d'Agadir Ida
Outanane à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix,
pour : « Travaux de câ-
blage et aménagement du
réseau informatique et
électrique des bureaux
d'Etat Civil- Préfecture
d'Agadir Ida Outanane ».

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service
des Marchés de la Préfec-
ture d'Agadir Ida Outa-
nane, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés pu-
blics (www.marchespu-
blics.gov.ma).

Le montant du cautionne-
ment provisoire est de :
Vingt Cinq Mille Dirhams
(25 000.00 DH).
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de :

1.077.372,00 DHS TTC
(UN MILLION
SOIXANTE DIX SEPT
MILLE TROIS CENT
SOIXANTE DEUX DI-
RHAMS TTC).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29, 31 et 148 du décret n°2-
12-349 du 8 jourmada I 1434
(20 mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au Service
des Marchés de la Préfec-
ture d'Agadir Ida Outa-
nane ;

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception, au
bureau précité ;

- Soit les présenter par voie
électronique conformé-
ment à l'arrêté du ministre
de l'économie et des fi-
nances n°20-14 du
04/09/2014 relatif à la dé-
matérialisation de la procé-
dure des marchés publics ;

- Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation.

N° 4945/PA

CHEF CONSEIL S.A.R.L.

2021. GERANCE : MR. BONTOUR SEBASTIEN MICHEL, gérant sans limitation de durée. BENEFIGE : Le solde après prélèvement légal et statutaire sera attribué aux associés. DEPOT : Le Dépôt Légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 01/06/2021, sous le N° : 20135, R.C.N° : 505055. Pour extrait et mention La gérance : N° 4950/PA

SAUBERKEITS-CHAMPIONS S.A.R.L AU Suivant un acte sous seing privé, en date du 16/04/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL AU. DENOMINATION : SAUBERKEITS-CHAMPIONS S.A.R.L AU Objet social : Travaux de nettoyage et de désinfection,.... Sièges Social : GROUPE ATTAKKADDOUM GH2-17, 2ième ETAGE SIDI BERNOUSSI -CASABLANCA. Durée : 99 ans. Capital Social : 100 000,00 dirhams, divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, numérotées de 1 à 1000, attribuées en totalité à l'associé unique MR. BONTOUR SEBASTIEN MICHEL. L'associé unique déclare que ces parts sont intégralement libérées. ANNEE SOCIALE : Commence le 1er janvier et finit le 31 Décembre de chaque année. Par exception, le premier exercice commencera le jour de l'immatriculation de la société au RC et se terminera le 31 décembre

2021. GERANCE : MR. BONTOUR SEBASTIEN MICHEL, gérant sans limitation de durée. BENEFIGE : Le solde après prélèvement légal et statutaire sera attribué aux associés. DEPOT : Le Dépôt Légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 01/06/2021, sous le N° : 20135, R.C.N° : 505055. Pour extrait et mention La gérance : N° 4950/PA

SAUBERKEITS-CHAMPIONS S.A.R.L AU Suivant un acte sous seing privé, en date du 16/04/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL AU. DENOMINATION : SAUBERKEITS-CHAMPIONS S.A.R.L AU Objet social : Travaux de nettoyage et de désinfection,.... Sièges Social : GROUPE ATTAKKADDOUM GH2-17, 2ième ETAGE SIDI BERNOUSSI -CASABLANCA. Durée : 99 ans. Capital Social : 100 000,00 dirhams, divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, numérotées de 1 à 1000, attribuées en totalité à l'associé unique MR. BONTOUR SEBASTIEN MICHEL. L'associé unique déclare que ces parts sont intégralement libérées. ANNEE SOCIALE : Commence le 1er janvier et finit le 31 Décembre de chaque année. Par exception, le premier exercice commencera le jour de l'immatriculation de la société au RC et se terminera le 31 décembre

Durée : 99 ans. Capital Social : 100 000,00 dirhams, divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, numérotées de 1 à 1000, attribuées en totalité à l'associé unique MR. BAID ANAS. L'associé unique déclare que ces parts sont intégralement libérées. ANNEE SOCIALE : Commence le 1er janvier et finit le 31 Décembre de chaque année. Par exception, le premier exercice commencera le jour de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et se terminera le 31 Décembre 2021. GERANCE : MR. BAID ANAS est nommé Gérant sans limitation de durée. BENEFIGE : Le solde après prélèvement légal et statutaire sera attribué aux associés. DEPOT : Le Dépôt Légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 18/05/2021, sous le N° : 18247, R.C.N° : 503273. Pour extrait et mention La gérance : N° 4951/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION SOUSS MASSA

PREFECTURE D'AGADIR IDAOUTANANE
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION BUDGET ET MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 10-FDR/2021

RESERVE AUX PME, COOPERATIVES, UNIONS DES COOPERATIVES
ET AUTO ENTREPRENEURS

Le Vendredi 02 Juillet 2021 à 11h30min, il sera procédé dans la salle de réunion de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : « TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE QUATRE DISPENSAIRES AUX COMMUNES TERRITORIALES D'IDMINE, AQESRI, TIQQI ET TADRART-PREFECTURE D'AGADIR IDA OUTANANE ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

- ✓ Le Montant du cautionnement provisoire est de : **TRENTE MILLE DIRHAMS (30.000,00 DHS)**.
- ✓ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **UN MILLION DEUX MILLE ET VINGT QUATRE DIRHAMS (1.002.024,00DHS) TTC**.
- ✓ Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 et 148 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) précité. Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
 - Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° :020-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

- Pour le dossier technique il doit comprendre les pièces suivantes :

- *Pour les concurrents installés au Maroc :
- > Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le ministère de l'équipement et du transport faisant ressortir :

Système de qualification	Secteur	Qualification	Classe
Le nouveau système	A	A2	4

Toutefois, les entreprises non installées au Maroc sont tenues de fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°4946/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION DE L'ORIENTAL
PROVINCE DE JERADA
COMMUNE DE JERADA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION D'URBANISME DES AFFAIRES TECHNIQUES,
TRAVAUX ET PATRIMOINE
SERVICE DES AFFAIRES TECHNIQUES, TRAVAUX ET
ENTRETIEN
Bureau des Marchés

AVIS RECTIFICATIF
De l'Appel d'Offres Ouvert
N° : 03/ 2021/C.J

La Présidente de la Commune de Jerada, porte à la connaissance du public que :

- ✓ La séance publique d'ouverture des plis de l'AO n° 03/2021/C. J, publié au journal libération « n°9319 » le 18 Mai 2021, ayant pour objet « **Location du souk hebdomadaire à Hassi Blal, Commune de Jerada.** », prévu initialement le 15 Mai 2021 à 10 heures, a été reportée au 29 Juin 2021 à 10 heures.

Le reste sans changement.

N°4948/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION DE L'ORIENTAL
PROVINCE DE JERADA
COMMUNE DE JERADA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION D'URBANISME DES AFFAIRES TECHNIQUES,
TRAVAUX ET PATRIMOINE
SERVICE DES AFFAIRES TECHNIQUES, TRAVAUX ET
ENTRETIEN
Bureau des Marchés

AVIS RECTIFICATIF
De l'Appel d'Offres Ouvert
N° : 04/ 2021/C.J

La Présidente de la Commune de Jerada, porte à la connaissance du public que :

- ✓ La séance publique d'ouverture des plis de l'AO n° 04/2021/C. J, publié au journal libération « n°9319 » le 18 Mai 2021, ayant pour objet « **L'exploitation Des Panneaux Publicitaires Dans Le Domaine Public Communal De La Ville De Jerada.** », prévu initialement le 15 Mai 2021 à 10 heures, a été reportée au 29 Juin 2021 à 10 heures.

Le reste sans changement.

N°4949/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts
Direction régionale des eaux et forêts et de la lutte contre la désertification de l'oriental
Direction Provinciale de Driouch

N° _____ DPFLCD/DR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 11/2021

Le 28 / 06 / 2021 à 11 h00, il sera procédé, dans les bureaux du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de lutte contre la Désertification de Driouch à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

Lot n° 1 : l'exécution des travaux de reboisement dans le périmètre dénommé :Azrou mahri, situé dans la commune d'iferni, Province de Driouch. (lot 1).

Lot n° 2 : l'exécution des travaux de reboisement dans le périmètre dénommé : Iferni 2, situé dans la commune d'iferni, Province de Driouch (lot 2).

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré du bureau du Directeur provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Driouch ou téléchargé du site www.marchespublics.gov.ma

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de trente mille dirhams (30 000 dhs) pour chaque lot

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit :

Lot n° 1 : Huit cent quarante neuf mille dirhams (849 000,00 dhs)
Lot n° 2 : Un million cent trois mille deux cent cinquante dirhams (1 103 250,00 dh)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 20/03/2013.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de projets et suivi de la Direction Provinciale des eaux et forêts et de la lutte contre la désertification de Driouch
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma dans les conditions fixées par l'arrêté d'Etat n° 14-20 du 04/09/2016

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

Le dossier technique doit comprendre une copie légalisée des certificats de qualification et classification avec les mentions suivantes :

N° du Lot	secteur	Qualification exigée	Classe
1	1	1,4	Minimum 4
2	1	1,4	Minimum 3

Pour les entreprises non installées au Maroc le dossier technique à fournir est indiqué à l'article 9 du règlement de consultation

N°4947/PA

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ (MBO MINE)

I. Aux termes d'un acte sous-seing privé, établi à TOUSSIT en date du 04 Mai 2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : «MBO MINE» SARL.
Forme de la société : Société à Responsabilité Limitée.
Objet : La société a pour objet :

Extraction de minerais de métaux non ferreux
Recherche et exploitation de minerais de métaux non ferreux
Siège : est fixé à N°01 TOUSSIT.
Durée de la société : 99 Ans.
Capital social : est fixé à la somme de cent mille DIRHAMS (100 000 DH). Il est divisé en mille (1000) PARTS SOCIALES de cent DIRHAMS (100 DH) chacune, entièrement souscrites et libérées à la totalité, et attribuées en totalité aux associés en rémunération de leurs apports.

Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 Décembre de chaque année.

Gérance : La société sera gérée pour une durée illimitée par M.BENCHRIYET OUKACHA comme cogérant et par M.BENCHRIYET BRAHIM comme cogérant

II. Le Dépot légal a été effectué auprès du Tribunal de Commerce d'Oujda et la société a été immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro 37431 en date du 01/06/2021.

N° 4952/PA

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive

de la société: DOULAMA INTERNATIONAL SARL
L'an 2021, le 31 MAI 2021
Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive en date 29 AVRIL 2021, il est établie les statuts d'une SARL / AU les caractéristiques suivantes :

Dénomination: DOULAMA INTERNATIONAL SARL
Objet social: SALON DE THÉ (TENANT UN), RESTAURANT (EXPLOITANT DE), TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE)
Siège social: MAG AU RDC NOUR 3ET 4 HAT AL MATAR LOT ASSAAD 2 EL JADIDA.
Durée : 99ans
Capital social : 100.000, 00 DHS

Gérance : AYOUB DOULAMA
Le dépot légal a été effectué au greffe du Tribunal de Première Instance d'el Jadida sous n° 26512 date 27 MAI 2021.

N° 4953/PA

AL MARKET SETTAT CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing enregistré à Casablanca le 21/05/2021, il a été procédé à la création d'une Société SARL dont les

caractéristiques sont les suivantes :

1-DENOMINATION SOCIALE : AL MARKET SETTAT
2- OBJET SOCIAL : La fabrication, le conditionnement, l'achat, la vente, le négoce, la commercialisation, la distribution, l'importation et l'exportation de toute boisson alcoolisée, de tout vin, bière ou spiritueux;

3-SIEGE SOCIAL : Casablanca, 49, Avenue 2 Mars, Étage 3, Bureau 13
4-DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans.

5-CAPITAL SOCIAL : Dix mille (10.000) dirhams. Il est divisé en 100 parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés.

6-GERANCE : Madame Annabelida ELFASSY et Madame Deborah Lydia ELFASSY ont été nommées cogérantes pour une période indéterminée.

Le dépot légal a été effectué au tribunal de commerce de la ville de Casablanca en date du 02/06/2021 sous le numéro 780818

N° 4954/PA

AL MARKET BERRECHID CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing enregistré à Casablanca le 21/05/2021, il a été procédé à la création d'une Société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

1-DENOMINATION SOCIALE : AL MARKET BERRECHID
2- OBJET SOCIAL : La fabrication, le conditionnement, l'achat, la vente, le négoce, la commercialisation, la distribution, l'importation et l'exportation de toute boisson alcoolisée, de tout vin, bière ou spiritueux;

3-SIEGE SOCIAL : Casablanca, 49, Avenue 2 Mars, Étage 3, Bureau 13
4-DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans.

5-CAPITAL SOCIAL : Dix mille (10.000) dirhams. Il est divisé en 100 parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés.

6-GERANCE : Madame Annabelida ELFASSY et Madame Deborah Lydia ELFASSY ont été nommées cogérantes pour une période indéterminée.

Le dépot légal a été effectué au tribunal de commerce de la ville de Casablanca en date du 02/06/2021 sous le numéro 780817

N° 4955/PA

AL MARKET BEN AHMED CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing enregistré à Casablanca le 21/05/2021, il a été procédé à la création d'une Société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

1-DENOMINATION SOCIALE : AL MARKET BEN AHMED
2- OBJET SOCIAL : La fa-

abrication, le conditionnement, l'achat, la vente, le négoce, la commercialisation, la distribution, l'importation et l'exportation de toute boisson alcoolisée, de tout vin, bière ou spiritueux;

3-SIEGE SOCIAL : Casablanca, 49, Avenue 2 Mars, Étage 3, Bureau 13
4-DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans.

5-CAPITAL SOCIAL : Dix mille (10.000) dirhams. Il est divisé en 100 parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés.

6-GERANCE : Madame Annabelida ELFASSY et Madame Deborah Lydia ELFASSY ont été nommées cogérantes pour une période indéterminée.

Le dépot légal a été effectué au tribunal de commerce de la ville de Casablanca en date du 02/06/2021 sous le numéro 780870

N° 4956/PA

AL MARKET AL HANK CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing enregistré à Casablanca le 21/05/2021, il a été procédé à la création d'une Société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

1-DENOMINATION SOCIALE : AL MARKET AL HANK
2- OBJET SOCIAL : La fabrication, le conditionnement, l'achat, la vente, le négoce, la commercialisation, la distribution, l'importation et l'exportation de toute boisson alcoolisée, de tout vin, bière ou spiritueux;

3-SIEGE SOCIAL : Casablanca, 49, Avenue 2 Mars, Étage 3, Bureau 13
4-DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans

5-CAPITAL SOCIAL : Dix mille (10.000) dirhams. Il est divisé en 100 parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés.

6-GERANCE : Madame Annabelida ELFASSY et Madame Deborah Lydia ELFASSY ont été nommées cogérantes pour une période indéterminée.

Le dépot légal a été effectué au tribunal de commerce de la ville de Casablanca en date du 02/06/2021 sous le numéro 780871

N° 4957/PA

AL MARKET DEMNAT Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing enregistré à Casablanca le 21/05/2021, il a été procédé à la création d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

1-DENOMINATION SOCIALE : AL MARKET DEMNAT
2- OBJET SOCIAL : La fabrication, le conditionnement, l'achat, la vente, le négoce, la commercialisation, la distribution, l'importation et l'exportation

de toute boisson alcoolisée, de tout vin, bière ou spiritueux;

3-SIEGE SOCIAL : Casablanca, 49, Avenue 2 Mars, Étage 3, Bureau 13
4-DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans

5-CAPITAL SOCIAL : Le capital social s'élève à dix mille (10.000) dirhams. Il est divisé en 100 parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés.

6-GERANCE : Madame Annabelida ELFASSY et Madame Deborah Lydia ELFASSY ont été nommées cogérantes pour une période indéterminée.

Le dépot légal a été effectué au tribunal de commerce de la ville de Casablanca en date du 02/06/2021 sous le numéro 780869

N° 4958/PA

2D PLASTIC SARL Dissolution anticipée

I- Selon la décision de Mr. SERBOUTI MOHAMED, en tant que gérant non associé de la Société « 2D PLASTIC SARL AU » en date du 16/04/2021, il a été décidé :

- La dissolution anticipée de la société « 2D PLASTIC SARL », suite à la mauvaise conjoncture économique dû au covid-19, et à une crise financière de la trésorerie de la société.
- Les associés nommés en qualité de liquidateur, Mr. SERBOUTI MOHAMED
- Les associés décide que la dissolution anticipée de la société ne produit ses effets, à l'égard des tiers, qu'à compter de la date à laquelle elle est publiée au registre de commerce.

- Le siège de liquidation est fixé à : BD AL MAGHREB AL ARABI IMM ZBAIRI 2EME ETAGE BP 98 AIN HARROUDA MOHAMMEDI

II- Le dépot légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de première instance Mohammedia le 18/05/2021 sous le N°186.

III- La déclaration de dissolution anticipe de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce au Tribunal de première instance Mohammedia le 18/05/2021 sous le N° 18397.

N° 4959/PA

JARIR STORE SARL AU CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte S.S.P en date 18/05/2021 il a été constitué une société à sarl que dont les caractéristiques suivantes :

- Dénomination JARIR STORE SARL AU
- Objet Social : DECORATION ET BACHAGE, TRAVAUX D'INSTALLATION, TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE)

□ Siège social : HAY AMAL 2 N° FB 40 BUREAU 06 ETAGE 02 TIT MELLIL CASABLANCA

□ Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en

(1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :

- M. EL FATMI JARIR : 1000 parts

En totalité : (1000 parts)

□ Durée : 99 ans.

□ GERANCE : M. EL FATMI JARIR, gérant associé unique pour une durée illimitée, il aura la signature sociale unique.

II- Le dépot légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 02/06/2021 sous le numéro 780834. RC N° 505229.

N° 4960/PA

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

SUPPLY CHAIN INFORMATION SYSTEM «SCISI RC N° : 248593

Au terme de la décision extraordinaire du 25 février 2021 de la société « SUPPLY CHAIN INFORMATION SYSTEM » SCISI S.A.R.L AU, l'associé unique a décidé le transfert du siège social de la société à la nouvelle adresse suivante Casablanca, Immeuble City Tower 21 rue de Bapume Bureau10 , précédemment établi à résidence Sara immeuble GH2 ETAGE1APT 6 HAY MOHAMMADI BD FOUARAT. Casablanca,

Le dépot légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 20/05/2021 sous le N° 779116.

Pour extrait et mention. N° 4961/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
SG/D.E/S.M.

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 03/CA.BG/2021

Le 29 Juin 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settat, sis au Quartier Administratif, Avenue Hassan II Settat, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : la conception et le suivi des travaux de construction du logement du Caïd Caïdat Oulad Saïd à la commune Oulad Saïd-Province de Settat. Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Division d'Équipement de la Province de Settat service des marchés, (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat), il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de six cent soixante mille dhs (660.000,00 dhs).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispo-

sitions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada11434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat);
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le : 15 Juin 2021 à 11 heures.

Lieu de rencontre : Siège Caïdat Oulad Saïd

L'admission des architectes est conditionnée par la présence personnelle à la visite des lieux.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de la consultation architecturale

N° 4962/PA

« FIDUMAHBOUB » SARL

Cabinet de Conseils Juridique & Fiscales
Tél : 06 63 22 19 29
CONSTITUTION D'UNE SARL.

Société
« CENTRE COPIER MAHBOUBY SARL »

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 25/05/2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée et enregistré le 27/05/2021, dont les caractéristiques sont :

Dénomination : CENTRE COPIER MAHBOUBY S.A.RL
Objet social : - Centre copie, importation, vente de tous genres de papier, fourniture de bureau et scolaires, marchand importateur vendant en gros

Siège social : 10 RUE LIBERTE ETG 3 APT 5 CASABLANCA
Capital social : fixé à 100.000,00 Dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune répartie comme suite :

- Mr DRISS MAHBOUBY 500 Parts de 100 dhs chacune.
- Mr MOHAMMED MAHBOUBY 500 Parts de 100 dhs chacune.

Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
La durée : 99 années à compter du jour de sa constitution.

Gérance : la société est gérée par Mr DRISS MAHBOUBY ET Mr MOHAMMED MAHBOUBY.

Registre de commerce : la société inscrit au registre de commerce de greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 505299 dépôts légaux N° 780940 LE 02/06/2021

Extrait et mention pour la gérance.

N° 4963/PA



07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.05 : Tinoubka
 07.40 : Ichaa Mam-laka
 08.35 : Amouddou
 09.30 : Dounia douara Ep23
 10.30 : Machibhal-houm Ep 24
 10.50 : Moumou Aanya Ep 27
 11.25 : Allah Y Samah Ep 22
 12.00 : Dar Lwarata Ep26
 12.30 : Dar Lwarata Ep27
 13.00 : JT Addahira
 13.31 : Prière du vendredi
 14.00 : Naam Lalla Ep6
 14.30 : JT en Amazigh
 14.50 : JT en Espagnol
 15.10 : Intidarat
 15.20 : Fi Dilal Islam
 15.40 : Alwan mina Al Madih
 16.20 : Ya rab
 16.30 : Yassalounaka
 17.10 : Aalamat wa dilal
 18.05 : Moudawala
 19.00 : JT en Français
 19.20 : Allah Y Samah Ep 24
 19.50 : Intidarat
 20.00 : Dar Lwarata Ep28
 20.30 : Dar Lwarata Ep29



21.00 : JT Principal
 22.00 : Lcongé
 23.00 : Chachat
 00.00 : Dernier bulletin d'information
 00.30 : Noujoum Al Aoula
 02.30 : Naam Lalla Ep6
 03.00 : Moumou Aanya Ep 27
 03.30 : Dounia douara Ep 23
 04.30 : Tinoubka
 05.00 : Ichaa Mam-laka
 06.00 : Amouddou



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 :: Ch'hiwat bladi
 06:25:00 : SABAHYAT 2M
 07:10:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 08:00:00 : FEUILLETON : DAR ASSAL3A
 08:50:00 : MAGAZINE : KOUL-LOUNA ABTAL
 09:45:00 : SERIE : SAADI B BNATI
 10:05:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 10:15:00 : FEUILLETON : MAS-SIR ASSIA
 11:00:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 11:10:00 : MAGAZINE : BEST OF SABAHYAT 2M
 12:00:00 : SERIE : Dima jirane
 12:35:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 12:45:00 : INFORMATION : AL AKHBAR
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:30:00 : RELIGIEUX : PRIÈRE DU VENDREDI
 14:00:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
 14:50:00 : INFORMATION : ECO NEWS
 14:55:00 : INFORMATION : JOURNAL AMAZIGH
 15:05:00 : FEUILLETON : FADILA
 16:05:00 : FEUILLETON : ASSIR AL MADFOUNE
 16:55:00 : MAGAZINE : AD-DINE WA ANNASS : AL WAQF WA SINA3AT HADARAT AL OUMMA
 17:25:00 : MAGAZINE : TOUROUQ AL 3ARIFINE
 17:40:00 : DESSIN ANIME : SADIQ ATTARIQ
 17:45:00 : DESSIN ANIME : Glumpers
 17:50:00 : DESSIN ANIME : FADI WA FATINE
 17:55:00 : DESSIN ANIME : ZIG & SHARKO
 18:05:00 : MAGAZINE : CAP-SULE JAZIRAT AL KANZ
 18:15:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 18:20:00 : MAGAZINE : POP UP
 18:35:00 : FEUILLETON : AT-TOYOUR AL MAJROUHA
 19:20:00 : MAGAZINE : CAP-SULE SUCCESS STORY OFPPT
 19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 20:15:00 : INFO SOIR
 20:45:00 : QUE DU SPORT
 20:50:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 20:55:00 : INFORMATION : ECO NEWS
 21:10:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO
 21:15:00 : AL MASSAIYA
 21:50:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
 23:10:00 : FEUILLETON : AL QALB AL MAJROUH
 00:10:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
 01:00:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 01:45:00 : MAGAZINE : JAZIRAT AL KANZ
 02:55:00 : MINI-SERIE : NESS NESS
 03:50:00 : MAGAZINE : POP UP
 04:20:00 : FEUILLETON : AT-TOYOUR AL MAJROUHA
 05:05:00 : DOCUMENTAIRE : LA MUSIQUE DANS LA VIE



05h00 MATINALE RADIO AR
 07h00 Matinales Infos
 08h00 « Sabahiyat l akhbar »
 10h00 Matinales Infos (rediff.)
 11h05 Emission « Hyati »
 12h05 Emission « Eco Débat »
 13h00 « Madar l akhbar »
 15h05 Emission «Moutir lil jadal»
 16h00 Edition AR (16-17h)
 17h05 Emission « On S'dit Tout »
 18h05 Emission « Binatna »
 19h00 Soir Info : informations en français
 20h00 « Ghorfat l akhbar »
 21h35 « Mina Lqahira »
 22h05 Emission «FBM lmowajaha»
 23h00 « Soir Infos ar »
 23h35 « Mina Lqahira »
 00h05 « Débrief Rabat »



05h30 : Tfo
 07h30 : Téléshopping
 08h25 : Petits secrets en famille
 08h55 : Ici tout commencée
 09h25 : Demain nous appartient : Série
 10h00 : Les feux de l'amour : Série
 11h00 : Les 12 coups de midi : Jeu
 12h00 : Journal
 12h55 : Mon locataire presque parfait : Téléfilm
 14h45 : Une famille trop accueillante : Téléfilm
 16h25 : Familles nombreuses : la vie en XXL
 17h30 : Ici tout commence : Série
 18h10 : Demain nous appartient : Série française
 18h55 : Météo et à 20h50 : Journal
 19h45 : My million, c'est Canteloup
 20h05 : Koh-Lanta : Jeu
 22h40 : Cuisine impossible : Magazine
 02h30 : Programme de la nuit



05h00 : Le 6h info
 05h30 : Télé-matin
 08h35 : Amour, gloire et beauté : Série américaine



08h55 : Tout le monde a son mot à dire
 09h35 : Mot de passe : Jeu
 10h15 : Les z'amours : Jeu
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 12h00 : Journal
 12h55 : Tennis : Roland-Garros
 17h40 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 18h50 : Météo
 19h00 : Journal
 19h45 : Un si grand soleil : Série française
 20h05 : Astrid et Raphaëlle : Série
 22h00 : Le poids des mensonges : Téléfilm
 23h35 : Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
 01h10 : Voyage au bout du monde : Série documentaire
 02h00 : Costa Rica : Documentaire
 02h50 : Rencontres sur la ligne Enoden
 03h10 : Pays et marchés du monde.



05H00 : M6 music
 05H50 : M6 Kid
 07H50 : M6 boutique
 09H05 : Ca peut vous arriver
 10H30 : Ca peut vous arriver chez vous
 11H45 : Le 12,45
 12H40 : Scènes de ménages : série française
 13H00 : Mon amour, ma victoire : Téléfilm
 14H55 : Les reines du shopping
 15H00 : Incroyables transformations
 17H35 : Mon gâteau est le meilleur de France
 18H45 : Le 19,45
 18H15 : Météo
 19H30 : Scènes de ménages : série
 20H05 : Bull : Série
 21H50 : Bull : Série
 22H35 : L'eau qui dort
 23H30 : A la folie pas du tout



17H45 : Arte journal
 19H05 : 28 minutes : Magazine
 19H50 : Tu mourras moins bête
 19H55 : Les héri-tières : Téléfilm
 21H20 : Oasis..... : Documentaire



23H20 : Tracks
 23H50 : Sept heures avec un tueur : Téléfilm
 01H25 : Un amour au temps du no man's land : Film
 02H50 : Arte regards



04h00 : Okoo
 07h15 : Littoral
 07h45 : Les témoins d'outre-mer
 08h15 : Dans votre région
 09h15 : Paname
 09h50 : Ensemble c'est mieux !
 10h35 : L'info outre-mer.
 10h50 : Le12-13 présenté
 11h55 : Météo à la carte : Magazine
 12h55 : Rex : Série italienne
 13h45 I : Cyclisme : Critérium du Dauphiné
 15h15 : Des chiffres et des lettres : Jeu
 16h00 : Slam : Jeu
 16h45 : Questions pour un champion : Jeu



17h30 : Le 18.30
 18h00 : Le, 19-20
 19h05 : Le parcours de la flamme : Magazine
 19h20 : Plus belle la vie : Série française
 19h45 : Tout le sport
 19h50 : Le journal de Roland-Garros
 20h05 : La saga des feuilletons et des séries : Documentaire
 22h35 : La vie secrète des chansons : Série documentaire
 23h50 : Libre court
 00h45 : Samedi d'en rire : Diver-tissement
 02h15 : Les nouveaux nomades
 02h45 : Les matinales
 03h00 : Slam : Jeu

Sport

Autour de Benzema, une attaque d'électrons libres

Les Bleus d'attaque pour l'Euro ! L'alléchant triangle offensif autour de Karim Benzema a été à la hauteur des attentes mercredi en match amical contre les Gallois (3-0), l'avant-centre offrant une variété bienvenue pour Didier Deschamps, sélectionneur pragmatique qui offre une "totale liberté" à ses stars.

Les projecteurs étaient tous braqués sur Benzema, de retour avant l'Euro sous la tunique tricolore plus de cinq ans et demi après la dernière fois. Sans pression apparente lors de ce match de préparation à huis clos à Nice, l'avant-centre du Real Madrid a déroulé "son registre, sa palette élargie" pour offrir aux Bleus "de la maîtrise et de la complémentarité", selon Deschamps.

L'attaquant de 33 ans s'est montré très disponible dans la construction du jeu, cherchant à combiner avec ses partenaires sans fioriture,

souvent en une touche de balle quand le jeu le nécessitait. S'il a régulièrement décroché de sa position de départ, cela ne l'a pas empêché d'être présent sur tous les ballons aériens dans la surface, prenant quasiment à chaque fois le meilleur sur son vis-à-vis.

En somme, même s'il a conclu sa partie sans aucun but marqué, Benzema a délivré une prestation variée et complète que peu de joueurs sont capables de produire. En créant du liant sur la ligne d'attaque, il a montré qu'il pouvait peut-être constituer le chaînon manquant du duo Mbappé-Griezmann, parfois sous-exploité.

Deschamps l'a dit et répété: les joueurs offensifs ont été laissés libres de leurs mouvements sur les phases d'attaque, à condition toutefois de ne pas négliger le repli défensif. "Il n'y a pas de position fixe, je leur laisse une totale liberté. Après à



la perte du ballon ils savent ce qu'ils doivent faire pour compenser", a résumé le sélectionneur sur TF1.

Devant, le triangle mis en place a pris des formes diverses et variées au fil de la rencontre. Antoine Griezmann s'est baladé sur la largeur pour étirer le bloc adverse, ce qui a permis à Kylian Mbappé et Benzema de s'engouffrer dans les espaces ouverts à tour de rôle. Les deux ont souvent échangé leurs positions, sans donner l'impression de se gêner.

"Avec leur intelligence, quand il y a en a un qui est écarté ou qui décroche, l'autre va plus dans la profondeur", a commenté Deschamps.

Au milieu, il y avait de la "liberté aussi" pour Corentin Tolisso, Paul Pogba et Adrien Rabiot. "Même s'il y a une position de départ, ils sont capables de savoir ce qu'ils ont à faire par rapport à là où ils se trouvent. C'est aussi intéressant d'avoir

cette polyvalence plutôt que de laisser un joueur dans un registre complètement figé", s'est réjoui le sélectionneur.

Si les Français revendiquent ouvertement d'être "la meilleure équipe du monde", c'est aussi parce qu'ils possèdent une profondeur de banc sans équivalent.

Après les sorties de Pogba (63e) et Mbappé (73e), les Bleus ont évolué dans un schéma de jeu différent faisant la part belle aux ailiers Kingsley Coman et Ousmane Dembélé, dernier buteur de la rencontre.

Faire entrer les feux follets du Bayern Munich et du FC Barcelone est un luxe que Deschamps peut se permettre.

En fin de rencontre, face à un adversaire certes en infériorité numérique, les entrants "ont amené du dynamisme", a-t-il salué. Le patron des Bleus a également donné un peu de temps de jeu à Wissam Ben Yed-

der, souvent décisif en sortie de banc cette saison à Monaco. Il pourra aussi compter à l'Euro sur Olivier Giroud et Marcus Thuram.

En l'absence de Giroud, le "monsieur penalty" de l'équipe de France, les Bleus ont prolongé mercredi leur mauvaise série avec une tentative ratée par Karim Benzema dès la première demi-heure de jeu.

Il s'agit du cinquième échec en huit tentatives, ce qui commence à faire beaucoup. Avant "KB9", Mbappé avait manqué sa tentative au Kazakhstan en mars et Griezmann n'avait pas eu plus de réussite début septembre en Suède.

Sur le choix du tireur, "je n'avais rien décidé avant, c'est le ressenti des joueurs", a expliqué Deschamps. C'est finalement la seule note négative d'une soirée pleine de promesses, à deux semaines de l'entrée en lice des Bleus à l'Euro contre l'Allemagne le 15 juin.

De Jong, nouveau maître des rouages de l'Oranje mécanique



Devenu indispensable au FC Barcelone, le jeune milieu de terrain Frenkie de Jong fait figure de nouveau maître à jouer des Pays-Bas pour guider la prometteuse génération "oranje" à l'Euro cet été (11 juin - 11 juillet).

A 24 ans, ce milieu habile et polyvalent a été le joueur le plus utilisé au

Barça cette saison. Mais même avec 4492 minutes de jeu dans les jambes, De Jong va devoir répéter ces performances avec la sélection néerlandaise, qui voit en lui son leader technique pour le grand rendez-vous continental.

Chouchouté par Ronald Koeman en équipe nationale depuis 2018, très sollicité par ce même entraîneur en Ca-

talogne depuis l'été dernier et par Frank de Boer en sélection, De Jong s'est peu à peu affirmé comme un titulaire indiscutable en club comme chez les "Oranje".

Au Barça, même quand le club traversait l'une des pires crises de son histoire récente ces derniers mois, De Jong n'a jamais perdu son sourire enfantin: souvent envoyé au casse-pipe face aux médias après les pires revers, De Jong s'est toujours montré cordial et lucide.

Il n'a fait aucune sortie de route, malgré une arrivée en plein chaos et une valse des entraîneurs. Au contraire, il a réussi à faire ressurgir ses qualités naturelles aperçues à l'Ajax Amsterdam (2016-2019): celles d'un milieu solide, technique, excellent intercepteur mais aussi doté d'une grande habileté à se projeter vers l'avant.

"C'est difficile de me mettre une note, mais je ne donnerais pas mieux que la moyenne. Je peux marquer plus de buts", a affirmé De Jong dimanche dans des propos rapportés dans la presse néerlandaise, alors qu'il a pourtant cumulé 7 buts et 8 passes dé-

cisives sur l'exercice 2020-2021 au Barça, toutes compétitions confondues.

Cette saison, il a évolué à tous les postes dans l'axe, du milieu de terrain offensif (lors du choc de Liga contre l'Atlético Madrid, 0-0 le 8 mai dernier, par exemple) à défenseur central, pour faciliter la tâche de Koeman, bien embêté par les innombrables blessures à ce poste.

"Il a joué à tous les postes, sauf gardien. Il est incroyable. A l'Euro, il sera l'une de nos clés. Si Frenkie joue bien, les Pays-Bas joueront bien", a confié le sélectionneur "oranje" Frank de Boer dans un entretien au journal espagnol Marca, mercredi. En équipe nationale, De Jong s'est fixé au milieu, comme patron: il a été associé à Davy Klaassen comme milieu défensif dans un 4-3-3 en novembre lors de la dernière fenêtre de Ligue des nations contre la Bosnie (victoire 3-1) et la Pologne (victoire 2-1), à Marten de Roon lors de la défaite 4-2 face à la Turquie en mars, et à son possible futur coéquipier barcelonais et capitaine des "Oranje" Georginio Wijnaldum lors des deux derniers matches

officiels de la sélection, contre la Lettonie (succès 2-0) et Gibraltar (succès 7-0) en mars pour les qualifications au Mondial-2022 au Qatar.

Mercredi face à l'Ecosse en match de préparation (2-2), il a débuté le match avec Wijnaldum et De Roon, mais a été remplacé dès la demi-heure de jeu tout comme son capitaine, pour les préserver. Et les Pays-Bas ont dû batailler jusqu'au bout pour arracher un nul grâce à un doublé de l'inévitable Memphis Depay (17e puis 89e, sur coup franc).

Ses coéquipiers varient, mais lui ne bouge pas. Et à domicile, lors de la phase de groupes de l'Euro contre l'Ukraine, l'Autriche et la Macédoine du Nord, De Jong entend bien réitérer devant son public, tout ce qu'il a donné à voir en Espagne depuis deux ans.

"Notre mission est de devenir champions d'Europe", a-t-il affirmé dimanche. "On a un groupe de qualité, une équipe solide. On n'est pas les grands favoris, mais on est un des pays qui, si tout va bien, aura ses chances", a affirmé le milieu.

A J-50, la présidente de Tokyo-2020 sûre à 100% que les JO auront lieu

Les Jeux olympiques, reportés l'an dernier du fait de la pandémie, auront lieu "à 100%", a assuré la présidente du comité d'organisation Tokyo-2020, Seiko Hashimoto, malgré une opposition persistante du public japonais à 50 jours de l'événement.

Dans une interview diffusée vendredi par la BBC Sport, Mme Hashimoto s'est déclarée convaincue que les JO se dérouleront comme prévu, du 23 juillet au 8 août.

"Je crois que la possibilité que ces Jeux aient lieu est de 100%, nous les ferons", a-t-elle dit.

Elle a également réaffirmé que ces JO pourraient être les premiers de l'Histoire à se dérouler à huis clos, si l'exclusion des spectateurs locaux est jugée nécessaire pour prévenir des infections. Les organisateurs ont déjà décidé d'interdire tout public venant de l'étranger.

"Le plus grand défi sera de savoir comment nous pouvons contrôler et gérer le flux de personnes", a-t-elle déclaré. "Si une épidémie devait se produire pendant les Jeux, ce qui équivaudrait à une crise ou à une situation d'urgence, je pense que nous devons être prêts à organiser ces Jeux sans aucun spectateur".

Mme Hashimoto a fait ces déclarations alors que les organisateurs à Tokyo marquaient jeudi les 50 jours avant l'ouverture des Jeux en dévoilant des éléments de la cérémonie de remise des médailles, notamment des podiums fabriqués à partir de plastique recyclé, et la musique qui sera jouée lorsque des sportifs seront couronnés.

"Il nous reste 50 jours. J'ai l'impression de pouvoir entendre le bruit des pas des athlètes qui se dirigent vers Tokyo", a déclaré Mme Hashimoto lors de cette cérémonie qui s'est déroulée dans l'Ariake



Ariake, l'un des sites des Jeux. "Nous sommes totalement prêts grâce à des mesures de prévention des infections", a-t-elle lancé aux sportifs.

"Et pour que le Japon se sente en sécurité en vous accueillant, je vous demande, à vous tous les athlètes, d'être responsables de vos actes, de respecter les règles".

Une nette majorité de Japonais reste opposée à la tenue des JO cet été, selon de multiples sondages.

Plus tôt, Mme Hashimoto avait affirmé qu'une annulation des Jeux était pratiquement inconcevable à ce stade. "Si divers pays du monde connaissent des situations très graves, et que les délégations de la plupart des pays ne peuvent pas venir, alors nous ne pourrions pas les organiser", a-t-elle déclaré au quotidien Nikkan Sports.

"A moins qu'une telle situation n'apparaisse, les Jeux ne seront pas annulés".

Signe des difficultés rencontrées par les organisateurs, le directeur général de Tokyo-2020, Toshiro Muto, a déclaré mercredi soir à des médias locaux qu'environ 10.000 des 80.000 volontaires prévus pour les Jeux olympiques et paralympiques avaient jeté l'éponge au cours des derniers mois, principalement en raison de préoccupations sanitaires.

"Je pense qu'il n'y a aucun doute qu'une des raisons est l'inquiétude devant les infections au coronavirus", a-t-il dit.

D'autres ont abandonné pour des problèmes de calendrier après le report d'un an des Jeux, ou pour protester contre des remarques sexistes faites par le président de Tokyo-2020, Yoshiro Mori, qui a été contraint de démissionner en février et a été remplacé par Seiko Hashimoto.

M. Muto a déclaré que le nombre plus faible de volontaires -qui

sont employés généralement comme guides, assistants ou traducteurs- n'affecterait "pas sérieusement" les Jeux, dont la voilure a elle-même été réduite.

Du fait d'une quatrième vague d'infections, Tokyo et neuf autres départements resteront soumis à un état d'urgence sanitaire jusqu'au 20 juin, un mois avant les Jeux.

Mme Hashimoto a dit avoir le sentiment que l'opinion publique nipponne est en train de changer d'avis alors que le rythme de la campagne de vaccination au Japon, initialement très lent, commence à s'accélérer.

Le Japon a été relativement épargné, en comparaison à de nombreux autres pays, avec quelque 13.000 décès officiellement recensés depuis début 2020.

Cependant, tout juste 3% de la population a reçu deux doses de vaccins.

Divers

Botola Pro D2

Voici le programme de la 25^e journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, prévue du vendredi au dimanche:

Vendredi

17h00: IZK-RBM

19h00: OD-UTS

Samedi

17h00: CJBG-RAC

17h00: JSS-KAC

19h00: OCK-CAK

Dimanche

17h00: SM-ASS

17h00: TAS-KACM

19h00: WAF-WST

Taekwondo

Le Sénégal accueille, le week-end prochain (5-6 juin), la 12^e édition des championnats d'Afrique de taekwondo.

Plus de 500 taekwondokas d'une trentaine de pays sont attendus à cette compétition continentale qui se déroulera au complexe sportif "Dakar Aréna" de Diamniadio, à une trentaine de kilomètres de la capitale sénégalaise, Dakar.

"Nous aurons une trentaine de pays, et nous attendons des champions olympiques, du monde et d'Afrique, à ces championnats", a souligné récemment à la presse le président du comité d'organisation, Balla Dièye.

Selon M. Dièye, également président de la Fédération sénégalaise de taekwondo (FST), les taekwondokas africains qualifiés aux Jeux olympiques (JO) auront la possibilité de marquer des points lors de ces joutes.

Bientôt un championnat national de beach soccer

Le président de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) Fouzi Lekjaa, a reçu mercredi dernier au Complexe Mohammed VI la délégation de l'équipe nationale de beach-soccer qui s'est classée 3^e lors du dernier championnat d'Afrique des nations Sénégal 2021.

Lors de cette rencontre, le président de la FRMF a remercié les membres de l'EN pour les efforts fournis lors de cette compétition continentale dont le but était la qualification pour la phase finale du Mondial soulignant que la FRMF prendra plusieurs mesures pour relever le niveau du beach-soccer

marocain. Fouzi Lekjaa a également insisté sur la nécessité de programmer un championnat national dès le mois de septembre prochain avec douze clubs minimum avant de l'élargir à seize dans le futur et ce après l'élargissement de la base des pratiquants et un travail sérieux et professionnel.

Lors de cette rencontre, Fouzi Lekjaa a précisé que la FRMF mobilisera tous les moyens logistiques et financiers pour mettre en place un championnat compétitif et de haut niveau en coordination avec les autorités locales d'autant que le Royaume dispose de plages qui contribueront au rayonnement de cette spécialité.

Neil El Aynaoui signe son premier contrat professionnel avec l'AS Nancy



Le jeune milieu de terrain franco-marocain, Neil El Aynaoui a signé son premier contrat professionnel avec l'AS Nancy Lorraine (ASNL) pour trois saisons.

Évoluant à l'ASNL depuis l'âge de huit ans, le jeune joueur, fils de l'ancienne gloire du tennis marocain, Younes El Aynaoui, a réalisé son rêve en signant son premier contrat professionnel avec son club formateur.

"J'ai commencé le foot en Espagne dans le petit club de Gava, près de Barcelone où on habitait à l'époque, parce que c'était plus facile pour mon père dans sa carrière de tennisman, avec un grand aéroport à proximité", a indiqué le joueur dans une déclaration à la presse.

"Mes parents sont revenus vivre à Nancy quand j'avais 8 ans. J'ai tout de suite signé à l'ASNL. C'est mon club. Depuis tout petit, j'ai cet objectif de devenir footballeur professionnel à Nancy. Je n'ai jamais regardé ce qu'on aurait pu me proposer ailleurs", a expliqué le jeune

milieu de terrain franco-marocain.

Neil, 19 ans, est passé par le Pôle Espoirs au CREPS d'Essey-lès-Nancy. Il a franchi les étapes avec beaucoup d'aisance et dispose de grandes qualités physiques lui permettant de répéter les efforts à haute intensité.

Issu d'une famille de sportifs de haut niveau, avec son père qui a brillé en Grand Chelem, sa maman qui a connu le top niveau en tennis et en patinage artistique et son grand frère qui brille au basket dans les catégories jeunes, le nouveau joueur professionnel de l'ASNL est un footballeur complet avec de grandes qualités pour jouer attaquant de pointe.

Mais c'est en position de "relayer" qu'il se sent le mieux et son profil intéresse sans doute le nouveau coach de l'AS Nancy, l'Allemand Daniel Stendel.

Chez la gériatre. Une femme imposable (trop pour ma mère?). Elle aurait sûrement préféré un beau docteur en costume-cravate comme le Pasquini de Manosque. Une pièce de clinique avec un lit d'examen et des instruments médicaux. Odeur d'éther. Sur une table devant nos chaises, des tests qui évoquent plutôt des jeux pour enfants qu'un interrogatoire d'adulte. La gériatre s'adresse à ma mère avec douceur et patience. Je me rends compte qu'elle a bien lu son dossier médical.

- Où sommes-nous ? Quelle année ? Quel mois ? Quel jour ?

- Ne craignez rien. L'infirmière est très gentille. Elle va s'en occuper.

- Bien. Pouvez-vous me préciser dans quelle ville nous sommes ? Dans quelle province ? Ah ! non, Madame, Bruxelles n'est pas en Provence, hélas.

- Bruxelles sera toujours Bruxelles, dit ma mère, sentencieuse.

- Mme Nivelles, je vais vous demander de retenir les trois mots suivants : clé, citron, tomate.

- Clé, citron, tomate, répète docilement ma mère.

- Parfait, je vous les redemande un peu plus tard. Mme Nivelles, qui gère votre argent ?

- De l'argent, je n'en ai plus. Là où je vis, c'est comme un hôtel avec un restaurant et que des vieux. On ne me demande pas d'argent.

- Vous dites qu'il n'y a que des vieux là où vous êtes. Mais l'infirmière gentille dont vous parliez à l'instant ne doit pas être très âgée.

- Si, elle est vieille.

- Non, maman, dis-je. 35 ans tout au plus.

- Je te dis qu'elle est vieille, crie-t-elle en me foudroyant du regard. Tu ne vas quand même pas me contredire !

- Et votre mari ? dit la gériatre d'un ton enjoué comme si elle n'avait pas entendu ma mère se fâcher.

- Mon mari ? L'air perdu maintenant. Elle se recroqueville dans son fauteuil.

- Votre mari, oui. Au début, il était avec vous à la maison de retraite, n'est-ce pas ? Vous le trouviez âgé, lui ?

- Vous n'avez qu'à lui demander, dit ma mère avec un mouvement du menton dans ma direction.

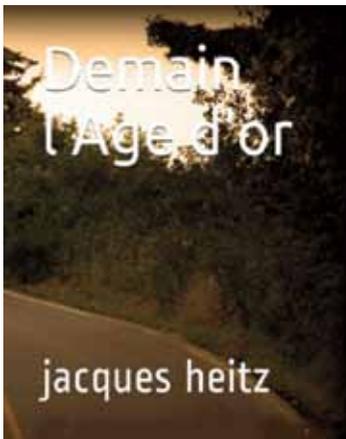
- Là, c'est votre fils, Mme Nivelles. Moi je vous parle de votre mari. Vous vous souvenez de lui ? Où est-il maintenant ? - Il m'a abandonné. Il est rentré chez lui. Moi aussi je veux rentrer chez moi. Je ne veux pas être avec tous ces vieux.

- Mme Nivelles, vous rappelez-vous les trois objets qu'il fallait retenir ?

- Quels objets ?

- Il y en avait un tout rouge, rond.

- Exact. Les deux autres ? Les deux autres sont tombés dans le gouffre noir qu'est maintenant le cerveau de ma mère. On est presque au bout des tests mais elle n'y répond plus. Le regard absent. Elle n'est plus là. Rentrée chez elle ? La gériatre propose du thé ou du café. Ma mère sort de sa torpeur, réclame du lait et du sucre. - L'infirmière va vous en cher-



cher. Pendant qu'elle s'occupe de vous, je vais régler quelques questions avec votre fils. La pièce voisine est un bureau exigü. Mon regard erre par la fenêtre sur les voitures du parking pendant qu'elle entre des données dans l'ordinateur.

- Je suis tout prêt à m'effondrer, lui dis-je.

- Bien des enfants craquent pendant les tests de leurs parents.

- Ils font un effet terrible. Je ne mesurais pas à quel point sa mémoire s'était abîmée. Et sans mémoire c'est comme si nous n'existions plus.

- A-t-elle des hallucinations ?

- Qu'entendez-vous par là ? Rêves, cauchemars, affabulations, mensonges ? Elle s'est souvent inventé des histoires où elle tenait le beau rôle. Comme pour conjurer ses

peurs. C'est ce que nous faisons tous, non ? Mais des hallucinations au sens strict, pas que je sache. Cependant une chose me frappe depuis longtemps. Elle déforme les noms propres ou les noms de lieu. Par exemple, quand elle s'est installée en Provence et qu'on visitait beaucoup le pays, on passait à Vaison-la-Romaine, elle retenait Frondaison-la Fontaine.

- Elle n'a jamais exercé sa mémoire ? Jamais innové ?

- Non, elle ne lisait que Télé-7-jours. Et des recettes de cuisine. Pas de lectures, pas de nouveaux apprentissages. Vous croyez que ça joue un rôle ?

- Peut-être mais ça n'empêche pas la maladie. Seulement, s'il vous reste des fragments d'une énorme mémoire, cela fera davantage que quelqu'un qui n'a pas accumulé de connaissances. Avez-vous observé des changements brusques de son humeur ? Est-elle plus agressive ?

- Ma mère n'a pas attendu M. Alzheimer pour être agressive, dis-je en riant. Maintenant elle mélange aussi un peu le flamand et le français alors qu'en Provence pendant 30 ans, elle n'a parlé que le français.

- Voilà au moins quelqu'un qui illustre l'unité de la Belgique. Les résultats des tests sont évidents. Comme vous l'aviez deviné, votre mère est atteinte de la maladie d'Alzheimer. A un stade encore modéré.

- Et la maladie ne peut que s'aggraver ?

- Oui. Elle peut se stabiliser, s'aggraver d'un coup.

- Pas de traitement ?

- Des médicaments freinent un peu l'évolution. Diététique. Vie saine. Activités variées. Exercices physiques. Je suis assez bouleversé en quittant la clinique, ma mère appuyée à mon bras, pour ne plus me souvenir de l'emplacement où j'ai garé ma voiture. Comme ça ne m'arrive jamais, je m'affole. Quels prions sont déjà en train d'attaquer mon cerveau ? J'ai oublié de demander à la gériatre si la maladie était héréditaire. (Mais retrouvée, je reconduis très doucement ma mère à la maison de retraite, juste à temps pour le repas de midi. Qu'elle me supplie de partager avec elle. Elle me reproche de l'abandonner, de la laisser toujours seule. «Mais maman, je ne peux pas, j'ai un cours dans une heure». Ce qui est faux. Mais j'ai atteint les limites de ce que je peux supporter. Ne va-t-elle pas oublier que je suis venu ? Oui sans doute, oui peut-être. Je ne suis plus sûr de ce qu'elle ressent. Elle n'échappera pas à la maison de retraite, mais moi, je me sauve, je fuis les odeurs acres dans les couloirs, je passe devant les dames pétrifiées dans l'entrée, tellement spectrales que je n'ose la regarder, je cours presque jusqu'à la voiture. En regagnant mon appartement, la peau parcourue d'insupportables démangeaisons, je me sens coupable. Coupable de ne pas rester avec elle. Coupable de ses maladies ? Coupable de sa vieillesse ? Coupable de ses douleurs ? C'est idiot, je n'y suis pour rien, je le sais. Coupable néanmoins. «Tu es malade ? Quels péchés as-tu commis ?», me demanderaient les médecins de Babylone.

(A suivre)

Recettes

Feta panée

Ingrédients :

- 1 citron
- 400 g de feta
- 2 oeufs
- 4 c. à soupe de chapelure
- Huile
- Quelques pincées d'origan

Les étapes :

1. Coupez la feta en bâtonnets ou formez des boules à l'aide de la paume de vos mains et saupoudrez-les d'origan.

2. Dans une assiette creuse, battez les oeufs puis versez la chapelure dans une seconde assiette. Plongez les bâtonnets dans les oeufs puis enrobez-les de chapelure.

3. Mettez l'huile de friture à chauffer puis faites frire les bâtonnets dans la poêle jusqu'à ce que la chapelure soit dorée de chaque côté.

4. Une fois cuits, faites-les égoutter sur un papier absorbant puis servez-les accompagnés de rondelles de citron.



Des éléphants en excursion en Chine



Un troupeau d'éléphants a entrepris une randonnée de plusieurs centaines de kilomètres dans le Sud-Ouest de la Chine, traversant villes et autoroutes, tout en pillant les récoltes sur son passage.

La quinzaine de pachydermes, dont trois éléphanteaux, ont quitté mi-avril leur réserve de Xishuangbanna, une région frontalière du Laos et de la Birmanie, pour se diriger plein nord sur quelque 500 km, a rapporté la télévision chinoise.

Mardi, le troupeau ne se trouvait plus qu'à 20 km de la métropole de Kunming, la capitale de la province du Yunnan, qui compte plusieurs millions d'habi-

tants. La télévision nationale a diffusé des images des animaux traversant des villes de nuit, stationnant sur de grands axes ou bien mettant à sac des champs de maïs. Leur pérégrination est surveillée de près par les habitants et les autorités, équipées de drones afin d'éviter tout risque pour la population.

Au cours de la semaine écoulée, les éléphants ont vidé un réservoir d'eau et les réserves de céréales d'une ferme, selon la télévision, qui évalue les dégâts depuis le début de leur périple à 6,8 millions de yuans (870.000 euros), avec 56 hectares de cultures saccagées.

Pour tenter de les canaliser,

les autorités tentent de les attirer avec de la nourriture et de bloquer des routes à l'aide de camions. Les zoologues ne comprennent pas ce qui a pu amener le troupeau à quitter sa réserve sur une distance aussi longue. Les pachydermes tendent cependant ces dernières années à se rapprocher de villages, alors que les plantes qu'ils mangent habituellement sont remplacées par des espèces non comestibles.

Les éléphants sauvages sont protégés en Chine, avec une population évaluée à 300 têtes, contre moins de 200 dans les années 1980. Ils vivent exclusivement dans la région touristique et tropicale de Xishuangbanna.